



HAL
open science

Sociologie de l'environnement (analyse du catastrophisme et éléments d'analyse environnementaux)

Jean-Marie Seca

► **To cite this version:**

Jean-Marie Seca. Sociologie de l'environnement (analyse du catastrophisme et éléments d'analyse environnementaux). Licence. France. 2022, pp.90. hal-03831521v1

HAL Id: hal-03831521

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03831521v1>

Submitted on 27 Oct 2022 (v1), last revised 20 Sep 2023 (v3)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Présentation de l'UE505 Les objets de la sociologie 4/EC2 : Sociologie de l'environnement et références bibliographiques

Après avoir abordé, dans un premier chapitre, une socio-histoire des problèmes environnementaux, des risques et des catastrophes, nous définirons et nous décrirons, dans un second temps, les risques environnementaux naturels et industriels. Nous parlerons des caractéristiques et des effets des principes de responsabilité et précaution. Nous explorerons divers types de risques environnementaux (séismes, crises sanitaires et financières, pollution de l'air, de l'eau). Dans un troisième chapitre, on décrira comment on peut anticiper et gérer les crises et les risques, d'une part, et comment on peut analyser les notions de dette écologique et de réparation.

Plan

Introduction générale, présentation du cours magistral, de la bibliographie et du plan :

1. L'interprétation des désastres et du malheur : approche socio-historique
2. La définition et l'affrontement des risques (industrie, nature, finance, risques psychosociaux)
3. Gérer et anticiper les crises et les dysfonctionnements : dispositifs et processus
4. La responsabilité sociale des entreprises : éléments introductifs

Modalités de contrôle des connaissances, en 2020-2021, pour l'UE 505/EC2: examen écrit terminal 2h (sessions 1 et 2).

Références bibliographiques

Ait Ouarab-Bouaouli Souad, 2008, « Pour une équité dans l'accès à l'information en cas de catastrophes », *Communication* [En ligne], Vol. 26/2 |, mis en ligne le 01 octobre 2009. URL : <http://communication.revues.org/index850.html>

Anders Günther, 2001, *L'Obsolescence de l'homme. Sur l'âme à l'époque de la deuxième révolution industrielle*, Paris, L'Encyclopédie des nuisances/Ivréa (1^{re} éd. en langue allemande : 1956).

Beck Ulrich, 2002, *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. fr., Paris Flammarion, (1^{re} éd. en langue allemande : 1986).

Bernt Bratsberg and Ole Rogeberg, "Flynn effect and its reversal are both environmentally caused", PNAS June 11, 2018. 201718793; published ahead of print June 11, 2018. <https://doi-org.bases-doc.univ-lorraine.fr/10.1073/pnas.1718793115>.

Bourg Dominique et Schlegel Jean-Claude, 2001, *Parer aux risques de demain. Le Principe de précaution*, Paris, Le Seuil.

Bronner Gérald et Géhin étienne, 2010, *L'Inquiétant principe de précaution*, Paris, PUF.

Bruckner Pascal, 2011, *Le Fanatisme de l'Apocalypse. Sauver la Terre, punir les hommes*, Paris, Grasset.

Brot Jean et al., 2008, *Catastrophe et gouvernance. Succès, échecs dans la gestion des risques majeurs*, Fernelmont, EME/Intercommunications.

Bruckner Pascal, 2011, *Les Fanatiques de l'Apocalypse*, Paris, Grasset.

Clavandier Gaëlle, 2004, *La Mort collective. Pour une sociologie des catastrophes*, Paris, CNRS éditions.

Conway Erik et Oreskes Naomi, 2014, *L'Effondrement de la civilisation occidentale*, Lonrai, Éditions des liens qui libèrent.

Débeir Jean-Claude, Deléage Jean-Paul et Hémerly Daniel, 2013, *Une histoire de l'énergie. Les servitudes de la puissance*, Paris, Flammarion.

Delécray Christian et Durussel Laurie (éd), 2007, *Scénario catastrophe*, Gollion, Infolio/Genève, Musée d'ethnographie.

De Kervasdoué Jean, 2021, *Les écolos nous mentent. Le véritable état des lieux de la planète*, Paris, Albin Michel.

Diamond Jared, 2009, *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, trad. fr., Paris, Gallimard.

- Dupont Yves (éd.), 2003, *Dictionnaire des risques*, Paris, Armand Colin.
- Dupuy Jean-Pierre, 2004, *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*, Paris, Seuil.
- Dupuy Jean-Pierre, 2005, *Petite métaphysique des tsunamis*, Paris, Le Seuil.
- Festinger Léon et al., 1993, *L'Échec d'une prophétie. Psychologie sociale d'un groupe de fidèles qui prédisaient la fin du monde*, Paris, PUF (1^{re} éd. en langue anglaise : 1956).
- Foucard Stéphane, 2010, *Le Populisme climatique : Claude Allègre et Cie, enquête sur les ennemis de la science*, Paris, Denoël.
- Fressoz Jean-Baptiste, 2012, *L'Apocalypse joyeuse. Une histoire des risques technologiques*, Paris, Le Seuil.
- François Stéphane, 2012, *L'Écologie politique. Une vision du monde réactionnaire ?*, Paris, Cerf.
- Gerondeau Christian, 2022, *Les Douze mensonges du GIEC. La religion écologiste 2*, Paris, Les éditions du Toucan.
- Gerondeau Christian, 2021, *La Religion écologiste. Climat, Co2 et hydrogène. Réalité et fiction*, Paris, Les éditions du Toucan/L'artilleur.
- Gervais François, 2022, *Impasses climatiques. Les contradictions du discours alarmiste sur le climat*, Paris, Les éditions du Toucan/L'artilleur.
- Godard Olivier et al., 2002, *Traité des nouveaux risques. Précaution, risque, assurance*, Paris, Gallimard.
- Grossetti Michel, 2004, *Sociologie de l'imprévisible. Dynamique de l'activité et des formes sociales*, Paris, PUF.
- Herlin Philippe, 2021, *Cancel economy. Pourquoi la transition énergétique est une catastrophe économique ?*, Paris/Bruxelles, Institut Thomas More, Note 51 (octobre).
- Jedy Henri-Pierre, 1990, *Le Désir de catastrophe*, Paris, Aubier.
- Jonas Hans, 1990, *Le Principe de responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, trad. fr., Paris, Le Cerf (1^{re} éd. en langue allemande : 1970).
- Journet Nicolas (éd), 2010, *Catastrophes, Terrain*, n° 54 (mars), Paris, MSH/Ministère de la culture et de la communication.
- Kourilsky Philippe et Viney Geneviève (de) (éd.), 2000, *Le Principe de précaution*, Paris, Odile Jacob.
- Lagadec Patrick et Salomon Jean-Jacques, 1981, *La Civilisation du risque. Catastrophes technologiques et responsabilité sociale*, Paris, Seuil.
- Lagadec Patrick, 1991, *La Gestion des risques. Outils de réflexion à l'usage des décideurs*, New-York, Mc Graw Hill.
- Lauwaert Françoise (dir.), 2007, *Après la catastrophe*, Bruxelles, Civilisations. *Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, LVI (1-2) : 218 p.
- Leguay Jean-Pierre, 1999, *La Pollution au Moyen-Âge*, Paris, Jean-Paul Gisserot.
- Lutzenhiser Loren, 1994, « Sociology, Energy and Interdisciplinary Environmental Science », *The American Sociologist*, vol. 25, n°1, pp. 58-79
- Mercier-Faivre Anne-Marie et Thomas Chantal (éd.), 2008, *L'Invention de la catastrophe au XVIII^e siècle. Du châtime divin au désastre naturel*, Paris, Droz.
- Meynard François, 2011, *La Légende de l'effet de serre : Manuel de démystification des problèmes et faux problèmes climatiques*, Lausanne, Favre.
- Mourot Jean-François, 2011, *Des esclaves énergétiques : Réflexions sur le changement climatique*, Seyssel, Le Champ Vallon.
- Musset Alfred, 2012, *Le Syndrome de Babylone. Géofictions de l'apocalypse*, Paris, Armand Colin.

Oreskes Naomi et Conway Erik, 2011, *Merchants of Doubt: How a Handful of Scientists Obscured the Truth on Issues from Tobacco Smoke to Global Warming*, New York, Bloomsbury Press.

Pelissolo Antoine et Massini Cécile, 2021, *Les émotions du dérèglement climatique. L'impact des catastrophes ou comment y faire face !*, Paris, Flammarion.

Peretti-Watel Patrick, 2007, *Sociologie du risque*, Paris, Armand Colin.

Renard Jean-Bruno, 2011, *Le Merveilleux. Sociologie de l'extraordinaire*, Paris, CNRS éditions.

Revet Sandrine, 2007, *Anthropologie d'une catastrophe. Les coulées de boue de 1999 au Venezuela*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris.

Riesel René et Semprun Jaime, 2008, *Catastrophisme, administration du désastre et soumission durable*, Paris, Encyclopédie des nuisances.

Roberts Callum, 2013, *Océans. La grande alarme*, Paris, Flammarion (1^{re} éd. en langue anglaise : 2012).

Rosa Eugene, 1988, « Energy and Society », *Annual Review of Sociology*, vol. 14, pp. 149-172

Roux-Dufort Christophe, 2003, *Gérer et décider en situation de crise. Outils de diagnostic, de prévention et de décision*, Paris, Dunod.

Servigne Pablo, Stevens Raphaël et Gauthier Chapelle, 2018, *Une autre fin du monde est possible. Vivre l'effondrement (et pas seulement y survivre)*, Paris, Le Seuil.

Shellenberger Michael, 2021, *Apocalypse zéro. Pourquoi la fin du monde n'est pas pour demain. Les erreurs de l'écologie radicale*, Paris, Les éditions du Toucan/L'Artilleur (1^{re} éd. en langue anglaise : 2020).

Tertrais Bruno, 2011, *L'Apocalypse n'est pas pour demain: Pour en finir avec le catastrophisme*, Paris, Denoël.

Toutain Caroline, 2004, *Prévenir les catastrophes écologiques? Les marées noires*, Toulouse, Milan.

Walter François, 2008, *Catastrophes. Une histoire culturelle, XVI^e-XXI^e siècle*, Paris, Seuil.

Welzer Harald, 2009, *Les Guerres du climat. Pourquoi on tue au XXI^e siècle*, trad. fr., Paris, Gallimard.

Zack Naomy, 2009, *Ethics for Disaster (Studies in Social, Political and Legal Philosophy)*, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers.

Mots-clés : Catastrophe, Imaginaire, Précaution, Anticipation, Rationalité des acteurs

Auteurs clés : Beck Ulrich, Dupont Yves, Jonas Hans, Gerondeau Christian, Gervais François, Roux-Dufort Christophe.

Introduction générale

1. Les grandes questions de la sociologie sur les phénomènes sociaux, économiques et politiques ont été consécutives aux grandes catastrophes en tous genres, dès le XIX^e siècle : crise, révolution, changement social, catastrophes, guerres, conflits. Dans ce cours, on abordera les phénomènes sur la longue durée en partant de la période d'avant la Révolution française. On se distanciera aussi des schémas strictement progressistes, engendrés par les philosophies positivistes et utopistes d'après 1789. Les basculements sociaux, économiques et politiques, comme la Révolution française, ont activé le succès d'une philosophie du progrès, en étant axé sur un futur utopique (fourirismes, phalanstères, anarchismes, communismes, scientismes et positivismes, capitalismes, impérialismes, colonialismes, guerres de conquêtes dites « civilisatrices »). Le communisme marxiste, théorisé à partir de cette idée de progrès avançant vers un *avenir radieux* (Zinoviev¹), une civilisation rationnelle, allait même engendrer des expériences chaotiques du triste socialisme réel, à partir de 1917, en Russie, puis en Chine et ailleurs. Les promesses du libéralisme ont favorisé une meilleure innovation et un progrès social et économiques. Mais elles ont conduit à la généralisation des lobbys et des abus financiers des multinationales et à l'impérialisme étatsunien. Même l'écologisme est exploité habilement par les multinationales qui investissent des milliards dans la voiture électrique alors que tout le monde sait qu'elle pollue presque autant mais différemment que les automobiles à carburant. Le XX^e siècle a donné lieu aux plus grandes catastrophes réelles de tous les temps (guerres mondiales, bombes nucléaires au Japon, camps d'exterminations nazis et communistes). Mais au-delà des catastrophes, le problème majeur de notre temps est la peur de la catastrophe et donc l'émergence d'idéologies catastrophistes qui instrumentalisent l'anxiété des gens et même cherchent à l'intensifier. Le but de ce cours est de comprendre le sens et les différentes formes prises par le catastrophisme, de ses conséquences négatives comme positives. On cherchera à comprendre à qui profite le crime de rendre les gens livides de peur et d'anxiété.

2. La notion de « catastrophe » constitue, selon Christian Godin, un élément indépassable de notre temps.

« Avant même que les guerres mondiales, les totalitarismes et les génocides ne ravagent la scène du monde, l'art et la musique modernes avaient suggéré ce terrible message : désormais, l'homme vit sous le signe de la catastrophe. Et cela advint au moment-même où il commençait à ne plus croire à l'apocalypse. La pensée d'apocalypse n'aura donc été suspendue que pendant un laps de temps fort court, entre Kant et Hiroshima. Symptomatique de ce tournant est le changement de lumière qui baigne la science-fiction : la légende noire a remplacé la légende dorée. La catastrophe peut être définie comme un événement d'une intensité tragique maximale, accompagné ou suivi de destructions multiples. Elle fait planer sur l'existence humaine une mort de masse. Elle est un événement monstrueux, l'absolu du risque et de l'accident. Elle n'est pas seulement un accident d'une puissance particulière ; son énormité dépasse la catégorie de l'accidentel² [...] ».

"Cata", en grec, signifie "en dessous, au fond, en arrière". Le préfixe désigne "le mouvement qui descend, creuse et retourne". "Katastrophê" veut dire "renversement", la "strophê" renvoyant à l'action de tourner.

« Dans le cadre d'une conception cyclique du temps, la catastrophe est volontiers pensée comme un retour au point de départ. Dans le contexte d'une conception linéaire du temps, en revanche, qui est la conception moderne, la catastrophe est marquée à la fois par son irréductible singularité et par son irréversibilité. Elle donne l'apparence d'une incommensurabilité entre l'effet (énorme, littéralement) et la cause souvent indétectable, en tout cas imprévisible – d'où le défi qu'elle représente pour la pensée. La catastrophe est ce qui retourne, dans les trois valeurs du verbe. La catastrophe revient (la strophê y fait renvoi) ; la catastrophe bouleverse (les victimes en sont toutes retournées) ; la catastrophe met sens dessus dessous : la surface est enfouie, et le fond mis au jour » (op. cit.)

Sur ce plan, on repère deux types d'événement majeur : soit la *catastrophe objective*, externe aux volontés humaines (naturelle ou géophysique ou astrologique, que l'on ne peut contrôler), soit un *désastre d'origine humaine ou socio-industrielle*, plus ou moins grave (produit par les sociétés, les systèmes de communications, les transports, le manque de maîtrise d'une technologie, les effets de la guerre ou l'action des organisations). Cependant, la catastrophe la plus crainte et la plus radicale

¹ Zinoviev Alexandre, *L'Avenir radieux*. Paris : L'Âge d'homme, 1978.

² Godin Cristian, « Ouverture à un concept : la catastrophe », *Le Portique*, n° 22, 2009, p. 2.

est celle de la disparition complète de l'humain de la surface terrestre ou sa détérioration à la suite d'une guerre soit bactériologique, soit nucléaire. Toutes les catastrophes passées malgré leur horreur n'ont pas encore abouti au pire.

3. À un niveau d'analyse intermédiaire, les catastrophes et les crises sont des occasions d'*expérimentations sociales*, engendrant un grand stress collectif, impliquant une confrontation cognitive et politique entre acteurs sociaux aux intérêts parfois divergents dont certains de types manipulateurs. Les sociétés sont renversées dans leurs fondements techno-industriels, culturels et sociaux. Dans un premier temps, les discours totalitaires et autoritaristes des gouvernements en place prédominent. Puis, avec l'avancement de la supercherie et des mensonges, les déviants deviennent centraux, et de nouvelles figures émergent. Ces renversements de leadership sont nombreux, dans un contexte chaotique. Ces leaders émergents ou ces personnages hors du commun le sont par leur refus de la manipulation et dans leur gestion du futur et leurs interprétations du passé. Ils passaient souvent inaperçus dans la vie d'avant. Ils réactivent des questions inédites sur l'avenir des sociétés et les solutions à trouver face aux menaces et aux actions néfastes. Il y a parfois comme une sorte de révélation par la catastrophe. On voisine souvent avec les discours millénaristes, messianiques, charismatiques, telles que les étudient les sociologues des religions.

« L'apocalypse n'a pas d'abord le sens de catastrophe, mais celui de révélation sacrée sur la fin de toutes choses. Le verbe "apokaluptein" en grec est la traduction du verbe hébraïque "galosh", qui signifie "révéler", et plus précisément, "révéler des secrets et des mystères". Les terribles menaces qui aujourd'hui pèsent sur le monde ont suscité un retour en force des croyances apocalyptiques : la majorité des Américains croient à la bataille finale d'Armageddon, quant au monde arabo-musulman, il est massivement pris par l'imaginaire apocalyptique » (*op. cit.*, note de bas de pages).

Les crises et les catastrophes finissent donc par faire fonctionner les sociétés de façon contrariée et inhabituelle, en les déportant vers des représentations alternatives ou dans une situation d'anomie, voire de stéréotypie. Fréquemment, elles les font régresser vers des idéologies très autoritaires. Face aux stress catastrophiques, les gens se figent. Ils simplifient leurs modes de raisonnement. Ils reviennent à des solutions simplistes. Ils se réfugient dans les illusions technocratiques ou des perspectives hyper utopiques et idéalistes. En mode catastrophe, toutes les interprétations des événements deviennent plausibles. Cependant, si le pouvoir contrôle les mass médias, comme durant l'épidémie de covid-19, une seule version de la réalité prédomine dans la majorité. Le sens de l'exactitude se dilue dans les angoisses collectives et l'hyper-conformisme docile. On observe alors la diffusion d'une sorte d'explication *a posteriori* des événements. La construction *a posteriori* des idées s'adapte aux circonstances et le cerveau fait du sur-mesure pour expliquer des faits accomplis. Ce processus est appelé « rationalisation » (Beauvois, Joulé, 1998 ; Festinger *et al.*, 1956). Il a un sens différent que celui que lui prête Max Weber qui y voit seulement la tendance des sociétés modernes à adopter l'explication scientifique et logique des choses. La rationalisation dans la théorie de la manipulation est plutôt une sorte de discours de circonstance. Elle se déroule toujours dans des situations de très forte dissonance cognitive et d'affrontement d'événement extraordinaire (Flament, Rouquette, Festinger). En advenant, une catastrophe fait se développer des pensées qui transforment des désastres en fait prévus ou attendus. Ces conduites de recherche d'explication sur mesure surviennent en fonction des cultures de chaque ensemble social ou territoire. Par exemple, selon Bénédicte Brac de la Perrière³, le cyclone Nargis de mai 2008, en Birmanie, a été l'objet d'une interprétation en termes de « *colère des forces naturelles face à la corruption des moines et de la société moderne* ». Certains ont invoqué la sanction d'un mauvais karma du régime militaire de l'époque. D'autres les mauvais comportements des pêcheurs du delta qui « *tuaient des poissons* ».

4. Les catastrophes, au XX^e et au XXI^e siècle, incitent enfin à prendre en considération une dimension souvent oubliée par les spécialistes en sociologie : la dimension naturelle des sociétés. Les désastres naturels ont été les premiers modèles de catastrophes parallèlement aux guerres et invasions. Ces deux types d'événement sont relativement rares et de masse. Ils créent, chez les victimes, de la sidération et l'incapacité à les décrire ou à les penser. Après la phase de choc, ces catastrophes naturelles (et les guerres et exterminations) deviennent l'objet de discours et d'explications. On cherche les causes, on fouille dans différents systèmes de pensée afin de tenter de les interpréter ou de leur donner un vague sens. Les catastrophes deviennent alors ce que Nicolas Journet désigne comme des « puits de causalité⁴ ». Les notions d'environnement artificiel, de risque, d'expertise, de représentation sociale, d'idéologie ou de complexité seront mobilisées dans ce cours. L'approche

³ Brac de la Perrière Bénédicte, « Le scrutin de Nargis », *Terrain*, n° 54 (mars), 2010, pp. 65-79.

⁴ Journet Nicolas, « Catastrophes et ordre du monde », *Terrain*, n° 54 (mars), 2010, p. 7.

compréhensive de ces phénomènes (modes d'observation, de catégorisation, processus d'objectivation politique et scientifique) est alors tout à fait judicieuse, parallèlement à l'appréhension plus objectivée d'autres disciplines (économie, gestion, psychologie sociale, écologie, médecine et biologie). L'étude de l'imaginaire et des idéologies du catastrophisme permet d'illustrer, complémentairement aux études de cas, la dimension anthropologique et politique de ces phénomènes. Dans notre exposé, on accordera une attention particulière aux manipulations des foules provoquées par les croyances écologistes et les dégâts économiques et sociaux qu'elles peuvent occasionner surtout en Europe où des minorités activistes de *deep ecology* ont pignon sur rue.

Chapitre 1 : L'interprétation des désastres et du malheur : approche socio-historique

1.1. Approche socio-historique des risques

1.1.1. Facteurs rationnels et irrationnels dans la genèse d'un risque

Selon François Walter (cf. bibliographie), spécialiste de la question, l'histoire des risques et des catastrophes fait émerger deux formes d'explications qui se succèdent puis finissent par se recouvrir de nos jours. La première est d'ordre irrationnel, mystico-religieux, exogène, surnaturel. La seconde est d'ordre rationnel, technocratique, endogène et managérial.

Cependant, on ne peut pas concevoir une histoire en deux temps entre un avant « mystique », relégué dans un passé reculé, archaïque, et une autre période plus progressiste et objectiviste, rationnelle, contemporaine. En fait, les lectures rationnelles, magiques, superstitieuses, mystiques, administratives, politiques et religieuses cohabitent du XVI^e au XXI^e siècle. Selon de nombreux historiens⁵, les crises et catastrophes comme des indicateurs de compréhension du monde.

« Jusqu'au milieu du XVII^e siècle, malgré la brèche ouverte par une théologie naturelle, la cosmologie dominante ne cesse de souligner combien la terre porte l'empreinte de la chute originelle. Montagnes et mers sont les "archives de la catastrophe", ce qui subsiste de l'immersion diluviale punissant le péché des hommes, lieux inquiétants, délaissés par Dieu et refuges des démons et autres créatures monstrueuses, espaces générateurs d'angoisses. C'est pour exorciser les vestiges de la catastrophe que le catholicisme s'est efforcé de sacraliser le territoire en multipliant des oratoires, en érigeant des crucifix, en balisant les itinéraires de signes religieux⁶. »

Grâce à ces signes et à ces indicateurs plus ou moins interprétés religieusement, on peut connaître concrètement les différentes réactions des acteurs, leurs représentations sociales de la nature et des contraintes techno-économiques et biosociales, et leur perception du hasard et des destins. Finalement, l'explication des événements catastrophiques se construit dans conflit cognitif entre ceux qui ont le pouvoir de la dire, de la décrire et d'autres concurrents théologiques, scientifiques, administratifs ou des narrateurs.

Pour Mary Douglas⁷, l'affrontement des risques ne se réduit pas à une théorie des décisions rationnelles bien que cette dernière prédomine. Le sentiment d'invulnérabilité dans l'Occident individualiste contemporain est relié à ce modèle rationaliste. On a ainsi tendance à minimiser les risques d'événements néfastes, qui ne sont pas sous contrôle personnel ou qui ont de faibles chances d'apparition. La notion de risque devrait, selon Douglas, être conçue en fonction du monde réel et des représentations culturelles et sociales existantes. L'homme en société n'est pas alors simplement un scientifique, calculateur d'aléas. Il utilise divers modèles moraux et culturels. Ainsi, chaque acteur sélectionne certains risques et en ignorent d'autres selon son statut social, ses croyances, ses représentations et ses valeurs. Complémentairement à la diffusion d'un sentiment individualiste d'invulnérabilité, pour Douglas, on ne s'est pas libérée, de nos jours, d'une conception traditionnelle du monde et des explications superstitieuses. En fait, les représentations de la nature ne sont pas très différentes dans les sociétés traditionnelles et dans celles modernes. Les deux sont pétries d'imaginaires et de projections mentales issues de matrices culturelles. Pour les sociétés anciennes, les catastrophes sont notamment reliées aux transgressions des interdits religieux. Pour les sociétés modernes, elles sont associées à certains risques plutôt qu'à d'autres.

Si l'on prend l'exemple de la catastrophe du Costa-Concordia près des côtes italiennes, le 14 janvier 2012, on peut dire qu'elle n'est pas explicable si l'on se réfère aux progrès dans la navigation maritime, les règles de sécurité, les systèmes complexes informatiques de balisage des routes de la mer ou de la construction des paquebots. En fait, la cause irrationnelle y est fondamentale et première (erreur humaine, caprice du capitaine). Les représentations sociales du risque dépendent aussi de facteurs linguistiques. Dans la langue anglaise, on différencie « hazard » et « risk ». Le « hazard » équivaut aux termes « aléa », « danger potentiel » (« Naturgefahren » en allemand). Le terme « risk » renvoie plutôt à la probabilité qu'une des

⁵ Cabantous Alain, *Entre fêtes et clochers. Profane et sacré dans l'Europe moderne*, Fayard, 2002.

Cabantous Alain et Buti Gilbert, *De Charybde en Scylla. Risques, périls et fortunes de mer du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, Belin, 2018.

Voir aussi les travaux de Hartmut Lehmann cités par Walter François, 2008, *Catastrophes. Une histoire culturelle, XVI^e-XXI^e siècle*, Paris, Seuil, pp. 92-93.

⁶ Walter François, *op. cit.*, p. 93-94.

⁷ Douglas Mary, 1986, *Risk Acceptability According to Social Sciences. Occasional Reports on Current Topics*, Londres, Routledge et Kegan.

occurrences du « hazard » adviennent (exemple de la différence entre traversée de l'océan en barque ou avec un navire). La catastrophe ou « disaster » est l'actualisation du « hazard » et/ou du « risk ».

Tout ceci présuppose qu'il y aurait une interaction entre « environnements naturels » et « sociétés » plus ou moins « vulnérables ». L'interaction « environnement » / « sociétés » permet ainsi de décrire un certain nombre de dimensions à observer dans l'approche des catastrophes :

1. La catastrophe en soi conduisant à des conséquences sur les sociétés et les hommes (dégâts, choc, sidération, désespérance, etc.) ;
2. La vulnérabilité (économiques, physique, morale, sociale) des groupes humains et leurs capacités à gérer, anticiper, affronter, résister, réagir face aux risques de catastrophe ;
3. Les aptitudes et formes de *coping* techniques, matériels, organisationnels, les ressources culturelles et représentationnelles pour rétablir le système en situation de quasi-équilibre face aux catastrophes ;
4. Les dangers potentiels (« hazard ») liés à la nature ou aux systèmes techno-industriels ;
5. Les rapports de pouvoirs impliquant l'émergence de priorités politiques et financières pour affronter les points 2 et 3 ; et donc de choisir quelles causes possible et leviers d'actions on peut utiliser face à des dangers potentiels et à des risques probables.

1.1.2. Le souci des catastrophes : désir d'emprise sur le monde et complexification du social

Au XVI^e siècle, le mot « catastrophe » appartient au *registre théâtral* (Rabelais, *Le Quart-Livre*, 1552) pour désigner une fin triste et morbide d'une histoire. Peu à peu, son sens évolue, avec Montesquieu, puis Voltaire, pour désigner, au XVIII^e siècle, des épidémies (peste, choléra, syphilis) ou des grands cataclysmes (parfois mythiques comme le Déluge, le tremblement de terre de Lisbonne), renvoyant à la destruction en masse. Le Littré va définir ce mot en tant que « *grand malheur, fin déplorable* » (1873). Le Larousse (1876) l'associe à la notion de « *calamité* » et à divers autres phénomènes (inondations, avalanches, changements géologiques). Ce mot devient synonyme de catastrophe naturelle au début du XX^e siècle. L'extension au domaine sanitaire en France est tardive (1960, pour « *catastrophe sanitaire* » ou plus récemment pour « *médecine des catastrophes* »). Au XIX^e siècle, les termes « désastre », « sinistre », « fléau » ou « calamité » sont bien plus utilisés qu'au XX^e siècle. Walter donne l'exemple de comptages lexicographiques sur les comptes rendus d'inondations de 1856, dans le Bas-Rhône. Le XX^e siècle voit augmenter nettement l'usage du terme « *risque* » et « *protection* ».

La naissance d'une pensée de la catastrophe provient aussi de l'objectivation économique et scientifique de la nature vue comme *ensemble multifformes de ressources et de menaces à maîtriser, contrôler, prévoir, juguler*. Les sciences des catastrophes se constituent à partir du moment où les sociétés et les entreprises occidentales augmentent leur emprise impérialiste, technique, économique et financière sur le monde et donc quand les risques eux-mêmes augmentent. À partir du XIX^e siècle, on observe donc un accroissement de la complexité des relations sociales, communicationnelles, techniques, scientifiques et économiques et du désir de domination sur d'autres sociétés.

1.1.3. La peur comme instrument idéologique

La notion de vulnérabilité, associée à la peur, est au centre de la définition de la catastrophe, en anthropologie, notamment à partir de 1970-1980. C'est parce que la plupart des effets de la catastrophe sont sociaux que la vulnérabilité est constitutive de cette notion. La vulnérabilité résulte aussi des inégalités sociales, techno-économiques, processuelles, des contextes historiques ou des représentations des désastres. Des monographies ont été réalisées sur les vulnérabilités⁸. Pour Jean Delumeau⁹, la catastrophe permet de révéler ses caractéristiques en structurant les mentalités autour de deux besoins fondamentaux que sont le traitement de la peur et le besoin de sécurité. L'Église (mais pas uniquement cette institution) a assuré durant longtemps un rôle majeur d'interprète officielle de ces angoisses diffuses¹⁰.

⁸ Hoffmann Suzanna et Oliver-Smith Anthony (éd), 2002, *Catastrophe and Culture : the Anthropologie of Disaster*, Santa Fé, School of American Research Press.

⁹ Delumeau Jean, *La Peur en Occident –XIVe-XVIIIe siècle- : une cité assiégée*, Paris, Fayard, 1978 ;

Delumeau Jean, *Rassurer et protéger : le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*, Paris, Fayard, 1989.

¹⁰ Febvre Lucien, 1956, « Pour l'histoire d'un sentiment : le besoin de sécurité », *Annales ESC*, 11, n°2, pp. 244-27.

Plus généralement, la catastrophe et son appréhension caractérisent l'essence même de la postmodernité. Il est complété par le « devoir de mémoire¹¹ ». Les grandes exterminations et barbaries du XX^e siècle (guerres, génocides, Shoah, Goulags, camps staliniens ou de rééducation maoïstes) servent alors de toiles de fond d'une anxiété institutionnalisée de la mémoire et de la remémoration/commémoration¹². Derrière ces usages mémoriels, on décèle un ritualisme obsessionnel visant à conjurer l'angoisse de la rupture, de la crise, de la mort et donc la destruction collective. Plus généralement, la peur est avant tout un instrument de gestion politique des masses. Des centaines d'expériences de psychologie sociale en ont détaillé les effets depuis une cinquantaine d'années¹³.

1.1.4. Trois grandes périodes historiques d'approche des risques et de l'environnement

Toujours est-il que les sociétés anciennes, comme modernes ou postmodernes, sont toutes confrontées à plusieurs formes d'appréhension (fatalistes, superstitieuses, protoscientifiques, rationnelles, anticipatrices, ritualiste, gestionnaires, techniciste, programmatiques) des catastrophes et des risques selon les circonstances et la nature de l'événement considéré.

Pour Walter, « *les temporalités sont beaucoup plus imbriquées. Étudier la catastrophe à partir des catégories construites pour chaque société de son temps, déterminer la pluralité des discours et différencier les types d'acteurs, tels sont dès lors les prémisses de toute recherche. Aux multiples calamités, les sociétés ont surtout cherché à conférer du sens. L'explication scientifique, le recours au religieux, la sublimation esthétique, les différentes formes de fiction et de mise en scène graphique sont autant de moyens culturels pour gérer la catastrophe ou anticiper les risques*¹⁴ ».

Malgré ces imbrications entre différents niveaux de construction du sens, on distingue néanmoins, selon Walter, trois grandes périodes de définitions des enjeux culturels et sociétaux des catastrophes.

La première renvoie aux sociétés anciennes et aux formes religieuses (Providence divine). Walter étudie les XVI^e-XVIII^e siècles fondés sur la prédominance du terme « fléau ». Dieu est alors omniprésent comme source, cause ou bras vengeur ou informateur des calamités à venir, ou protecteur, à travers les événements désastreux qu'il retarde. Dieu provoque ou commande (au Diable et aux démons). Cependant, les différences entre cultures catholiques et protestantes ou les buts d'instrumentalisation politique, l'émergence de connaissances rationnelles et scientifiques atténuent ce tableau providentialiste des discours sur les catastrophes. Il n'y a pas « unanimité » dans l'explication donnée à ces événements. On peut donner l'exemple des débats compliqués établissant la différence entre « *miracula*¹⁵ » et « *mirabilia*¹⁶ », au Moyen-Âge et durant le Concile de Trente. Des métaphores bibliques de la catastrophe (Le Déluge) sont néanmoins régulièrement mises en œuvre.

La deuxième période historique de définition du sens des catastrophes émerge à partir du fameux tremblement de terre de Lisbonne (1755). Cet événement majeur confronte des points de vue antagonistes providentialistes et rationalistes (Leibniz, Voltaire, divers théologiens). Elle engendre une première gestion anticipatrice des risques. Comme le souligne Walter : « *ce n'est plus Dieu qui punit, mais c'est l'hybris des interventions humaines dans le monde qui devient contre-productive lorsqu'elle met en péril des équilibres naturels* » (p. 26). On observe alors la construction de savoirs parallèles

¹¹ Gray Peter et Oliver Kendrick (éd.) ; *The Memory of Catastrophe*, Manchester / New York, Manchester University Press, 2002.

¹² Candau Joël, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Armand Colin, 2005.

¹³ Janis Irving, « Effects of Fear Arousal on Attitude Change: Recent Developments in Theory and Experimental Research 1 ». *Advances in Experimental Social Psychology*, 3, 166-224.

Blondé Jérôme et Girandola Fabien, « Faire "appel à la peur" pour persuader ? Revue de littérature et perspective de recherche », *L'Année psychologique*, 116(1), pp. 67-103.

Chappé Julien, « Persuader en faisant peur : un aperçu des principaux modèles théoriques des appels à la peur », *Revue électronique de psychologie sociale*, n° 5 : <https://docplayer.fr/80648179-Persuader-en-faisant-peur-un-aperçu-des-principaux-modeles-theoriques-des-appels-a-la-peur.html>.

¹⁴ Walter François, *op. cit.*, p. 25.

¹⁵ Événements surnaturels, sacrés, magiques manifestant la volonté de Dieu qui seuls étaient censés appartenir à un ordre du monde légitime.

¹⁶ Chez Plinie l'Ancien, le mot *mirabilia* désigne à la fois merveilles architecturales et prodiges de la nature. Si la nature peut produire des *mirabilia* par le fruit du hasard, c'est l'ars, activité humaine par excellence, qui produit l'admirable. Dans les traités de l'Antiquité tardive, depuis le *De septem miraculis mundi ab hominibus factis*, attribué à Bède, on distingue, comme le révèlent les variantes du titre (*ab hominibus factis* est en concurrence avec *manu hominum factis*), les merveilles de la nature de celles qui sont le fruit du génie humain. Les *mirabilia* sont donc des manifestations magiques issues de forces démoniaques ou de mécanismes naturels non encore expliqués, proches de ce que nous pouvons appeler le merveilleux de nos jours. À ce titre, elles sont condamnables ou hiérarchiquement inférieures, ou menaçantes par rapport aux croyances légitimes associées à l'ordre divin et aux *miracula*.

(rationnels, préventifs, superstitieux, religieux), utilisés en fonction des acteurs sociaux et des circonstances. Cependant, les formes mystiques n'ont pas disparu avec l'émergence des Lumières. Lors de l'épidémie de choléra de 1830, on massacre des chats (par superstition) et on voit émerger des phénomènes de dévotion religieuse. Parallèlement, une sublimation esthétique des catastrophes apparaît (W. Turner, W. Ascroft) en même temps qu'une désacralisation des événements paroxystiques. Cette période se termine avec l'avènement de la Grande Guerre qui rend plausible l'existence des annonces apocalyptiques.

La troisième période, dite de prolifération des risques, commence avec la guerre de 1914-1918 et elle se poursuit avec les deux autres grandes catastrophes majeures (Hiroshima et la Shoah) du XX^e siècle. Dieu a déserté le monde, comme le décrit Elie Wiesel, en 1945. C'est après 1945 que l'on met en relation l'augmentation de la complexité des systèmes techniques locaux et mondiaux, d'une part, et la vulnérabilité et l'incertitude dans les sociétés. Ces notions et thèmes se développent surtout à partir de 1970 avec l'usage plus fréquent du terme « risque ». Ce dernier terme signifie que l'objet qui provoque la peur n'est plus identifiable. Quand les dangers potentiels augmentent et se multiplient, nous entrons alors collectivement et mondialement dans une société du risque. Le « principe de précaution » apparaît d'ailleurs juste après les années 1970, vers 1980. Se fait jour l'idée, qu'il faut agir et réagir même si l'on n'a pas de certitude sur la nature d'un danger. L'émergence de ces tendances culturelles et scientifiques est contemporaine de la peur de la fin du monde associée au danger de guerre nucléaire entre 1960 et 1990 jusqu'à de nos jours d'ailleurs. Une fois la guerre froide achevée, les risques climatiques, les tsunamis, les attentats terroristes du 11 septembre 2001, les catastrophes industrielles et des systèmes artificiels ou technoscientifiques (après les années 1980) conduisent les sociétés mondiales à vivre dans un monde de type encore plus apocalyptique ou, à l'inverse, tétanisé par l'oubli, les distractions (tourisme mondialisé) et l'insouciance aveugle.

1.2. Les constructions sociales et cognitives différenciées des désastres

Pour Grégory Quenet, historien des séismes, « *Les catastrophes deviennent un sujet d'étude important à partir des années 1960 et jusqu'à la fin des années 1970, dans une période que l'on pourrait appeler "catastrophes et structures", dominée par deux approches. La première fait du retour des catastrophes une structure des sociétés humaines, ce qui s'applique aussi bien au domaine de la démographie avec l'étude des crises qu'à celui de l'environnement avec l'étude du climat ; il s'agit de montrer comment un fait naturel pèse sur les sociétés humaines et les structure, en remontant de l'économique au social. La deuxième approche érige la catastrophe en révélateur des mentalités : ce phénomène extrême révèle les structures enfouies comme les représentations de la mort ou le sentiment de peur*¹⁷ ».

C'est cette seconde orientation qu'il propose pour décrire l'histoire des tremblements de terre.

1.2.1. L'émergence d'une catégorie d'administration publique (le séisme)

Notons qu'on assiste, entre 1730 et 1770 en Europe, à l'affermissement d'une civilisation technicienne et d'une philosophie rationaliste qui ont engendré une attention plus grande aux désastres et aux catastrophes. On remarque alors que les commentaires se concentrent, avec plus de force, sur les tremblements de terre qui deviennent l'objet d'opuscules, commentaires, articles et enseignements scolaires. L'un des enjeux est alors et tout d'abord de contrer l'explication providentialiste principalement mise en avant par les autorités catholiques européennes. Par ailleurs, on observe à cette époque, dans la population et auprès des autorités politiques, une définition large du tremblement de terre. Grégory Quenet, dans un article de synthèse sur l'histoire des tremblements de terre précise qu'au XVII^e siècle¹⁸, ils sont pensés, par exemple, en tant que « présages », dans le but de discréditer tel ou tel groupe religieux (protestants) ou politique. Ce terme est mal défini, « *le mot pouvant désigner aussi bien des séismes, des ouragans ou des glissements de terrain. Cet objet mal constitué est peu territorialisé, car le présage peut surgir en n'importe quel point du Royaume, il s'adresse potentiellement à chacun des pêcheurs. L'étendue du phénomène importe peu face à la relation verticale qui lie les hommes à Dieu. L'intensité de l'aléa compte moins que la signification de ce phénomène rare*¹⁹ ».

L'imbrication des savoirs pratiques, scientifiques et mystiques est très bien illustrée par l'appréhension des tremblements de terre à cette époque. Il existait, avant le séisme de Lisbonne de 1755 et même avant l'émergence d'une géophysique du globe

¹⁷ Quenet Gregory, « La catastrophe, un objet historique ? », *Hypothèses*, 1999/1 p. 15: <http://www.cairn.info/revue-hypotheses-1999-1-page-11.htm>.

¹⁸ Quenet Gregory, « Fléaux de Dieu ou catastrophes naturelles ? Les tremblements de terre en France à l'époque moderne, *Terrain*, n° 54, pp. 10-25.

¹⁹ *Ibid.*, p. 16.

terrestre et la science tectonique, des *savoirs sismiques locaux*, des techniques d'anticipation du risque, des stratégies d'instrumentalisation des événements extraordinaires, incluant l'explication des monstres et autres bizarreries de la nature. Au XVIII^e siècle, on constate la coprésence de deux régimes d'affrontement des catastrophes : celui local de gestion routinière de l'événement, comme durant le tremblement de terre de Manosque, en 1708, en Provence, et des discours plus généraux autour d'événements partagés ou de philosophies des sciences et de gestion du bien commun, en dehors de l'aire locale. Les victimes des catastrophes s'adressent, durant ce XVIII^e siècle, de plus en plus souvent à l'État, pour obtenir des facilités (exemptions d'impôts notamment). Des communautés prennent la parole (celle de Manosque, en 1708, celle du Tricastin par suite d'un essaim sismique, en 1872-1873) en rédigeant des récits, des comptes rendus et des communications sur les sinistres vécus.

« Destinée aux générations futures, la relation doit permettre de lutter contre les tremblements de terre grâce à la connaissance du danger. La mise en scène des malheurs des habitants illustre les liens nouveaux entre l'aire de la catastrophe et la scène nationale. Les victimes deviennent le miroir des valeurs des Lumières : sensibilité, sociabilité et bienfaisance. La valorisation de la catastrophe unit des souffrances individuelles et les sentiments universels. Ce statut privilégié fonde du même coup l'identité du lieu, la potentialité identitaire de la catastrophe éclipçant les villages voisins. La territorialisation des catastrophes s'aggrave donc à des enjeux de pouvoir²⁰ ».

Tous ces écrits ont un but politique et de recours financier. Ils sont descriptifs car ils sont adressés à ceux qui n'ont pas subi la catastrophe. Ainsi, par leurs relations et témoignages, ces communautés de sinistrés apprennent à adopter le langage étatique afin de mieux faire émerger leurs doléances. S'objective alors un phénomène nouveau au niveau national de *requête en dédommagement et en aides diverses*. On relate même des écrits sollicitateurs d'aide sur de « *faux tremblement de terre* ». Certains de ces « événements » étaient, par exemple, des glissements de terrain, comme à Villefranche-de-Rouergue, en 1775. *Malgré et à cause de ces errements interprétatifs et parfois de tentatives de fraude, le maillage scientifique de ces faits s'accroît, au travers de procès-verbaux de l'Académie Royale des Sciences : on compte 198 séances sur les séismes entre 1666 et 1789, contre seulement 18 pour les inondations et 3 pour les incendies.* À partir de 1740, 60% des références sont consacrées aux séismes du Royaume contre un tiers auparavant. La notion de tremblement de terre devient une catégorie de politique publique royale et scientifique. Les curés, les scientifiques, la presse (*Gazette de France, Affiches provinciales*) vont accentuer leur intérêt pour ces phénomènes pour différentes raisons tant pratiques, sociales qu'académiques ou de lutte contre les superstitions ou le providentialisme.

Ainsi, se profile un processus, nouveau pour l'époque, que Quenet qualifie de « *laïcisation du regard sur la nature* ». Diverses controverses sur les responsabilités des réparations à la suite des catastrophes naturelles se font jour, à partir de l'édit de 1695. « *L'édit de 1695 sur la réparation des églises et presbytères instaure la codification juridique de la catastrophe ("Édit portant règlement...", 1821-1833). Pour la première fois se trouve définie la responsabilité des différentes parties, c'est-à-dire les gros décimateurs, les paroissiens et le curé. Ce dernier est chargé de l'entretien courant tandis que les réparations exceptionnelles incombent aux deux autres* » (*ibid.*, p. 19). Ces controverses font écho aux diverses relations, communications et publications des communautés de sinistrés. Une nouvelle configuration juridique, politique, administrative et sociale de ces phénomènes voit donc le jour durant tout le XVIII^e siècle. La définition du terme « *tremblement de terre* » devient progressivement plus claire. C'est aussi à cette période que les premières formes des échelles de magnitude de tremblements de terre sont conceptualisées à partir de cartographies précises. L'échelle de Richter ne sera mise en place qu'en 1930 cependant.

1.2.2. Le tremblement de terre de Lisbonne (1755)

Le tremblement de terre de Lisbonne joue, durant le même siècle, un rôle central dans la modification des mentalités de l'époque par sa gravité et son extraordinarité. Le 1^{er} novembre 1755, 9h 40, Lisbonne (235 000 habitants) est ravagée par un séisme d'une magnitude estimée entre 8,5 et 9 sur l'échelle de Richter, suivi d'un raz-de-marée de quinze mètres de hauteur et d'un incendie ravageur extrêmement rapide, poussé par un effet souffle intense. Bilan : plusieurs dizaines de milliers de victimes (50 000 à 60 000) et 85% des habitations détruites (raz-de-marée + tremblement de terre + incendie). La source exacte du séisme demeure incertaine à ce jour. Mais les récentes recherches menées par Marc-André Gutscher, géologue au CNRS, laissent à penser que cette catastrophe serait due à un mécanisme de subduction océanique dans le golfe de Gibraltar

²⁰ (*ibid.*, pp. 18-19.)

et non à une collision entre la plaque africaine et la plaque eurasiatique. L'action du fraîchement nommé (juste avant la date du tremblement de terre) premier ministre du Royaume de l'époque est déterminante, dès les premières heures de la cessation du tremblement de terre : Sebastião José de Carvalho e Melo, futur marquis de Pombal, agit pour coordonner les secours. Il a l'idée innovante pour l'époque d'enquêter quasi sociologiquement et scientifiquement sur le séisme :

« *Le premier ministre du Portugal de l'époque, le marquis de Pombal (1699-1782), a recueilli les témoignages auprès de toutes les paroisses et regroupé une multitude d'informations sur le tremblement de terre et sur ses conséquences. Ainsi, on connaît la hauteur et l'heure d'arrivée du tsunami en différents endroits des côtes de la péninsule Ibérique, de l'Afrique du Nord, des Açores et du cap Vert*²¹ ».

Il propose et impose les premières normes antisismiques dans la construction des maisons et immeubles de Lisbonne. Il lance aussi une enquête dans tout le pays sur les indices avant-coureurs du séisme. C'est la première fois que l'on tente une explication scientifique des tremblements de terre. Carvalho e Melo reconstruit par ailleurs les quartiers sinistrés avec des rues à angles droits et des constructions sobres. Sur les bords du Tage, le palais royal, détruit, est remplacé par la monumentale place du Commerce, cœur de la Lisbonne actuelle.

Il s'agit du plus grand séisme jamais advenu en Europe pour l'époque. Le 5 février 1783, un tremblement de terre en Calabre très grave faisait plus de 40000 victimes. Un autre plus mortel encore eut lieu en 1908 à Messine en Italie (100000 morts), sans parler de celui d'Haïti (220 000 morts et 300 000 blessés). Cependant, le Séisme de Lisbonne, tant pour l'action exemplaire du Marquis de Bompal que pour les interrogations philosophiques et morales ou les effets socio-économiques qu'il a suscités, a marqué l'histoire du XVIII^e siècle. Les gens de l'époque ont été très impressionnés non seulement par le séisme et sa gravité, mais aussi par toutes les ondes et secousses qui ont atteint l'Europe et l'Afrique du Nord durant des mois. Ces effets ont été ressentis du Maroc (10000 morts) à l'Islande, dans les États allemands et même jusqu'à la ville de Boston aux États-Unis. Les ports du Sud de l'Espagne furent gravement détruits. Certains historiens datent du Séisme de Lisbonne le début du déclin du Portugal et de l'Espagne en termes de commerce et de colonisation bien que le marquis de Bompal ait fortement contribué, durant son gouvernement, au développement politique, administratif, technique et économique du Portugal.

C'est donc son effet global et quasi mondialisé qui donne à cet événement son relief historique et culturel particulier. Du fait des effets en cascades et prolongés de ces secousses, une observation fine et attentionnée assez large en sera faite. De plus, cette amplification sociale, culturelle, scientifique, philosophique et politique inouïe et inédite du séisme engendre un imaginaire de destruction des sociétés de l'époque. Theodor Adorno, dans son livre, *Le Jargon de l'authenticité : de l'idéologie allemande*, compare l'impact de cet événement à celui de l'Holocauste par son effet de sidération philosophique et existentielle. Voltaire publie son fameux *Poème sur le désastre de Lisbonne* qui est réédité vingt fois la première année (1756). D'une certaine manière, le sens de cet événement majeur était déjà structuré avant qu'il n'advienne (comme le livre de Beck est paru - et donc rédigé avant- au moment précis -1986- de la catastrophe de Tchernobyl).

« *Le débat sur le mal est largement antérieur, il avait regagné en acuité depuis la fin du XVII^e siècle. Le débat physique sur les catastrophes naturelles dans la formation de la Terre se déplace vers la difficulté à expliquer la diffusion instantanée d'une secousse sur des milliers de kilomètres. L'espace public des débats sur les tremblements de terre incorpore désormais la diversité locale des expériences apportant un appui décisif au processus de déterritorialisation et de publicisation de l'événement. La laïcisation de la catastrophe réside moins dans le rejet des interprétations religieuses, qui reste très relatif, que dans la transformation du drame en événement contingent situé dans un temps et dans un espace précis. Avec Lisbonne, la catastrophe accède à l'histoire, elle n'est plus un signe interchangeable avec d'autres signes de la nature, tirant sa signification dans un au-delà intemporel* » (Quenet, 2010, p. 21.)

Il se déroule donc une sorte d'historicisation de la catastrophe qui réarticule et restructure les liens entre passé, présent et futur. L'amplification des effets du tremblement de terre et son retentissement ouvrent la voie à une foule de terrains de recherches scientifiques et techniques, des activités des volcans à l'intoxication par le plomb. De plus, il s'établit un lien entre la scène nationale du débat et l'expérience locale des populations. Il se met en place une vraie politisation de cette catastrophe

²¹ Kopf Achim, « Le Tremblement de terre de Lisbonne », *Pourlascience.fr*, 30 novembre 1999 : <https://www.pourlascience.fr/sd/climatologie/le-tremblement-de-terre-de-lisbonne-1515.php>.

et des désastres en général, qui fait sauter le verrou de distance des souverains face aux malheurs du peuple, puisque le tremblement de terre de Lisbonne a ébranlé la légitimité politique du Royaume portugais (de l'Église, des Jésuites et des nobles).

1.2.3. Les résistances au changement : l'exemple du paratonnerre

Au même moment, à peu près, est inventé le paratonnerre (1749 aux États-Unis et 1752 en France), rappelle Walter. La conception providentialiste et fataliste de la foudre dominait les imaginaires pendant des siècles jusqu'à l'invention du paratonnerre. Comme d'habitude, il s'agissait soit d'une punition de Dieu, soit d'un avertissement (présage) sur le futur. Les transformations induites par cet instrument nouveau sont analogues au séisme de Lisbonne. Beaucoup de gens se refusaient à accepter l'ingéniosité de cette invention et nombre d'entre eux ont même attaqué des particuliers qui l'utilisaient. Walter relate diverses situations cocasses à ce sujet [...]. Le paratonnerre comme l'événement tragique de Lisbonne font émerger des discours et des représentations sociales, fortement axées sur les stéréotypes, face à cet objet nouveau.

cités commis dans une ville qui se comporte comme Sodome ou Gomorrhe ! Et de dénoncer la jouissance de la chair, la corruption, le luxe, la volupté, l'exagération des richesses⁸.

Désormais, il s'agira donc d'expliquer que l'installation du paratonnerre est une contribution à l'œuvre de la création, qui aide le flux électrique à rejoindre plus vite la terre. Ce changement d'interprétation va dans le sens d'une accentuation du caractère bienveillant de la Providence. Dieu est un père qui ne veut pas terroriser ses enfants et qui se réjouit des moyens techniques développés pour éloigner les dangers naturels. Tel est le nouveau discours des pasteurs éclairés des années 1760-1770⁹. Cela ne va pas sans résistances. À Düsseldorf, en 1781, le prince-Électeur Karl Theodor avait équipé son château de paratonnerres. Lors d'un orage deux ans plus tard, plusieurs maisons de la ville furent frappées par la foudre et incendiées. L'événement fut reçu comme une punition de Dieu, irrité par l'installation des paratonnerres au château ! La population se crut en devoir de les détruire et le prince dut faire appel à la force pour calmer les esprits¹⁰.

En France aussi, ce type de débat a acquis une certaine audience grâce aux plaidoiries de Maximilien de Robespierre (1758-1794). En 1780, les échevins de Saint-Omer avaient ordonné au sieur de Vissery de Blois-Valé la destruction du « Par-à-Tonnerre » élevé sur sa maison. Selon son avocat, le futur tribun jacobin, la physique avait pourtant « trouvé des moyens de garantir les hommes des foudres du Ciel ». Ce n'est pas l'avis des plaignants,

8. Parmi les sermons les plus véhéments, lire WAGNER Friedrich, *Der gerechte Feuer-Eifer Gottes über Hamburg : als die neue St. Michaelis-Kirche den 10 Merz 1750 durch einen Blitz in die Asche geleet war...*, Hamburg, Philipp Ludwig Stromer, 1750. Voir aussi le traité d' AHLWARDT Peter, *Bronto-Theologie, oder vernünftige & theologische Betrachtungen über den Blitz & Donner*, Greifswald-Leipzig, Weitbrecht, 1745.

9. KITTSTEINER Heinz D., *Die Entstehung des modernen Gewissens*, Frankfurt a. M. und Leipzig, Insel Verlag, 1991, p. 85-86.

10. JAKUBOWSKI-TIessen Manfred, « Kommentar », in MÜNCH Paul, « *Erfahrung* » als Kategorie der Frühneuzeitgeschichte, München, R. Oldenbourg Verlag, 2001 (*Historische Zeitschrift*, Beihefte, Bd. 31), p. 261-267 (épisode cité p. 266).

qui ont obtenu des autorités locales la décision de faire abattre l'installation, estimant que ledit Vissery avait « fait élever sur sa cheminée une machine pour attirer le tonnerre sur sa maison et faire tomber le feu du Ciel sur tout son voisinage ». Robespierre leur oppose que les paratonnerres sont répandus partout avec une grande utilité et déplore l'obstination des opposants : « Dans ce siècle, au sein des lumières qui nous environnent, au milieu des hommages que la reconnaissance de la Société prodiguait au Philosophe à qui elle doit cette sublime invention, on a décidé qu'elle étoit pernicieuse au genre humain. » Plus avant, Robespierre joue habilement sur les niveaux de discours : il utilise une phraséologie traditionnelle pour naturaliser complètement l'événement : « À la place du Tonnerre, qui échappe aux mains de l'Éternel pour passer au pouvoir de l'homme, je ne vois qu'une quantité de matière électrique accumulée dans un nuage, qui, au lieu de se précipiter sur la tuile qui couvre nos maisons, se porte, par une tendance naturelle vers une barre de métal, qui les surmonte et qui la conduit dans le sein de la terre. » Ce n'est pas un prodige mais une simple loi de la nature : « Ne craignons pas non plus que le Ciel regarde cette démarche, comme une tentative audacieuse pour braver son courroux, et pour lui ôter les moyens de punir nos crimes. » Au contraire « bénissons cette Providence bienfaisante qui, après nous avoir donné les simples pour guérir nos maladies, nous présente aujourd'hui des conducteurs électriques pour nous soustraire aux ravages de la foudre ». En 1783, la justice donne finalement raison à M. de Vissery qui put rétablir son paratonnerre¹¹.

Ces exemples mettent en exergue la difficulté trop souvent biaisée par les historiens des idées de construire une explication seulement sur la base du discours savant. La majorité de la population est bien en retrait des subtilités des théologiens et des assurances des milieux dits éclairés. Malgré cela, Lisbonne et le paratonnerre restent deux inflexions majeures à partir desquelles

11. Voir les documents publiés dans ROBESPIERRE Maximilien, *Œuvres complètes. Première partie. Robespierre à Arras. Tome II : Les Œuvres judiciaires (1782-1786)*, par Émile Lesueur, Paris, Ernest Leroux 1913, p. 141-174 en particulier.

1.2.4. Commentaires sur la construction sociale des causes des catastrophes

Comme pour le paratonnerre, et comme l'indique Walter, « *toute l'Europe lettrée disserte sur Le désastre de Lisbonne* » après 1755. Dans son *Poème sur le désastre de Lisbonne* de François-Marie Arouet, Dieu lui-même est interpellé sur son injustice. Voltaire prend alors au mot la lecture providentialiste. Il persifle donc dans sa charge antireligieuse habituelle et dans son profond athéisme. Jean-Jacques Rousseau²² disserte aussi sur ce problème, en approfondissant la question de la vulnérabilité des constructions lisboètes, de sa trop forte densité de population et de l'idée d'une meilleure agrégation écosystémique des sociétés aux natures qu'elles engendrent et inversement. Dans son chapitre X de *l'Essai sur l'origine des langues*, il proposa même de penser l'origine des sociétés comme consécutive aux accidents de la nature et aux conditions de vie tant climatiques qu'agricoles, du fait des séries de réajustements qu'ils conditionnent. Cet angle d'approche est particulièrement original pour l'époque et même de nos jours. Elle est même très différente de l'approche constructiviste et strictement sociologique de Durkheim : expliquer le social par le social. En effet, elle implique une réflexion sur les tendances à naturaliser le social et à socialiser la nature et donc sur l'inclusion de cette dernière dans des raisonnements constructivistes. C'est d'ailleurs tout le sens de l'écrit de Serge Moscovici sur une histoire humaine de la nature.

« *Aussi loin que nous pouvons remonter dans les chaînes des filiations, nous ne reconnaissons que des secondes natures se succédant les unes aux autres, sans aboutir à aucune formation pure, primitive. Le volume accru de la boîte crânienne, la station debout ne précèdent pas l'éclosion des artifices : ils l'accompagnent ou lui font suite. La main et le cerveau sont des "appareils" qui ont été inventés – et continuent de l'être- au même titre que la lunette astronomique, la machine à calculer ou les matières chimiques, qui n'existaient pas avant d'avoir été conçues par nous. Toute démonstration concernant un état biologique initial est affectée d'un doute, d'autant plus prononcé que l'on ne saurait fixer avec netteté, dans l'évolution humaine, une phase où la transformation de ce substrat organique soit indépendante de la transformation générale de l'espèce ou s'interrompt. L'homme sans art, sans technique mentale ou gestuelle, nous est inconnu. S'il est vrai qu'une substance biologique préexiste partout, elle n'est pas directement domestiquée en tant que telle. Nous agissons sur un de ses aspects qui est nécessairement un produit, et dont la matière telle qu'elle s'est formée spontanément, demeure pour nous du domaine de la fiction²³ ».*

La relation entre le fait naturel et les sociétés est loin d'être simple. Dans la position rousseauiste, est interrogé l'effet de socialité inhérent aux bouleversements catastrophique (« *l'économie providentielle de la catastrophe* ») et donc d'une sorte d'impact inversé provoqué par des éléments naturels sur la reconstruction du social et de l'espace urbain ; dans la position moscovicienne, on observe une sorte d'action historique de la nature sur l'homme/société et de l'homme/société sur sa nature et son environnement techno-bio-socio-historique, articulé autour des processus d'innovation, de reproduction, de travail et de technologie. Mais au-delà de ces nuances, on doit bien comprendre que le XVIII^e siècle voit se dérouler la transition d'une conception de la nature vue comme externe à/ou séparée de/ la société à celle d'une nature intégrée au social et interconnectée aux activités humaines. À partir du moment où les découvertes scientifiques et expérimentales permettent de penser la nature comme un ensemble dynamique modifiable greffée à l'humanité, à travers la réciprocité des interactions entre la nature de l'homme et l'homme de la nature, les deux notions de « vulnérabilité » et de « risque » commencent à être théorisables.

Jean-Bruno Renard dans son livre, paru en 2011, *Le Merveilleux. Sociologie de l'extraordinaire*, Paris, CNRS éditions, remarque aussi que le XVIII^e siècle constitue une période charnière, pour tout ce qui a trait à l'interprétation mythique ou rationnelle de ce qu'on qualifie alors de « nature ». Celle-ci a parfois un lien avec une sorte d'extraordinaire : exemple : l'existence des sirènes est sérieusement débattue au XVIII^e siècle par des naturalistes aux obédiences confessionnelles ou scientifiques contrastées.

« *La fin du XVIII^e siècle correspond au remplacement de l'épistémé religieuse par l'épistémé scientifique, qui atteignit son apogée au XIX^e siècle avec le positivisme et le scientisme, et domine encore aujourd'hui le monde occidental²⁴ »*

²² Rousseau Jean-Jacques, « Lettre à Monsieur de Voltaire sur ses deux poèmes sur "la Loi naturelle" et sur "le Désastre de Lisbonne" », *Écologie & politique*, vol. 30, n° 1, 2005 (1^{re} édition : 1756), pp. 141-154 : <https://www.cairn.info/journal-ecologie-et-politique1-2005-1-page-141.htm>.

²³ Moscovici Serge, *Essai sur l'histoire humaine de la nature*, Paris, Flammarion, 1968, p. 35.

²⁴ Renard Jean-Bruno, *Le Merveilleux. Sociologie de l'extraordinaire*, Paris, CNRS éditions, 2011, p. 136.

Renard, comme Walter, constate donc une relative complémentarité entre le niveau du rationnel et celui de l'imaginaire et du providentialisme religieux, durant cette période historique. Malgré l'adjonction hybridées d'un nouveau système de pensée rationaliste, naturaliste et moderniste préventif, les visions obscurantistes, superstitieuses, illuministes, merveilleuses ou mystiques des catastrophes perdurent (punition ou avertissement divin ?/ « main du diable », « animisme » ?/ intervention d'esprits ou de formes parapsychologiques : cf. mesmérisme).

« *Ainsi Lisbonne a bousculé la raison des Lumières. Il y a une sorte de constat d'impuissance à comprendre la logique de l'ordre du monde, celle de la théodicée, mais une conviction forte de l'insolubilité de la question du mal* » conclut Walter (p. 126), à propos de ce basculement dans le monde du XVIII^e siècle dit « moderne ». On passe ainsi peu à peu du « fléau » à la « catastrophe ». Cependant, l'entrée dans le monde du calcul, de la prévision des risques, de l'analyse scientifique de l'environnement est contrebalancée en permanence par des tendances de type chiliastique (uchronies et utopies, millénarismes, messianismes²⁵).

1.3. L'émergence mondiale des sociétés du risque (après 1945)

On vient de le voir : l'émergence mondiale des risques implique la mise en avant d'une autre conception de la nature et de la société déjà entrevue par Rousseau dans sa réponse à Voltaire, concernant le « désastre de Lisbonne », et, plus tard, dans d'autres écrits, et évoquée, par exemple, par Moscovici dans son approche historicisée et socialisée de la nature. On repère donc trois types de représentations des ensembles nature/culture : le premier est toujours actif mais prédominait avant le séisme de Lisbonne (*modèle providentialiste et religieux, mystique*), le second a émergé avec le scientisme, les Lumières et la modernité (*séparation société/nature*). Dans ce deuxième modèle, les scientifiques, les entrepreneurs, les gouvernements, les systèmes assurantiels et les citoyens pensent la nature comme indépendante, externe à la société bien que connectée et comme « à dompter » ou « à conquérir ». Cette vision-là, séparée, instrumentale, présuppose une nette séparation les ressources (nature, espaces de domination) et les sociétés (lieux de civilisation, d'artifices, d'industries).

Cette séparation fondamentale fut remise en cause notamment par les premiers penseurs environnementalistes, surtout dans les années 1960 (dont Moscovici, E. Morin en France) qui proposèrent un troisième modèle dont la théorisation achevée a été effectuée par Ulrich Beck en 1986²⁶. Dès lors, on ne parle plus que d'un *seul écosystème où sont profondément interconnectés les niveaux biologiques, naturels, sociaux, culturels, et les ensembles techno-industriels*. Latour et Callon, théoriciens de l'acteur-réseau, eux aussi, décrivent l'existence du même type de relations « nature/culture » en parlant d'*objets hybrides*²⁷ donc de formes à la culturelles et naturelles, devenant des « secondes natures », objets de production et d'échange. La société est alors considérée comme un collectif d'humains et de non-humains (objets), en interaction : les « actants ». Nous reviendrons sur ces conceptions et leurs conséquences sociétales et aussi sociologiques. Essayons d'en déterminer quelques conséquences notamment en analysant d'abord l'impact de l'économie de marché sur la définition du risque.

1.3.1. Préambule sur l'origine accidentologique et assurantielle de l'analyse des risques

Patrick Peretti-Watel, dans le chapitre 3 de son livre, *La sociologie du risque*, rappelle que la notion de risque provient aussi et historiquement des pratiques assurantielles déjà naissantes et développées au XVIII^e siècle pour parer aux conséquences des catastrophes naturelles et des missions colonisatrices et entrepreneuriales. La notion de risque va pouvoir transformer et palier une tendance à l'*attribution de fautes* pour tout ce qui concerne les accidents du travail industriel à la fin du XIX^e siècle. Durant une grande partie du XIX^e siècle, les conflits sont formulés comme des *attributions de fautes* (distraction de l'ouvrier ? faute du patron utilisant des machines dangereuses pour augmenter son profit) lors des procès compliqués. À partir de la loi du 9 avril 1898, sur les accidents de travail, la qualification de l'accident change du fait de l'introduction des assurances sociales et au travail. On fixe la nécessité de calculer des réparations pour donner suite à des préjudices subis. On passe donc de la

²⁵ Henri Desroche, *Sociologie de l'espérance*, Paris, Calmann-Lévy, 1973.

²⁶ Beck Ulrich, *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. fr., Paris Flammarion, (1^{re} éd. en langue allemande : 1986), 2002.

²⁷ Latour, Bruno, 1991, *Nous n'avons jamais été Modernes : Essai d'anthropologie symétrique*. Paris, La Découverte.

Bencherki Nicolas, 2018, « La théorie de l'acteur-réseau entre Latour et Simondon », Symposium, vol. 222, n°2 (automne), pp. 72-87 : [https://www.pdcnet.org/C12573E5003D645A/file/56B9DE0AD92701518525834C005BE660/\\$FILE/symposium_2018_0022_0002_0074_0_089.pdf](https://www.pdcnet.org/C12573E5003D645A/file/56B9DE0AD92701518525834C005BE660/$FILE/symposium_2018_0022_0002_0074_0_089.pdf).

recherche de faute à un raisonnement tourné vers la désignation de responsabilités, de causalités et le calcul de risques en fonction de limites financières acceptables et de normes objectivées de sécurité.

Au nom du *solidarisme* (philosophie émergeant au milieu du XIX^e siècle en complément aux socialismes et aux premiers pas du marxisme) et d'une conception élargie du contrat social, on considérera que *tout individu doit bénéficier de la prise en charge de la collectivité*²⁸, principe qui est devenu si puissant aujourd'hui qu'il bloque l'économie nationale et européenne autour d'une fabrication de la peur (épidémie). Après les risques d'accidents de travail (1898), les réglementations solidaristes s'étendent aux personnes âgées, aux infirmes et aux pauvres (loi de 1905). Cette suite de législations est d'ailleurs contemporaine de l'écrit de Simmel, *Les Pauvres* (publié en 1907) et d'une tendance universelle à la mise en place de dispositifs assistanciers. On considère alors que le risque est un *événement ou un état qui peut toucher tout le monde à chaque moment de sa vie*. C'est au nom d'un risque virtuel et théorique que les membres de la société acceptent d'instituer des assurances sociales pour tous et donc un contrat commun. Cette conception est contemporaine de la généralisation de la vision de la prévention, initiée dans les recherches vaccinales de Pasteur sur les contagions et les microbes. Le risque est alors considéré de plus en plus comme une maladie contagieuse pouvant frapper quiconque. Le risque devient alors social, potentiellement surgissant et proliférant.

Se met alors en place une science à visée strictement financière : l'*accidentologie assurantielle* : on calcule des fréquences grâce à l'instauration de banques de données élaborées par des structures administratives qui instruisent, catégorisent, classent et font la prévision des événements accidentels. En parallèle, on observe la généralisation des assurances et des demandes de réparations au fur et à mesure des avancées sociales et de publications juridiques nouvelles dans ce domaine. On observe alors que ces événements accidentels, bien qu'étant de type individuel, sont extrêmement prévisibles et collectifs. C'est à peu près à la même période que sont publiés les travaux sur les facteurs collectifs de la mort dans le livre *Le Suicide* de Durkheim. Des paramètres divers sont alors pris en compte pour expliquer une conduite à risques : de la densité démographique ou urbaine à l'isolement social, relationnel ou aux conditions de circulation routière. Ces approches permettront de démontrer toujours plus la profonde interdépendance de la vie humaine et des facteurs sociaux et contextuels.

« *L'accident moderne se présente donc comme un mal nécessaire, inhérent à la vie en société [...]. Évidemment, aucun événement n'est par nature un accident. Les mêmes faits, autrefois interprétés comme la conséquence d'une volonté divine ou humaine, sont maintenant "accidentalisés". L'accident est un mode de représentation des événements, dont le champ d'application va s'étendre continûment* » (Peretti-Watel, *op. cit.*).

Mais la construction de l'événement en tant qu'accident ne suffit pas. Il faut aussi le qualifier en termes techniques et opérationnels pour les contrats d'assurance et donc de calculs de réparation possible. Comme on le sait, le calcul de probabilité va fortement porter sa marque sur cette corporation et sur la *monétarisation des accidents et des désastres*. L'assurance est alors une manière de découper, reconstruire et réorganiser certains éléments de l'environnement. « *Il n'y a pas de risque en soi, tout le peut le devenir. C'est pourquoi l'extension moderne du risque ne relève pas de la prolifération d'événements d'un type déterminé, mais de la diffusion d'une technique de traitement particulière* » (Peretti-Watel, p. 52). Grâce à la technique assurantielle, des domaines nouveaux sont appréhendés et des produits innovants créés en fonction des nouvelles représentations dans telle ou telle société (exemple : assurance vacances annulation pour les locations ; assurances annulation mariage, assurance pour animaux domestiques, etc.).

Pour Peretti-Watel, le risque assurantiel a trois caractéristiques : il est *calculable*, il est *collectif* et il est un *capital*. Qu'entend-il par ces trois propriétés ? Le *calcul* permet de voir dans quel type et sous quelle probabilité un événement négatif peut survenir et ceci afin de prévoir, eu égard aux primes d'assurance encaissées sur une période donnée, combien la société d'assurance peut verser de dédommagement en cas de dommage aux assurés. De ce point de vue, cet auteur insiste pour dire que l'*assurance fait du jeu (au sens de théorie du jeu et de calcul probabiliste inventé autour du jeu de dés) un modèle du monde*. Ces calculs sont de type logique et déductif. Mais il faut aussi tenir compte d'autres éléments (collectifs) pour établir un modèle du risque assurantiel : on observe alors, dans la nature sociale, la régularité d'un fait auprès d'une population de référence (statistiques, évolutions des mœurs). L'assurance est, comme le dit Peretti-Watel, une « *technique de socialisation des risques* » et elle ne peut être profitable qu'à condition de concerner beaucoup de gens (des séries ou des masses). Enfin,

²⁸ Girardin Émile (de), *La politique universelle. Décrets de l'avenir*, Bruxelles-Londres-Leipzig, Dulau et Cie, 1852.

le risque *correspond à un capital* dans la mesure où on n'assure pas le bien ou la perte réellement subie, mais une somme d'argent fixée d'avance, établie en fonction de calculs prévisionnels de profitabilité. On essaie alors d'évaluer un certain type de dommage concernant un bien initialement monétairement évalué en prévoyant ses réparations possibles. Ainsi, l'assurance conduit à organiser le monde sous la forme de la stabilité de l'expérience de vie. Il s'agit de construire un avenir stable et continu à travers une gestion des conduites humaines par la prévoyance. On rappelle d'ailleurs que l'avènement du calcul de probabilité au XVII^e siècle est contemporain de l'émergence du marché et des sciences économiques. Blaise Pascal, l'inventeur de la théorie de la probabilité, serait aussi un précurseur de la doctrine libérale du marché et d'une théorie économique correspondante. Il a même fondé la première compagnie de transport collectif parisien, selon D.-R. Dufour (Dufour, 2010).

La conception du risque est alors indépendante de toute approche causaliste. Il est extrêmement lié à la notion d'accident et d'aléa. Il est envisagé comme le résultat d'un faisceau de facteurs. Tout cela s'exprime dans la définition suivante du risque selon Peretti-Watel : « *Un risque est un dommage dont on peut évaluer la probabilité d'occurrence, et qui doit posséder une expression monétaire, afin de lui associer un capital.* » Il correspond à une double quantification (calcul de probabilité et du dommage). Le but est ainsi de fixer le montant de la prime à demander concrètement aux assurés tout en anticipant un profit et une rentabilité de l'assurance proposée. Cependant, ces éléments sont à nuancer car il existe aussi une représentation individuelle du risque (prises de risques liés à la biographie propre d'un individu plus casse-cou ou prudent ; ou à des facteurs spécifiant l'identité de l'assuré) qui fait varier les contextes de définition des contrats d'assurance. Ce qui fait que les risques assurantiels sont à concevoir comme à la fois hyper socialisés et hyper individualisés.

Enfin, il faut insister sur la différence importante entre « risque » et « péril ». Le premier représenterait un danger librement accepté, donc lié à une décision, et évitable, d'après Niklas Luhman (cité par Peretti-Watel, p. 55) ; le second est vu comme venant de l'environnement, au sens large du terme, et il ne peut donc pas être contrôlé. Ce *distinguo* entre risques assumés (choisis, liés à une décision) et aléas (risques diffus, péril) a déjà été abordé précédemment (hazard, risk, vulnérabilité). Les risques choisis désignent, par exemple, les conduites dangereuses (conduite en état d'ivresse, modes de vie avec prise de risque, de nos jours le fait de fumer est considéré comme un risque). Les périls sont des événements sur lesquels la société ou l'individu n'a pas de prise (agression par un cambrioleur, déraillement d'un train, tremblement de terre, épidémie sauf si le virus est volontairement élaboré dans un laboratoire biotechnologique). La définition des risques dépend alors des processus sociaux en jeu et des représentations collectives qui les rendent contrôlables ou non, prévisibles ou non. On peut penser au sida qui peut apparaître comme un péril si on ne peut contrôler les prises de risques de ses partenaires (ne se protégeant pas, multipartenariat) ou si on imagine à tort qu'il peut être transmis par simple contact manuel ou épidémique.

Peretti-Watel indique aussi que les sociétés à risques voient disparaître l'exigence moraliste d'attribution de fautes à des coupables ayant généré des malheurs et menaces. On ne chercherait plus des *coupables* (causalités univoques et explicites, fautes) mais des *payeurs* (responsabilités articulées aux assurances et, vu la complexité de la société, aux facteurs de risques – variés, disséminés, multiples- plutôt qu'à des causes précises). On passerait donc du déterminisme au probabilisme, proche du raisonnement épidémiologique. Par exemple, dans le repérage des facteurs favorisant une maladie, on développe un raisonnement fondé sur l'épidémiologie, discipline combattant les approches causalistes entre 1945 et 1964 pour les effets nocifs du tabagisme. Cette prégnance du modèle probabiliste explique aussi l'émergence de la doctrine omniprésente de prolifération des risques et donc de causalités multiples à un problème. La prise en considération de découvertes scientifiques ou de risques supplémentaires peut advenir à la suite de recherches récentes : citons notamment la découverte des effets néfastes du 4-méthylimidazole (4-MEI), qui sert à colorer la boisson, mais également d'autres sodas, les sauces soja et certaines bières (Pélessier Pauline, « *Colorant cancérigène : Coca-Cola obligé de modifier sa recette* », *LeMonde.fr*, 8 mars 2012).

On se rend compte que les risques résultent d'une technoscientificité qui se sophistique et des interventions d'acteurs autour d'exigences sanitaires toujours plus fortes. Il y a bien là une transformation de la causalité par son façonnement multifactoriel et par ses renouvellements permanents sociaux et technoscientifiques. On ne peut pas considérer que la construction des risques soit uniquement un phénomène strictement rationnel et scientifique. Les risques nouveaux sont aussi de type sociologique et représentationnels, en devenant un alliage de connaissances scientifiques et de croyances/peurs.

La notion de risque implique aussi des usages détournés, voire dangereux, en termes de classification des individus et des groupes sociaux. Ces classifications sont produites pour des motifs politiques, socio-économiques et sanitaires : autour de « conduites à risques », de « groupes à risques », « gènes à risques », « individus à risques ». Les pratiques assurantielles, politiques, sanitaires et administratives induisent donc objectivement des formes de stigmatisation, notamment comme durant la gestion du Covid-19 où des soignants et des pompiers ont été suspendus de leur fonction sans motif rationnel et sans justification scientifique. Le danger est alors que l'on estime qu'il existerait des « gènes à risques » pouvant conduire à des précautions eugénistes en programmant l'évitement de risques de santé inscrits dans l'hérédité avant qu'un individu ne naisse. Se développent donc de plus en plus d'incitations à « responsabiliser » l'individu et aboutir à un processus de stigmatisation dangereux et problématique. Ainsi, *on rendrait déviants des groupes ou des individus pour des questions statistiques, de politique administrative ou de découverte scientifique*. Par conséquent, les conduites à risque (tabagisme) sont dénoncées comme liées à un manque de solidarité sociale de la part du fumeur (coûts pour la société tout entière). On a accusé aussi les gens qui n'acceptaient pas les produits expérimentaux Arn messenger Pfizer ou Moderna, d'être des irresponsables, voire des criminels dangereux. Certains malades du sida ont reçu par le passé la même stigmatisation bien que certains groupes soignés disposent de nos jours d'une espérance de vie égale, voire supérieure dans certains cas, aux bien-portants. Peretti-Watel décrit, en s'appuyant sur de nombreuses enquêtes, une stigmatisation croissante des fumeurs (enquêtes par sondage décrivant les fumeurs comme responsables des problèmes de santé qui leur arrivent ou l'existence d'une guerre entre fumeurs et non-fumeurs). La stigmatisation des fumeurs est d'ailleurs justifiée idéologiquement par des travaux d'épidémiologie et de calculs des risques qu'ils prennent. Les consignes basées sur l'épidémiologie se multiplient. La déviance renvoie alors à un faisceau de conduites à risques : consommations de tabac, alcool, drogues ; comportements de vol, de fugue, d'absentéisme scolaire ; violences subies ou réalisées, conduites suicidaires, troubles alimentaires, sexualité précoce, non protégée, multipartenariat sexuel et désormais passe sanitaires ou écologistes. La prolifération des risques, l'effet de retardement des effets nocifs de substances et la dilution des chaînes causales sont des processus qui rendent les catastrophes écologiques qu'elles soient lentes et insidieuses (dans l'eau, la nourriture, l'air) ou brusques et inattendues (marées noires, substances toxiques diverses). Il s'agit de « nouvelles menaces » qui voisinent entre « risques » et « périls ».

On se demande néanmoins, malgré la supposée complexité des processus en jeu, quelles sont les chaînes causales d'un dommage, quel est le degré d'acceptabilité d'un risque et quelle évaluation globale on peut lui donner au détriment de la théorie probabiliste. Face à des dommages inaltérables et non réversibles, la prise de risque minimale est déjà énorme. Pour Peretti-Watel, le risque est d'un point de vue mathématique le produit d'une probabilité et d'un dommage. Si la probabilité est minimale et le risque est maximal (voire énorme), la question passe du domaine technique (on s'en remet aux technocrates) à celui politique. Au fond, un « *risque acceptable est un risque accepté* » (Ewald, 1986, p. 424). Par sa prolifération et son extension aberrante, la notion de risque serait « *victime de son succès* ». Il finirait par être réinterrogée, par exemple, en fonction de l'évolution des technologies et des forces productives dans le monde. Cependant, concluons provisoirement sur le fait que la gestion du profit assurantiel a permis de structurer pour longtemps l'analyse objective des risques.

1.3.2. Les sociétés du risque depuis 1945

La phase mixant le providentialisme et le naturalisme techniciste scientifique prend fin avec la 1^{re} guerre mondiale. La violence inouïe de ce conflit génère la plus forte catastrophe (20 millions de morts, 20 millions de blessés) de tous les temps pour l'époque. Malheureusement la 2^e guerre mondiale triplera ce triste bilan mortel. Du côté allemand, la punition divine est considérée comme une punition par la guerre. On la voit comme un désastre punissant la prévarication et les pêchers les plus divers conformément à une forte matrice spirituelle protestante. Comme le dit Walter : « *Il en ressort l'impression très nette que la dimension providentialiste et rétributive de la catastrophe est exacerbée dans la culture germanique et très peu présente dans l'évaluation que font les évêques français d'un événement dont la responsabilité est attribuée sans hésitation à la barbarie germanique. Il faut y voir l'influence de la Réforme mais aussi d'une situation intérieure française. Le catholicisme devait absolument prouver son attachement aux valeurs de la Nation pour sortir de l'ostracisme où l'avait confiné la République laïque* » (Walter, 2008, p. 206). Une telle conception, voyant dans les atrocités une « main divine », ne pouvait cependant plus tenir face à l'horreur. L'idée que les victimes de cette tragédie collective auraient une faute grave à expier ne passait plus.

Parallèlement, le mythe du progrès d'avant 1914 est explicitement remis en cause. Les réactions face à diverses catastrophes le prouvent comme l'incendie du métro Couronnes à Paris, en 1903 : 84 morts ; et la catastrophe minière de Courrière, le 10

mars 1906 : plus de mille morts. Au du début de ce 20^e siècle dans un journal conservateur breton, cité toujours par Walter, on voit resurgir l'idée providentialiste :

« *Quelle épouvantable succession de drames et de fléaux ! Et quels défis jetés à cette science idolâtre, qui devait nous affranchir de toutes les calamités et faire de la terre un nouvel Eden [...] ! Déconcertée par tant de mystères, la société moderne consentira-t-elle, enfin, à se frapper la poitrine et à s'humilier ? Reconnaîtra-t-elle les limites de sa puissance ? S'inclinera-t-elle devant la Cause Première ?* » (Walter, 2008, p. 194).

Les effets sociaux de l'industrialisation et les conséquences des modes de vies urbains sont aussi interpellés. La sociologie est d'ailleurs née d'une volonté positiviste de meilleure gestion de ces dérégulations, comme notamment les phénomènes de foule, l'aliénation des masses laborieuses, ou l'émergence de solidarités nouvelles. Le naufrage fameux du Titanic, prototype des *disaster story* au cinéma, en 1912, vient renforcer ce sentiment de fausse puissance sur soi, les machines, la nature et autrui. La 2^e guerre mondiale et la solution finale achèvent de détruire cette croyance dans le progrès autant que la conception providentialiste du monde. Les horreurs conduisent même à l'idée que Dieu a déserté le monde ou bien que les désastres ne sont pas des punitions. La seconde grande catastrophe collective ne reçoit alors plus du tout d'explication providentialiste. Comme le dit Jean-Pierre Dupuy, dans *Petite métaphysique des Tsunamis*, « *Auschwitz réalise une sorte de double satanique de la théodicée* ».

Un nouveau paradigme de confrontation aux désastres et au risques émerge peu à peu. On a vu l'étymologie du mot « risque » (**voir et lire ce document ENT**) dans un texte de Walter. Ce dernier propose (p. 235) de considérer ce mot sous deux acceptations :

1. Comme une donnée, d'une part, et comme une construction sociale, de l'autre. S'il s'agit d'une donnée, on le classe comme aléa. Il existe indépendamment de notre perception (éruption volcanique). « *L'aléa est un événement possible, avec une probabilité plus ou moins forte d'actualisation* ».
2. Dans l'autre cas, le risque est envisagé, comme résultant d'une phase d'objectivation sociale et d'évaluation collective. Il serait ainsi l'objet de controverses et de discussions. Walter cite alors Mary Douglas pour qui *le risque ne serait pas une chose en soi, mais une façon de penser et donc un stratagème hautement artificiel*²⁹. En cela, il devient non seulement probable mais prévisible par la manière dont certains groupes sociaux vont se positionner face à sa possible venue. Exemple, peut-on envisager l'existence d'un risque nucléaire en France de 2012 à 2060 ? De quelle nature ? Cette vision du risque fait intervenir les représentations sociales, l'imaginaire et les idéologies. Le risque résulte alors d'une formalisation de la relation entre pratiques sociales, politiques ou économiques, d'une part, et représentations, imaginaires, croyances contemporaines, de l'autre (ou entre aléas et vulnérabilité sociale).

L'émergence d'une période dite d'idéologie des risques n'est pas seulement la conséquence d'une absurdité des grandes catastrophes de la seconde guerre mondiale et de l'émergence de la menace atomique. Il y a aussi une augmentation de la sensibilité au risque. Pour Walter, trois raisons interviennent dans la perception nouvelle après 1945 :

- I. Aptitude et idéologie collective et individuelle plus fortes pour modeler ses propres conditions d'existence (du moins dans les pays industriels) ;
- II. Vision toujours plus opaque et catastrophiste de l'avenir, accompagnée d'un affaiblissement effectif des individus à se percevoir comme savants face à la complexité des systèmes bio-techno-sociaux et faces aux experts technocrates et scientifiques qui deviennent les nouveaux oracles des temps postmodernes ;
- III. Exigence accrue des consommateurs à améliorer leurs conditions économiques et matérielles de vie.

On assiste alors à une séparation très nette entre une *nouvelle irrationalité* (les citoyens, les communautés angoissées, les sentiments d'insécurité, les états alarmistes) et une *technocratie* de calculateurs, définissant une ingénierie du risque et des technstructures. La prise en compte de la notion de risque a été accentuée à partir des travaux d'Ulrich Beck ou même avant lui, de ceux de Patrick Lagadec : dans ses travaux dès les années 1970, puis par deux publications (*Lagadec Patrick, 1981, La Civilisation du risque. Catastrophes technologiques et responsabilité sociale, Paris, Le Seuil ; Lagadec Patrick, 1981, Le*

²⁹ Mary Douglas, *Risk and Blame : essays in cultural theory*, London/NY, Routledge, 1992, p. 46.

Risque technologique majeur. Politique, risque et processus de développement, Paris, Pergamon-Futuribles). Donc, depuis la fin des années 1970, il est moins possible d'imputer les dangers et les risques à des entités externes (la nature, la Providence, ou à des ensembles non-contrôlables). On élabore des outils théoriques et méthodologiques pour appréhender de façon efficace les risques provenant principalement des dispositifs industriels et artificiels.

Comme déjà indiqué, la nature est définitivement conceptualisée comme connectée, comme intégrée à la société. Les risques sont la conséquence d'une imprévoyance ou d'une non-maîtrise, tant dans le management des systèmes techno-industriels que dans les conséquences des phénomènes plus géophysiques ou globaux. Dans cette configuration de pensée, le concept de risque fait intervenir une *solidarité invisible entre les humains*. Parallèlement, se développe une sorte de mondialisation des risques, soit pour des raisons de développement économique (augmentation du commerce mondial), soit pour donner suite à des catastrophes industrielles majeures qui deviennent de fait globales ou transfrontalières. À cela s'ajoute une tendance à l'hypersensibilité aux risques dans les espaces sociaux et économiques développés et sécurisés. Cette situation d'hypersécurité engendre un énorme paradoxe car, d'après certains spécialistes, 99% des individus touchés par les catastrophes naturelles habitent ailleurs qu'en Europe et en Amérique du Nord (Walter, 2008, p. 239). La vulnérabilité est donc profondément exacerbée dans des espaces hypersécurisés. Les films catastrophes ou d'horreur la mettent fort adroitement en scène. Mais elle est, en fait, associée à des facteurs de type climatique, socio-économique et de développement. **Cependant, ce paradoxe lié au ressenti de la quotidienneté qui n'est pas si horrible que cela dans nos sociétés, se résout dans une eschatologie globale de la destruction de l'espèce humaine à long terme.**

« La situation contemporaine a toutefois la spécificité d'exposer collectivement, sans échappatoire, à un ensemble de risques globaux, notamment celui d'une éventuelle destruction de la vie sur terre. Avant, les risques collectifs pouvaient être attribués à un sous-approvisionnement en technologie, par exemple, en équipements d'hygiène avec les conséquences sanitaires liées aux carences des adductions d'eau et des égouts dans les villes. Aujourd'hui, ils n'apparaissent que comme des suites implicites de l'industrialisation » (Walter, op. cit. p. 241). Toute décision, même la plus infime d'un scientifique va mettre en branle un mécanisme politique et des conséquences sociétales imprévues par lui et par ceux qui le financent ou en attendent des bénéfices soit économiques, soit sanitaires, soit en termes de mode de vie.

Finalement, la question du risque prend un sens éminemment sociétal. Alain Bourdin affirme, dans un texte de 2003 : « C'est d'abord en raison de l'importance prise, dans la conscience commune, par la notion de risque que la sociologie s'en saisit. Le risque nucléaire, d'abord perçu à travers l'information donnée sur l'équilibre de la terreur et des grandes crises comme celle des fusées de Cuba, prend une autre dimension lorsque la contestation du nucléaire civil s'autonomise. L'accident de Three Miles Island (1979) et surtout la catastrophe de Tchernobyl (1986) en font une préoccupation de premier plan. Avec Seveso (1976), Bophal (1984) ou les grandes marées noires (Amoco Cadiz, 1978), le risque technologique connaît une montée en puissance parallèle. Les décennies suivantes voient l'irruption du risque sanitaire et biologique avec le sida, la vache folle, les OGM, le clonage... Ces événements balisent la construction de grandes peurs collectives : autour de la santé, des technologies folles, de la destruction de l'humanité. **La sociologie du risque est peut-être d'abord un écho (qui devient parfois une réponse ou une analyse) des peurs qui dominent les sociétés contemporaines – en tout cas les plus riches d'entre elles³⁰** » (Alain Bourdin, 2003, p. 7-8).

Paradoxe des risques, oscillant entre le calcul assurantiel, la théorie des probabilités, la vulnérabilité des population (la cartographie des inondations ou des coulées de laves) et les formes obsessionnelles du principe de précaution, des sociétés riches, d'une part, et les vulnérabilités des sociétés du Sud, appauvries par l'incapacité de leurs élites gouvernantes et par de multiples désastres tant naturels, sanitaires que technologiques-industriels.

La gestion des risques a été d'abord, durant le XVIII^e et le XIX^e siècle, une technique et une ingénierie financière avant de se constituer, alimentée par la peur collective, comme objet d'une étude sociologique ou historique. Mais ce qui donne une force nouvelle à l'approche des risques à partir de la fin des années 1970, c'est la *théorie de la modernité réflexive* ; inspirée des

³⁰ Bourdin, Alain. « La modernité du risque », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 114, n° 1, 2003, pp. 5-26 : DOI : <https://doi.org/10.3917/cis.114.0005>. URL : <https://www.caim-int.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2003-1-page-5.htm>.

travaux de P. Bourdieu³¹, avec son développement de la notion de réflexivité des acteurs, d'A. Giddens³², avec sa notion de *modernité radicale*, et d'U. Beck³³, avec sa théorie de la *seconde modernité*. Dans ces tendances théoriques qui se rapprochent, on détecte un certain nombre de caractéristiques (Bourdin, *op. cit.*) :

I. Le cadre de la modernité est désormais défini au sein d'un mouvement et d'une dynamique de mutation individuelle et collective, ancrées sous le signe de la rationalité procédurale. Les sociétés sont modernes quand elles acceptent de gérer l'équilibre entre l'irrationalité des sociations passées et l'utopie organisationnelle en train de se faire. La modernité est donc un cadre global, incluant des changements et des conflits, fondé sur le progrès et la rationalisation dans tous les domaines tant industriels que politiques ou administratifs.

II. Le constructivisme : décrivant l'idée que dans les sociétés fortement complexes, tout est le résultat d'une construction et d'une reconstruction et qu'il est difficile de fixer un cadre de pensée trop rigide de la réalité qui évolue vite en fonction des contraintes techno-industrielles et économique-sociales. Une démocratie, une organisation ou une entreprise quelconque reposent sur la mobilisation de ses membres. Ils sont vus alors comme acteurs de la construction sociale.

III. La réflexivité implique l'intégration des expériences acquises dans les procédures actuelles et les projets en cours. Ainsi, les sociétés doivent faire ce travail de retournement et de questionnement critique sur les bases mêmes de leur développement et de leurs créations de richesses ou d'innovations. Les sociétés prennent alors conscience qu'elles génèrent des problèmes et des catastrophes par leur propre mode d'accomplissement.

IV. La réflexivité est aussi expérimentée par l'idée que chaque individu fait personnellement l'expérience du risque et qu'il doit se prononcer sur les actes à préconiser ou à adopter et sur les valeurs à mettre en œuvre.

V. Il y a une théorie de la mondialisation de la société dans la modernité réflexive car chaque individu est alors en relation globalisée, délocalisée, relocalisée avec des communautés internationales (sur le plan culturel, politique, expérientiel, financier, juridique, partages de menaces transnationales et du mal).

VI. Une remise en cause radicales des croyances et des apports des sciences et technologies qui incitent à questionner les experts sur leur soi-disant expertise. Les acteurs sociaux et citoyens interpellent donc les experts et les dérives (ESB, OGM, sang contaminé).

VII. Il existe depuis plus de cinquante ans un processus de surenchère de demandes de sécurité et de maîtrise. Les peurs l'emportent sur les espérances et les attentes positives. Les dispositifs de mise en confiance supposent alors des systèmes complexes et automatisés dont on ne contrôle jamais l'entièreté. Ce qui engendre comme dans le cas des proliférations bactériennes (staphylocoques dorés) dans les systèmes hospitaliers très complexes, des risques liés aux systèmes complexes de sécurisation.

1.4. Le catastrophisme : idéologies et dérives

1.4.1. Écologismes radicaux et populismes

1.4.1.1. La deep ecology

Cette tendance holiste, radicale et totale s'oppose à la modernité technologique et scientifique et à l'écologie qualifiée de « superficielle » qui défend l'idée que seule la croissance économique et industrielle permet le développement durable social et humain mais qu'elle doit être accompagnée de mesure sociales et environnementales adaptées. L'écologie profonde propose une approche protestataire et antisystème avec vision sacralisée de la nature vue comme totalement corrompue par les sociétés : divers intellectuels ont contribué à ce courant tels qu'Ivan Illich, Hans Jonas, Gunther Anders, Michel Serres, Yves Paccalet, etc. : dans leur façon de penser, un nouveau providentialisme émerge, car Dieu est remplacé par la

³¹ Bourdieu Pierre, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.

³² Giddens Anthony, *Les Conséquences de la modernité*, trad. fr., Paris, L'Harmattan (1^{re} éd. en langue anglaise : 1990). Voir ses autres livres : *The nation state and violence* Cambridge Polity Press ; 1985 *Modernity and self-identity* Cambridge Polity Press 1991 ; *La Constitution de la société*, Paris, PUF, 1987.

³³ Beck Ulrich, *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. fr., Paris, Flammarion, 1986 (1^{re} éd. en langue allemande : 1986). Avant de sortir son livre traduit simultanément en plusieurs langues, Beck avait publié en 1980 sur la sociologie des professions. Donc dans un domaine très éloigné du livre de 1986.

transcendance de la nature. On sait qu'il y a une origine réactionnaire des courants écologistes. Cette thèse est donc celle d'un retour à un monde qui n'existe plus et d'une utopie soit réactionnaire, soit postmoderne. Dans le chapitre 8 de son livre, Stéphane François (2012, *L'Écologie politique. Une vision du monde réactionnaire ?*, Paris, Cerf) décrit très précisément les origines réactionnaires de l'écologie politique. Il donne l'exemple de l'idéologue de la *deep ecology*: Callicott John Baird, 2010, *Éthique de la Terre*, Paris, Ed. Wildproject.

Il ne faut pas confondre les courants écologistes politiques contemporains, pour la plupart catastrophistes et alarmistes, avec la science écologique ou écologie, qui est une approche rationnelle et scientifique des écosystèmes, d'une part, et les politiques structurées et mesurées de développement durable. Il faut aussi bien comprendre que ce type de catastrophisme recèle toutes les caractéristiques d'un courant idéologique doctrinal rigide ne souffrant absolument pas les remises en causes, provenant de critiques philosophiques ou de recherches scientifiques alternatives. Résumons ces caractéristiques :

1. L'écologisme profond met en avant une vision univoque s'appuyant partiellement sur des résultats scientifiques controversés, des prédictions discutables et un modèle de société fondé sur l'ascétisme et la frugalité ; comme l'écrivait Voltaire dans son *Dictionnaire philosophique*, à l'article « Luxe » : « *quel idiot, s'il avait un bon lit, aurait couché dehors* » ? C'est pourtant le genre d'attitude que vantent les écologistes profonds. L'objectif est alors de faire croire que le bien-être matériel abêtit et rend esclave et que la sobriété est source de meilleure spiritualité. L'écologisme profond énonce, de plus, une vision du monde de type réactionnaire (décroissance, retour à un état de nature improbable, ascétisme destructeur appelé pudiquement « sobriété », régression sociale et humaine généralisée, voire extermination d'une grande partie de l'Humanité).
2. Ces tendances sont désormais organisées autour d'une étrange alliance entre les technocraties, les milieux financiers et des groupuscules (souvent minoritaires) : on peut notamment citer Jean-Marc Jancovici qui est un ingénieur polytechnicien, chef d'entreprise, conseiller du Premier ministre, membre du Haut-Conseil pour le Climat et concepteur du dispositif méthodologique de calcul du bilan carbone en France ; il s'incruste en tant qu'expert dans toutes les grandes écoles d'ingénieurs françaises pour y diffuser sa doctrine de décroissance (réduction du bilan carbone de toutes les activités humaines en France). Cette alliance avec la technocratie engendre des prises de décisions absurdes qui, du fait qu'elles sont adoptées sur le plan administratif, politique, juridique et technique, ne sont jamais remises en cause malgré les effets désastreux clairement apparents (notamment en matière de politiques d'énergies dites renouvelables mais qui sont plutôt intermittentes). À cette alliance se surajoutent des formes anxigènes. L'un des plus néfastes mouvements est celui anglo-américain d'Extinction rebellion qui crée un authentique mouvement de panique et d'anxiété chez les jeunes générations : voilà un commentaire-question d'un journaliste anglais de la BBC, Andrew Neil, à l'une des porte-parole de ce mouvement : « *"J'ai vu des jeunes filles à la télévision, dans votre manifestation... en larmes parce qu'elles croient qu'elles vont mourir dans cinq ou six ans. Elles sanglotent parce qu'elles pensent qu'elles ne connaîtront pas l'âge adulte", dit Neil. "Et pourtant, les affirmations que propage votre organisation ne reposent sur aucune base scientifique."* (Shellenberger, 2021, p. 57).
3. Pourtant, peu à peu, par leurs actions d'éclat ces groupuscules, alliés à des journalistes peu scrupuleux, parviennent à la construction d'une stratégie de persuasion des masses à travers un système de propagande dominant et efficace, incluant une alliance avec des partis majoritaires et des mass médias, journaux, professionnels de la communication, prises de parole d'experts partisans, et des faiseurs d'opinion rémunérés pour leur besoin de fabricant d'informations et de représentations sociales ; exemple ? Les instituts de sondage qui constituent de puissants leviers pour influencer l'opinion, conformément aux travaux de Patrick Champagne qui avait décrit, après Bourdieu et dans son prolongement, les ressorts de ces mécanismes dans un livre intitulé (*Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Minuit, 1990). Je cite un sondage manipulateur récent qui tente d'inciter à la division, comme il y a un an lors des accusations contre les non-vaccinés : « *Selon un sondage* mené par Rothelec, plus de 68% estiment qu'il serait bénéfique de sanctionner toutes les personnes qui ne jouent pas le jeu. 27% sont contre ce genre de pratique et 5% préfèrent ne pas se prononcer sur la question. Si la majorité, soit 41% pense qu'il faut punir aussi bien les particuliers que les entreprises, 21% estiment qu'il ne faut cibler que les professionnels et 12% uniquement les particuliers. Sanctionner mais à quelle hauteur ? La sévérité est de mise puisque 54% des interrogés souhaitent une amende supérieure ou égale à 1500 euros (dont 22% qui souhaitent aller à 2500-3000 euros)* » (Chicheportiche Olivier, « Sobriété énergétique: les Français veulent des sanctions pour ceux qui ne jouent pas le

jeu », BFMTV, 12 octobre 2022 : https://www.bfmtv.com/economie/entreprises/energie/sobriete-energetique-les-francais-veulent-des-sanctions-pour-ceux-qui-ne-jouent-pas-le-jeu_AV-202210120299.html).

4. Désignation d'ennemis de la cause qui deviennent des boucs émissaires et des groupes à dominer, si non à éliminer. On s'appuie sur une entité abstraite (la planète, la nature, le prolétariat, Dieu, la nation) pour s'opposer coûte que coûte à l'emprise d'une autre entité abstraite (le développement, l'industrie, le bien-être), censé la mettre en danger. Michel Serres compare les ravages faits à la nature dans son livre, *Le Contrat naturel* (Paris, Flammarion, 1992, pp. 58-59), à des destructions pires qu'une guerre mondiale. Voir les extraits très significatifs appelant à la destruction de l'Humanité parce qu'elle serait une ennemie de la Terre dans le livre de Pascal Bruckner, *Les Fanatiques de l'Apocalypse. Sauver la terre, punir l'homme*, Paris, Grasset, 2011, p. 25 et suivantes). Se développe alors un discours parascientifique fondé sur une nouvelle forme de moralisme culpabilisateur produisant un « chantage aux générations futures ». Cet alarmisme et ce culte de l'urgence accompagnent des décisions prises sans réflexion ou fondées sur des rapports ou des éléments de preuve produites par des chercheurs militants et partisans, refusant tout débat et tout résultat contraire à leur foi.
5. Mais le plus surprenant est l'observation d'une alliance objective des tenants de l'écologie profonde avec des groupes multinationaux ayant des visées financières et politiques ; et ici on peut citer le livre sur la financiarisation de la *deep ecology*, formulé au nom d'un dérèglement climatique devenu dogme intangible, de : Schwab Klaus et Malleret Thierry, 2020, *Covid-19. La grande réinitialisation*, Genève, Forum économique mondial. Je cite : « *De nombreux gouvernements commencent à agir, mais il faut faire beaucoup plus pour faire basculer le système vers une nouvelle norme favorable à la nature et faire comprendre à une majorité de personnes dans le monde entier que ce n'est pas seulement une nécessité impérieuse, mais aussi une opportunité considérable. Un document politique préparé par Systemiq en collaboration avec le Forum Économique Mondial [120] estime que la mise en place d'une économie favorable à la nature pourrait représenter plus de 10 000 milliards de dollars par an d'ici 2030 - en termes de nouvelles opportunités économiques ainsi que de coûts économiques évités. À court terme, le déploiement d'environ 250 milliards de dollars de fonds de relance pourrait générer jusqu'à 37 millions d'emplois favorables à la nature de manière très rentable. La réinitialisation de l'environnement ne doit pas être considérée comme un coût, mais plutôt comme un investissement qui générera une activité économique et des possibilités d'emploi* » (Schwab, Klaus et Malleret, 2020, p. 101). Mais les auteurs mentionnent aussi, plus discrètement, la destruction de millions d'emplois (commerce, restauration, métiers indépendants) et d'entreprises estimées non conformes, en parallèle. Ce genre d'argument sur l'opportunité économique de la transformation des modes de production est développé à droite comme à gauche et dans les milieux patronaux comme dans les groupements syndicaux. Le Pacte vert européen coûte des milliards d'euros en plus de la nouvelle politique agricole commune (PAC) qui a engendré des manifestations d'agriculteurs dans toute l'Europe, en 2022.

Cette grave dérive économique et régressive prend appui sur des écrits des années 1970. Dennis Meadows, né en 1942, aux États-Unis, professeur émérite à l'Université du New Hampshire aux États-Unis a été l'un des initiateurs de cette tendance en étant le directeur du projet « *Predicament of Mankind* » (*La situation critique de l'humanité*) pour le Club de Rome dans les années 1960. Ces activités ont donné lieu à un rapport qualifié de « Rapport Meadows » intitulé « *The limits of the growth* », publié en 1972 (avec son épouse Donella et un chercheur norvégien, Jorge Randers). Dans une interview récente, ce retraité propose carrément l'élimination « pacifique » de six milliards et demi de personnes sur Terre. Il imagine qu'on pourrait passer de 7,5 milliards de personnes à un milliard, de *façon pacifique* dit-il étonnamment : <https://www.youtube.com/watch?v=3o6GyPkFOnc>. Tout ce discours nihiliste est fondé sur un modèle mathématique de croissance démographique de type simulationnel et économétrique. Un seul exemple est à donner. Le rapport Meadows prévoyait trente ans de réserves de pétrole, en 1972. Or, nous sommes parvenus à la date de 2022 et l'on sait désormais que nous avons assez de ressources pétrolières jusqu'à la fin du XXIe siècle (Gérondeau, 2022, p. 57 et suivantes sur le pétrole). Les types de modèle macro-économique utilisés par Meadows et ses collègues conduisent souvent à des erreurs des économistes depuis plus de soixante-dix ans. Et pourtant, dès qu'on présente des équations et des chiffres, on parvient à convaincre indépendamment des conséquences désastreuses produites par les objectifs de décroissance proposés. La politique de décroissance ne tient pas compte par ailleurs des besoins des pays beaucoup moins développés que les États-Unis ou ceux de l'Union européenne. Ces pays pauvres ont besoin d'énergie électrique et de pétrole pour survivre et vivre et surtout se développer. En effet, la régression médicale, humaine, sociale et économique provoquée par la décroissance créerait probablement plus de problèmes que de vraies solutions, y compris à propos des problèmes environnementaux.

Juste pour fixer les effets culturels et idéologiques de ce courant, on peut se référer à un petit exemple, cité par Alfred Musset (Musset Alfred, 2012, *Le Syndrome de Babylone. Géofictions de l'apocalypse*, Paris, Armand Colin) à propos d'un roman de science-fiction de John Brunner, *The Sheep look up (Le Troupeau aveugle)*, publié en 1972, la même année que le rapport Meadows. La pollution étant devenu ingérable et la planète à bout de souffle, il semble que plus rien ne puisse stopper le désastre final. Est alors proposée une mesure draconienne refusée (proposée plus haut très sérieusement par Meadows en octobre 2022), dans ce roman, par le Président des États-Unis d'Amérique :

« *Nous pouvons rétablir l'équilibre écologique de la biosphère et de tout le reste –en d'autres termes, nous pouvons nous remettre à vivre avec nos moyens au lieu de tirer sur un découvert que nous ne pouvons rembourser, comme nous l'avons fait au cours des cinquante dernières années– si nous exterminons les deux cents millions de personnes les plus extravagantes et les plus gaspilleuses de notre espèce* » (Brunner, 1975, p. 531.)

Ce genre de « solution finale » n'est pas une « option » qui a disparu des esprits avec la fin de la seconde guerre mondiale. La *deep ecology* est une posture critiquée par Luc Ferry dans son livre *Le Nouvel Ordre écologique* (1993, Paris, Grasset) autant que par Bruckner. Cette tendance, représentée par Jean Dorst (1965, *Avant que la nature meure...*, Paris-Neufchâtel, Delachaux et Niestlé) ou par Hans Jonas, « *se transforme en radicalisme et se caractérise par un intégrisme naturaliste, un antihumanisme, aux assises misanthropes : le genre humain étant responsable des désastres écologiques, doit disparaître – c'est la thèse du Voluntary Human Extinction Movement (Mouvement pour l'extinction volontaire de l'espèce humaine) – ou du moins voir sa population limitée. Dans cette optique, le genre humain devient une espèce nuisible qui met à mal la nature dont il faut contrôler la prolifération par un malthusianisme radical* (Jean-Claude Guillebaud, 2001, *Le Principe d'humanité*, Paris, Le Seuil ; Yves Paccalet, 2006, *L'humanité disparaîtra. Bon débarras*, Paris Arthaud). Dans certains cas extrêmes, nous assistons à un renversement : l'homme y est parfois considéré comme inférieur aux animaux, voire traité d'« *espèce nazie* » (Kevin Toolis, « Les combattants extrêmes du Front de libération des animaux », *Courrier international*, n° 663 : 17-23 juillet 2003) » (tiré de : François, 2012, p. 109). Pacalet, dans son livre, écrit : « *L'homme est le cancer de la Terre [...], une espèce jetable, à l'image de la civilisation qu'il a inventée* » et plus loin, il ajoute : « *Je conçois mal que l'évolution darwinienne [...] ait pu favoriser une espèce aussi envahissante, nuisible, mal embouchée et peu durable* » (Pacalet, 2006, cité par Bruckner, op. cit., p. 27). D'autres, se voulant hypocritement plus nuancés, comme Michel Rocard, vont parler de « *crime contre l'Humanité* » pour décrire l'inaction face à la dérégulation climatique (24 mars 2010, France Inter). Noël Mamère est allé jusqu'à traiter Claude Allègre, un expert en géophysique du globe, de « *négationniste du climat* ». Interviewé par le quotidien *Libération*, le 6 avril 2009, lors d'un colloque sur la décroissance, le député écologiste, Yves Cochet, avait fait la propagande de la dénatalité. Il imagina que les couples français puissent faire une « grève du troisième ventre » et ne se mettent donc pas à concevoir un troisième enfant. Il proposa même de pénaliser les couples qui en procréent. Bruckner rapporte que le Président du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat), Rajendra Pachauri a comparé un statisticien sceptique sur le réchauffement climatique (Bjorn Lomborg) à Adolf Hitler. On comprendra que la posture du catastrophisme éclairé dont se réclame Jean-Pierre Dupuis (2004, *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*, Paris, Le Seuil) soit très difficile à maintenir sans risques de dérives idéologiques, d'ailleurs pointées par Bruckner plusieurs fois à propos du disciple d'Ivan Illich et de René Girard.

Mais la pierre angulaire de tous ces emballements politiques et administratif est le GIEC qui un groupe intergouvernemental d'échange sur le climat (en anglais IPCC ou « Intergovernmental panel on climate change»). Il doit d'abord être bien décrit pour qu'on en comprenne les enjeux. Ses membres sont des entités administratives et politiques : les 195 gouvernements. Le GIEC est donc une excroissance politique de l'ONU. Et il n'y a pas systématiquement d'expert du climat dans chacun de ces 195 pays. Les francophones ont traduit « panel » par « experts ». Il s'agit là d'une contre-vérité. Le but de cette manipulation linguistique (traduire « panel » par « experts ») est de faire croire aux gens que le GIEC est une institution scientifique. Le GIEC est organisé sur trois niveaux : le premier est l'Assemblée générale qui est un rassemblement de diplomates des 195 États qui prend donc des décisions et approuve les rapports du GIEC qui comprennent des milliers de pages plus ou moins lisibles. En fait, cette Assemblée générale approuve des rapports complètement technocratiques et illisibles pour le commun des mortels que sont les diplomates et hommes politiques qui la composent. Elle a pour but d'élire un Président du GIEC tous les six ans. Le second niveau est celui du Bureau du GIEC qui n'a pas plus de pouvoir que l'organe précédent. La moitié de ses membres sont originaires de pays en développement, les autres venant de contrées développées. Les quelques experts du climat sont essentiellement présents dans les pays riches. Les membres du Bureau n'ont, sauf exception, aucune

compétence en matière de climat. Le troisième niveau est celui du Président du GIEC qui a, lui, énormément de pouvoir. Il n'y en a eu que quatre depuis la création du GIEC, en 1988. Jusqu'en 2015, aucun des trois premiers présidents du GIEC (Bert Bolin, Robert Watson, Rajendra Pachauri) n'était climatologue. Les deux premiers étaient météorologues, ce qui est vraiment très différent de climatologue « les jours ne devant pas être confondus avec les milliers d'années » (Gerondeau, 2022, p. 93). Pachauri était expert des chemins de fer mais il s'autoprésentait comme l'un des meilleurs experts du climat existants. Il répétait sans arrêt « la science a parlé ». Il a déclaré après sa démission forcée que la lutte contre le dérèglement climatique était sa religion. On est loin de l'attitude d'un scientifique responsable. Désormais, le Président du GIEC (un Coréen, Hoesung Lee) est économiste. Il est secondé par une Française, adepte de l'écologie profonde, Valérie Masson-Delmotte, qui a rédigé le rapport alarmiste et rempli d'erreurs daté du 9 août 2021. Masson-Delmotte cite, pour convaincre les lecteurs, que le rapport de 4000 pages a été élaboré par 751 auteurs provenant de 66 pays, fondé sur 14 000 références bibliographiques et qu'il y aurait eu plus de 78 007 commentaires. Pourtant, bien que ces 751 auteurs soient de bonne volonté, ils ne sont pas tous experts reconnus du climat et certains d'entre eux ne sont spécialistes que d'un segment de l'approche climatique. Les conclusions du rapport ne proviennent pas des 751 auteurs mais d'un petit groupe d'affidés, déjà militants alarmistes et qui ne font que reprendre les conclusions générales des rapports précédents. On peut signaler un ouvrage critique informé d'un expert du climat, le Professeur Steven Koonin : *Unsettled: What Climate Science Tells Us, What It Doesn't, and Why It Matters*, Dallas : Benbella Books, 2021. Il s'agit d'une analyse fine des aberrations du rapport du GIEC de 2021.

« -L'homme exerce une influence croissante, mais physiquement faible, sur le réchauffement du climat. Les déficiences des données climatiques remettent en cause notre capacité à démêler la réponse sur les influences humaines des changements naturels mal compris.

-Les résultats de la multitude de modèles climatiques sont en désaccord, voire en contradiction, entre eux et avec de nombreux types d'observations. Un vague "jugement d'expert" a parfois été appliqué pour ajuster les résultats des modèles et masquer les lacunes.

-Les communiqués de presse et les résumés des gouvernements et des Nations unies ne reflètent pas fidèlement les rapports eux-mêmes. Il y a eu un consensus lors de la réunion sur certaines questions importantes, mais pas du tout le consensus fort que les médias promulguent. D'éminents experts du climat (y compris les auteurs des rapports eux-mêmes) sont embarrassés par certaines représentations médiatiques de la science. Cela a été quelque peu choquant.

En bref, la science est insuffisante pour faire des projections utiles sur la façon dont le climat changera au cours des prochaines décennies, et encore moins sur l'effet que nos actions auront sur lui. Pourquoi ces lacunes cruciales ont-elles été une telle révélation pour moi et pour d'autres ? En tant que scientifique, j'avais le sentiment que la communauté scientifique laissait tomber le public en ne disant pas clairement toute la vérité. Et en tant que citoyen, j'étais préoccupé par le fait que le public et les débats politiques étaient mal informés. J'ai donc commencé à m'exprimer, notamment par le biais d'un "Saturday Essay" de deux mille mots publiés dans le Wall Street Journal, en septembre de la même année. J'y décrivais certaines des incertitudes de la science du climat et je faisais valoir que le fait de les ignorer pourrait entraver notre capacité à comprendre le changement climatique et à y répondre : Les décideurs politiques et le public peuvent souhaiter le confort de la certitude dans leur science du climat. Mais je crains qu'en promulguant de manière rigide l'idée que la science du climat est "établie" (ou qu'il s'agit d'un "canular") rabaisse et refroidisse l'entreprise scientifique, retardant ainsi ses progrès dans ces domaines importants. L'incertitude est un moteur et une motivation essentiels de la science et doit être affrontée de front. Cet article a suscité des milliers de commentaires en ligne, la grande majorité d'entre eux me soutenant. Ma franchise sur l'état de la science du climat a toutefois été moins appréciée dans la communauté scientifique. Le président du département des sciences de la terre d'une université très respectée m'a confié en privé : "Je suis d'accord avec presque tout ce que vous avez écrit, mais je n'ose pas le dire en public." » (Koonin, 2021, p. 4).

Pour compléter ce tableau des formes de l'écologie profonde et de ses variétés, on peut aussi penser aux dérives survivalistes et véganistes.

1.4.1.2. Le survivalisme

(Bertrand Vidal, « Survivre au désastre et se préparer au pire », *Les cahiers psychologie politique* [Enligne], n° 20, URL : <https://cpp.numerev.com/articles/revue-20/946-survivre-au-desastre-et-se-preparer-au-pire>)

Plus radicaux que les catastrophistes, les survivalistes et les « preppers » (préparateurs) croient fermement en l'imminence de désastres d'ampleur cataclysmique, bien plus encore, ils anticipent l'effondrement de notre civilisation et du mode de vie actuel et se préparent (tant physiquement, que spirituellement ou économiquement) au pire qui va nécessairement advenir. Discret mais déterminé, le mouvement survivaliste s'amplifie dans les pays développés jour après jour. Moribond au début des années 2000 (quelques récalcitrants du bogue de l'an 2000), en 2011, « Google Blogs » recense plus de 496 000 activités et sujets relatifs au survivalisme (certains sites internet dénombrent plus de 5 000 visiteurs par jour), sans compter la multiplication de guides d'évacuations et de leçons de survie distribués par les gouvernements (Canada, États-Unis, etc.) ou encore la popularité d'émissions TV comme Koh-Lanta en France, Man Vs Wild au États-Unis, L'Expédition Robinson en Suède.

Le survivalisme est un terme – issu de l'anglais Survival (survivance) + -isme (doctrine ou pratique) – inventé par Kurt Saxon (ancien membre de l'American Nazi Party et du Church of Satan) pour décrire le mode de vie des pionniers de l'ouest américain et valoriser la rencontre de l'homme avec la nature. En soi, la pratique survivaliste – mis à part ses penchants anti-gouvernementaux – et plus généralement la pratique des « preppers » se caractérisent par la prise de mesure de sécurité comme stocker de l'eau, des pastilles d'iodes, des conserves alimentaires, du carburant ou tout autre matériel de survie et de soin, ou encore par l'apprentissage de techniques dites de survie comme faire du feu, purifier l'eau, se défendre, se confectionner une combinaison étanche, se mouvoir discrètement, construire un abri sûr (et piégé), etc. Le but étant d'être prêt en cas d'urgence, comme une catastrophe naturelle, une guerre biologique, un accident nucléaire, une pénurie d'électricité, d'eau ou de carburant, une crise économique, une pandémie, une révolte sociale, voire même une attaque de ... zombies. Autrement dit, tout le panorama de l'imaginaire de la fin du Monde.

-Nous développerons l'idée essentielle de la « philosophie survivaliste » et « preppers » : le pire nous attend. L'avenir est conçu uniquement comme néfaste et sans espoir. Et cette vague survivaliste se trouve amplifiée par une lame de fond : les productions culturelles catastrophistes (littérature, cinéma, jeux-vidéo) qui, elles-mêmes, se nourrissent des discours et des arguments religieux et/ou scientifiques de la fin du Monde. Le survivalisme naît d'une croyance en la fin du monde que l'on ne peut ni affirmer ni infirmer, alors, comme ces derniers le disent, « il faudrait être fou pour ne pas s'y préparer ! ».

-Sans trop insister sur les origines du mouvement survivaliste (extrême-droite américaine) et en s'appuyant plutôt sur ce que Newsweek nomme « la 3ième vague survivaliste » (les « preppers »), il est important de noter que le mouvement se rapproche d'une éthique de la post-consommation qui s'appuie sur une critique du mode de vie occidental et urbain, tout en étant sa propre création. En disant que l'homme n'est pas adapté au « millénaire » dans lequel il vit, qu'il lui manque des « compétences », le survivalisme émet l'hypothèse que l'homme se réalise pleinement quand il est confronté à la nature sauvage (Into the Wild). Soit : la Nature vaut mieux que la Culture et la Civilisation et le mode de vie moderne ont perverti l'Homme.

- Ce qu'il y a de remarquable dans ces nouveaux millénarismes, c'est que, bien que notre société soit de plus en plus sûre, que nous soyons de mieux en mieux protégés face aux catastrophes et que l'on assiste à une rationalisation des dangers et des menaces, paradoxalement, loin de disparaître, les peurs sont de plus en plus présentes dans les esprits (au quotidien via les chaînes d'information 24h/24, internet, etc. mais aussi avec le manque de sens que formule la science moderne et la « rationalisation du monde ») et l'imaginaire des dangers et de la Fin ne cesse de croître, de manière spectaculaire, jusqu'à créer des formes de sous-cultures en réaction à la peur : de leurs mots, les survivalistes ne sont pas nés de la peur mais ils sont une « réaction » contre la peur et l'aliénation ambiantes.

1.4.1.3. Le véganisme : une dérive idéologique du phénomène de libération animale ?

Marianne Celka, « Véganisme et idéologie du Pathos », *Les cahiers psychologie politique* [En ligne], n° 20, URL: <https://cpp.numerev.com/articles/revue-20/944-veganisme-et-ideologie-du-pathos>.

L'on peut émettre l'idée selon laquelle la libération animale est un nouveau mouvement social qui se nourrit d'une critique : « l'antispécisme ». Cette critique se construit sur une réflexion rationnelle voir rationaliste qui exprime un malaise sociétal vécu et le traduit en une cause. Le malaise que dénonce l'antispécisme est l'exploitation animale à grande échelle et il le traduit en une cause qui porte le nom de libération animale. Celle-ci marque sa différence par rapport à la protection animale et appuie sa lutte contre toutes les formes de torture et de maltraitance que les hommes font subir aux animaux. L'argumentation

antispéciste se base sur la Raison et, de manière générale, sur un courant philosophique anglo-saxon, l'utilitarisme (Jeremy Bentham). Ce dernier se résume par l'idée que nous devrions œuvrer pour que le plus grand nombre puisse jouir du plus grand bonheur. Et cette idée ne se limite pas aux seuls ayant droits que sont les humains mais aussi, pour reprendre les termes de l'antispécisme, aux « animaux non-humains ». Cette critique rationaliste, se targue de s'inscrire dans une continuation historique et logique de libération. Ainsi, si notre civilisation a permis l'abolition de l'esclavage, puis a condamné le sexisme, elle devrait, désormais, s'attacher à l'abolition de la « viande », en tant que ce terme même induit un crime perpétré contre les animaux et la condamnation de l'exploitation animale de manière la plus exhaustive possible.

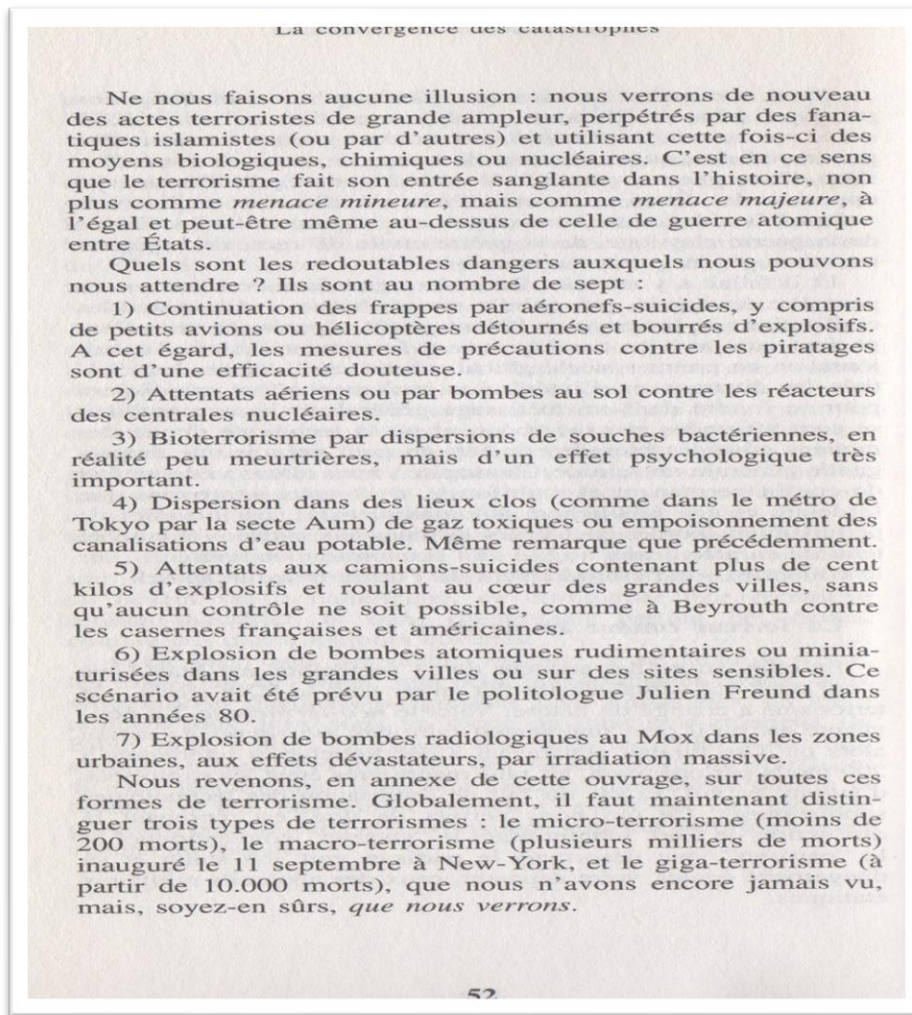
Le véganisme est intrinsèquement lié à cet essor empathique envers l'altérité animale et ses objectifs sont, grosso modo, les mêmes, lutter contre l'exploitation animale, œuvrer pour la libération de tous les animaux et en faveur de l'abolition de la viande. Cependant il est plus que cela. En effet, il outrepassé les limites de la critique rationaliste antispéciste et s'engage dans une argumentation hypercritique. Tous les éléments de la libération animale et qui fondent l'antispécisme en tant que mouvement social, s'exacerbent dans l'hypercritique végane. Cet « esprit de contradiction », cette « raillerie » dont Nietzsche nous signifiait qu'ils étaient des indices de santé, sont présents au cœur de la critique antispéciste. Cependant, dans le véganisme, ils deviennent absolus et alors peut-être celui-ci franchit-il le seuil de la pathologie sociale ces éléments deviennent comme des excroissances de ce qu'ils sont dans l'antispécisme. Le véganisme dénonce un mensonge gigantesque et perpétué par la société officielle et dont il ne peut que s'enorgueillir de le conjurer en divulguant la Vérité.

Revenons sur le terme, véganisme. Il naît lorsqu'Elise Shrigley et Donald Watson, en 1944, fondent la Vegan Society pour pallier les manquements ou aux largesses que permet la Vegetarian Society. Déjà en 1909, il y eut de nombreux et virulents débats, au cœur des mouvements végétariens au sujet du caractère plus ou moins éthique de la consommation de produits laitiers. Voilà en quoi réside le vif du sujet, le véganisme est un mode de vie ascète et absolutiste qui consiste à ne consommer aucun produit issu de près ou de loin de l'exploitation animale. Ainsi, une personne végane ne se permet aucunement de porter des matières telles que la laine, la soie, ne mange aucun produit animal, refuse tout produit, dérivé de l'expérimentation animale (viande, lait, beurre, maquillage, tabac, médicaments, etc., quelconque produit qui aurait des répercussions sur la vie des animaux, bien que cela paraisse quelque peu illusoire, à qui est attentif à l'inextricable imbrication des mondes humains et animaux). Nous pouvons comprendre, à partir de cette succincte introduction, qu'il s'agit là d'un phénomène qui ne peut être dissocié du mouvement plus général antispéciste, cependant qu'il franchit des limites à l'égard desquelles, les défenseurs de la libération animale faisaient, jusqu'ici et plus ou moins volontairement, preuve de probité.

Peut-être le véganisme traduit-il une dérive idéologique de l'antispécisme et de la libération animale en général. Mais nous ne pouvons ne pas entrevoir qu'il exprime également quelque chose de très contemporain et qui l'inscrit dans une « ambiance sociale » en train de se faire empreinte d'une certaine dose de sentiments exacerbés et qui est repu d'appel aux théories du complot dont nous serions tous les victimes.

1.4.1.4. Le populisme catastrophiste écolo-autoritaire (l'exemple de Guillaume Faye)

Il faut aussi faire référence à une version paranoïde du catastrophisme appartenant clairement au prophétisme d'extrême droite et non affilié à la pensée écologiste. Le livre de Guillaume Corvus (alias Guillaume Faye, un activiste de la nouvelle droite), *La Convergence des catastrophes*, publié en 2004, à Paris, chez Diffusion International Edition illustre parfaitement cette tendance idéologique. Il s'agit d'un bel exemple d'écrit technophobe, ethnociste et antimoderne. La thèse de ce livre est que la civilisation mondiale actuelle va s'effondrer dans les vingt ans à venir ; et qu'il serait trop tard pour s'y opposer. En conséquence, pour Guillaume Faye, alias Guillaume Corvus », nous régresserions bientôt dans un « Nouveau Moyen Âge », ou la chute de l'Empire romain en dix fois plus fort. En effet, il existe, pour la première fois de toute l'histoire de l'humanité, des « lignes dramaturgiques », des crises géantes, des catastrophes de grande ampleur - déjà décelables, palpables - qui convergent les unes vers les autres à l'horizon de 2010-2020, et qui vont démultiplier leurs effets, jusqu'au point de rupture. L'auteur analyse une par une ces crises en amplification constante : dégradation de l'écosystème et bouleversements climatiques, fragilisation d'une économie mondialisée spéculative et endettée, retour des épidémies ; épuisement des énergies fossiles et des ressources agricoles ou halieutiques ; montée des nationalismes, des terrorismes et prolifération nucléaire ; aggravation de la rupture Islam-Occident ; vieillissement dramatique des populations des pays riches qui se traduira par une récession économique sans précédent ; risque de guerres civiles ethniques en Europe, etc. Pourtant, le pessimisme n'est pas de mise : nous ne vivons pas une apocalypse, mais une métamorphose de l'humanité. Nous sommes peut-être à la fin de ce



que les traditions hindoues nommaient le Kali Yuga, l'« âge de fer », marqué par le matérialisme et l'égoïsme. Après la catastrophe et le chaos, les survivants construiront peut-être une nouvelle humanité...

Pour François, commentant Guillaume Faye, « Nous vivons dans une période d'incertitude et les conspirationnistes-paranoïaques cherchent à contrôler, à reprendre le contrôle, de leur vie. Ce besoin de certitude peut transformer la paranoïa en une forme de cosmologie permettant la compréhension du monde »

(http://www.conspiracywatch.info/Paranoia-contre-culture-et-milieus-radicaux-2-2_a789.html). Il est clair qu'avec *La Convergence des catastrophes* nous sommes dans discours xénophobe centré sur les menaces dont on doit finir par sortir grâce à un « homme providentiel » et la technologie. Pour faire comprendre la gravité de ce genre de discours, on peut citer une liste à la Prévert des difficultés innombrables que nous devrions affronter dès maintenant car le livre prévoyait, dans son livre de 2004, le début de la fin du monde pour 2010-2020.

Cette peur de la décadence est un élément classique des discours d'extrême droite. On en veut pour preuve le succès des sites et des discours survivalistes ou, comme le dit Stéphane François, « néosurvivalistes » (Stéphane François, 2014, « Quand l'extrême droite française découvre Mad Max », *Les Cahiers de la sécurité*, n° 30, pp. 52-58).

« Cet intérêt pour cette façon de vivre de la part de l'extrême droite se constate par la multiplication des formations et des stages de survie, proposés par différentes personnes évoluant dans la mouvance radicale de droite. Il se voit aussi par la multiplication des articles et des livres sur ce sujet, notamment par des groupes/revues/éditeurs jusqu'alors éloignés de ces préoccupations. En 1999, *Éléments pour la civilisation européenne, le magazine du GRECE*, a consacré un dossier sur « Les 36 familles de droite »³⁴ dans lequel n'apparaissait pas le survivalisme. Par contre, le même a fait paraître en 2013, un long entretien du Suisse Piero San Giorgio, dont les propos ont été recueillis par Alain de Benoist. San Giorgio est un des auteurs actuellement les plus en vue de la mouvance survivaliste européenne³⁵ : selon Benoist, en février 2013, son livre *Survivre à l'effondrement économique*³⁶, s'était déjà vendu à plus de 25 000 exemplaires » (op. cit.).

³⁴ « Les 36 familles de droite », *Éléments*, n° 94, février 1999, pp. 24-32.

³⁵ Piero San Giorgio, « Nous allons redécouvrir un monde de manque et de pénurie », *Éléments*, n° 147, avril juin 2013, pp. 6-8.

³⁶ Piero San Giorgio, *Survivre à l'effondrement économique*, La Fenderie, Le Retour aux Sources, 2011.

Cette obsession d'un « nouveau Moyen-âge », prédominante dans le livre de Corvus-Faye, s'exprime par une rhétorique « autoconfirmatoire », sur des faits reformulés, mal référencés, approximativement cités, agrégés à une visée persuasive. Ce que ces écrits cristallisent est un mélange entre imaginaire paranoïaque et reformulations de thèses plus ou moins académiques ou par moment partiellement référé à certains résultats des sciences. Au final, deux grandes tendances s'affrontent dans l'extrême droite sur le plan des idéologies catastrophistes, selon François : « *une première, issue du néosurvivalisme et anarchisante, développant l'idée d'une survie individuelle ou en petites communautés, autosuffisantes, localistes, autogérées et décroissantes ; une seconde, héritée des réflexions de Guillaume Faye, autoritaire, avec un homme providentiel, plus centralisée mais pratiquant la subsidiarité, technophile et prométhéenne, alliant la modernité technologique et la décentralisation médiévale* » (François, 2014, *op. cit.*).

Cette croyance en la renaissance après le désastre est typique des écrits mi-scientifiques, mi-apocalyptiques, mi-science-fiction des années 1960 (voir Thomas article). Dans un autre écrit de type idéologique, cité par les chantres de la nouvelle droite, on retrouve ce mélange d'espérance naturaliste, paganiste et d'idéologie régressive (Louis Pauwels et Jacques Bergier, *Le Matin des Magiciens*, Paris, Gallimard, 1960). Cette croyance catastrophiste est essentiellement associée à une vision conspirationniste ou théorie du complot bien étudiée par les spécialistes du racisme ou de l'idéologie extrémiste (voir S. François).

« *Le thème central de ce livre repose sur l'idée qu'une quantité de connaissances scientifiques et techniques, dont certaines proviennent de civilisations extra-terrestres, ont été tenues secrètes pendant les grandes périodes de l'histoire, et que l'homme est appelé à devenir un surhomme. Pour les auteurs, le fantastique n'est pas « l'apparition de l'impossible » mais « une manifestation des lois naturelles » quand elles ne sont pas « filtrées par le voile du sommeil intellectuel, par les habitudes, les préjugés, les conformismes* ». *Le Matin des magiciens* se compose de trois parties :

- « Le futur antérieur », qui critique le « scientisme » du XIXe siècle et évoque l'idée d'une « société internationale et secrète, groupant des hommes intellectuellement très avancés », société qui se formerait d'elle-même, et aborde le thème des civilisations disparues et de l'alchimie.
- « Quelques années dans l'ailleurs absolu », qui s'attache à démontrer les origines occultes du nazisme et la contribution de l'ésotérisme à des théories scientifiques, dans le but de donner un exemple d'application des méthodes du réalisme fantastique. Il évoque longuement les théories de la Terre creuse.
- « L'homme, cet infini », consacrée aux capacités mentales de l'homme, à la parapsychologie, à la télépathie, à « l'esprit magique » et aux « mutants ».

Voir aussi une interprétation sociopolitique et en termes d'approche critique de S. François :

2012: « Paranoïa, contre-culture et milieux radicaux (en deux parties) » sur le site de l'Observatoire du conspirationnisme et des théories du complot: http://www.conspiracywatch.info/Paranoia-contre-culture-et-milieux-radicaux-1-2_a788.html.

1.4.2. Le discours sur les sociétés qui décident de disparaître ou de survivre

On peut maintenant citer un écrivain écologiste, Jared Diamond, géographe de formation (2006, *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Paris, Gallimard : 1^{re} éd. anglaise : 2005) qui a étudié comment les sociétés ont subi certaines catastrophes ou situations de crise. Il prend appui sur des cas d'études dans la longue durée : les sociétés de l'île de Pâques, des îles d'Henderson et de Pitcairn, celle des Amérindiens Anasazi du sud-ouest des Etats-Unis, des Vikings du Grand Nord. Il a aussi étudié comment les Mayas ont périclité. Ceux-ci avaient abattu les arbres jusqu'au sommet des collines dans le but de produire du plâtre et avaient généré les conditions de leur régression. Ils ont aussi pratiqué intensivement la culture du maïs.

« *Cette déforestation a libéré les terres acides qui ont ensuite contaminé les vallées fertiles, tout en affectant le régime des pluies. Finalement, entre 790 et 910, la civilisation maya du Guatemala, qui connaissait l'écriture, l'irrigation, l'astronomie, construisait des villes pavées et des temples monumentaux, avec sa capitale, Tikal, de 60 000 habitants, disparaît. Ce sont 5 millions d'habitants affamés qui quittent les plaines du Sud, abandonnant cités, villages et maisons. Ils fuient vers le Yucatan, ou s'entre-tuent sur place* » (*op. cit.*).

Il passe donc en revue de nombreux processus ayant causé la disparition de sociétés entières :

« *Les processus par lesquels les sociétés anciennes ont causé leur propre perte, en endommageant leur environnement, sont au nombre de huit, dont l'importance relative varie selon le cas : la déforestation et la restructuration de l'habitat ; les problèmes liés au sol (érosion, salinisation, perte de fertilité) ; la gestion de l'eau ; la chasse excessive ; la pêche excessive ; les conséquences de l'introduction d'espèces allogènes parmi les espèces autochtones ; la croissance démographique et l'augmentation de l'impact humain par habitant* » (Diamond, *op. cit.*, p. 18.) À ces huit causes classiques associées aux effondrements des sociétés dans le passé, s'ajoutent, selon Diamond, cinq autres plus contemporaines : « *les changements climatiques causés par l'homme ; l'émission de produits chimiques toxiques dans l'environnement ; les pénuries d'énergie et l'utilisation humaine maximale de la capacité photosynthétique de la Terre* ».

On retrouverait l'action combinées de ces cinq facteurs dans diverses catastrophes contemporaines, comme les massacres au Rwanda, les régressions politiques en Afghanistan ou en Somalie, ou encore en Haïti. Il pointe du doigts d'innombrables dévastations écologiques et humaines, pesant sur la biosphère : la crise de l'eau potable, avec baisse du niveau des nappes phréatiques baissent, dans certaines régions du monde ; la détérioration des mangroves, des marais, des récifs de corail, des pépinières ; l'élimination d'espèces entières de poissons marins ; la saccage des fonds des océans ; la désertification ; le réduction des surfaces des grandes forêts dans les zones tropicales ; les menaces chimiques sur les insectes pollinisateurs, les bactéries des sols, les vers de terre, les oiseaux. Et l'auteur met en garde contre une vision du tout (va bien) ou rien (apocalyptique) :

« *Sans envisager un scénario de fin du monde impliquant l'extinction de l'espèce humaine ou un effondrement apocalyptique de la société industrielle, il nous faut "seulement" prévoir un avenir caractérisé par une baisse significative du niveau de vie, de plus grands risques chroniques et la disparition de valeurs que nous considérons actuellement comme fondamentales. Un tel effondrement pourrait revêtir différentes formes, comme la propagation de maladies ou de guerres à l'ensemble du monde, engendrées par l'insuffisance des ressources naturelles. Si ce raisonnement est exact, ce sont les efforts que nous accomplirons aujourd'hui qui détermineront l'état du monde dans lequel la génération actuelle d'enfants et de jeunes adultes vivront leurs années de maturité et de vieillesse* » (p. 20). Et Diamond en appelle alors à « *tirer des leçons pratiques des effondrements antérieurs, c'est-à-dire déterminer ce qui, dans le passé, rendit certaines sociétés particulièrement vulnérables, comprendre comment certaines commirent exactement un écocide, et pourquoi elles furent incapables de percevoir qu'elles couraient à leur perte alors que l'issue était évidente (tout du moins, le juge-t-on rétrospectivement)* » (p. 21.)

Des critiques sont émises sur ces thèses jugées trop catastrophistes et ne faisant pas assez la place aux capacités de résiliences des sociétés humaines. Il y a beaucoup d'approximations dans les écrits de cet auteur même si point par point il peut décrire de vrais problèmes environnementaux. C'est l'englobement dans une vision extrêmement pessimiste et influencé par la *deep ecology* qui fait problème chez Diamond : à la page 751 de son livre, il dérive en écrivant : « *Si la plupart des six milliards d'habitants aujourd'hui étaient cryogénisés, sans plus manger, respirer ni métaboliser, cette immense population ne poserait aucun problème* » (fin de citation).

1.4.3. Un pessimisme actif de G. Anders et de J.-P. Dupuy?

Gunther Anders, *L'obsolescence de l'homme ; Sur l'âme à l'époque de la deuxième révolution industrielle*, Paris, Encyclopédie des Nuisances, 2002, 360 pages.

-Gunther Anders, *Nous fils d'Eichmann*, Rivages Poche, Paris 2003, 170 pages.

-Gunther Anders, *Et si je suis désespéré, que voulez-vous que j'y fasse !*, Paris, Allia, 2002, 170 pages.

-Gunther Anders, *Sur la pseudo-concrétude d'Heidegger*, Paris, Sonka.

-Thierry Simonelli, *Gunther Anders, De la désuétude de l'homme*, Paris, Le Jasmin, 2004, 95 pages.

Günther Anders est un penseur est né en 1902 et est mort en 1992. Son vrai nom est Gunther Stern. Il était juif, il a fui le nazisme avec Hannah Arendt, sa première femme. Il a été l'élève de Husserl et de Heidegger. Il a été l'ami de Brecht, Adorno, Benjamin, Horkheimer. Il est un des grands critiques de la modernité et de l'appropriation étatique de la violence, de la bureaucratie et de l'organisation du travail. Il propose, avec d'autres analystes, une vision d'Auschwitz comme « mégamachine » ou « usine moderne », axée sur la production de cadavres. Hiroshima et Nagasaki vont être aussi les points

de mire de sa critique en tant que monstruosité atomique. Pour lui l'arme atomique est un « crime d'employés consciencieux » ou de « fonctionnaires de la bombe ». Il y a alors, dans la bombe atomique, un effet identique à la division du travail dans les camps de concentration (déshumanisation).

Gunther Anders milite pour une insurrection morale face à l'énergie atomique dès 1948. Il a participé au Tribunal Russell³⁷ avec Primo Lévi. Il s'est rendu au Japon pour rencontrer les rescapés/es de la bombe atomique. Il est intervenu publiquement de nombreuses fois pour nous mettre en garde contre les conséquences de la technique. Pour lui, Auschwitz et Hiroshima, marquent le début d'une nouvelle époque.

La barbarie des deux événements est identique et conduit donc à l'obsolescence de l'homme. Qu'est-ce que ce terme recouvre ? L'homme serait devenu obsolète (allemand : « *antiquiert* ») parce qu'il dépend d'un monde technique et scientifique qui bien que créé par lui le dépasse tant intellectuellement, moralement et ontologiquement.

Anders est un penseur radical de la catastrophe. Il s'appuie sur des idées en vogue chez Walter Benjamin, Jacques Ellul, Bernard Charbonneau (géographe, fondateur du mouvement d'écologie politique français) ou Enzo Traverso (historien du marxisme postmoderne). Le progrès et la modernité sont alors radicalement remis en cause. La barbarie est vue comme issue de la bureaucratie et d'une visée rationnelle.

Par exemple, Anders reprend les idées de Benjamin dans *Sens Unique* (W.Benjamin, *Sens Unique*, Paris, Lettres Nouvelles / Maurice Nadeau, 1978, pp. 205-206). Benjamin affirme que : « contrairement au marxisme évolutionniste vulgaire, on ne peut concevoir la révolution comme le résultat "naturel" ou "inévitabile" du progrès économique et technique (ou de la "contradiction entre forces et rapports de production"), mais comme l'interruption d'une évolution historique conduisant à la catastrophe ». Pour cela, Benjamin dans ses écrits sur le surréalisme (W.Benjamin, "Le surréalisme. Le dernier instantané de l'intelligence européenne", *Mythe et Violence*, p. 312) propose d'organiser et de diffuser une position morale de pessimisme actif en reprenant cette idée à Pierre Naville, un sociologue français qui écrivit « "il faut organiser le pessimisme," "l'organisation du pessimisme" est le seul mot d'ordre qui nous empêche de déprimer » (Pierre Naville, *La révolution et les intellectuels*, Paris, Gallimard, 1965, pp. 76-77, 110-117).

« *Rejetant le culte moderne de la Déesse Progrès, Benjamin met au centre de sa philosophie de l'histoire le concept de catastrophe. Dans une des notes préparatoires aux Thèses de 1940 il observe : "La catastrophe est le progrès, le progrès est la catastrophe. La catastrophe est le continuum de l'histoire." L'assimilation entre progrès et catastrophe a tout d'abord une signification historique : le passé n'est, du point de vue des opprimés, qu'une série interminable de défaites catastrophiques. La révolte des esclaves, la guerre des paysans, juin 1848, la Commune de Paris, le soulèvement berlinois de janvier 1919 – ce sont des exemples qui apparaissent souvent dans les écrits de Benjamin, pour lequel "cet ennemi n'a pas cessé de vaincre" (Thèse VI). Mais cette équation a aussi une signification éminemment actuelle, parce que, "à l'heure qu'il est, l'ennemi n'a pas encore fini de triompher" (Thèse VI, traduction de Benjamin lui-même en français): défaite de l'Espagne républicaine, Pacte Molotov-Ribbentrop, invasion nazie victorieuse en Europe. ».*

Pour Benjamin, le fascisme ne serait que l'envers de la rationalité instrumentale du progrès technique.

Anders est aussi, avec d'autres, un des fondateurs de l'écologie politique. Fondamentalement, c'est l'idée d'une technique neutre, sacrée, magique ou indispensable qui est interrogée. Il théorise un renversement de l'attribution excessive de puissance à la technique (la machine est illimitée et les humains sont limités dans leurs possibilités). Comme de nombreux théoriciens critiques (tel Gilbert Simondon), il détecte une sorte de dépendance fondamentale à la technique. Il inclut la consommation et la distraction (télévision) dans le processus de technicisation et de « consommatisation » des consciences.

³⁷ Ce tribunal est connu sous le nom du prix Nobel de littérature de 1950, Bertrand Russell, auteur du livre « War Crimes in Vietnam » publié en 1966. Lors de l'annonce de sa création, en août 1966, on dit que son but est de documenter et de juger différents aspects de l'intervention états-unienne au Viêt-Nam. Les travaux doivent débiter en France, mais ils se heurtent à l'opposition du président Charles de Gaulle. Ils sont finalement entrepris en mai 1967 à Stockholm, dans les bureaux du Parti social-démocrate. En l'absence de Russell, âgé de 94 ans, l'intellectuel français Jean-Paul Sartre préside ces séances ainsi que celles qui se dérouleront à Roskilde (Norvège), en novembre 1967. Sartre sera entouré notamment de l'historien yougoslave Vladimir Dedijer, de l'ex-président mexicain Lazaro Cardenas et de l'écrivain américain James Baldwin. Quelques dizaines d'enquêteurs qui ont visité les lieux de combat présentent des témoignages devant le tribunal qui juge sévèrement l'administration américaine, reconnue coupable d'avoir commis une agression selon les termes de la loi internationale, de recourir à des armes prohibées par la loi (dont des bombes à fragmentation) et de se livrer à un génocide contre les Vietnamiens. D'autres pays (Australie, Japon, etc.) sont également pointés du doigt pour leur complicité. Les travaux du tribunal Russell alimenteront la contestation contre les États-Unis, mais ils seront aussi critiqués sur plusieurs aspects, notamment sur la vision biaisée des membres qui le composent.

Anders fut l'un des premiers critiques de la télévision et ses modalités d'aliénation mentale (fondée sur la consommation et la jouissance). La télévision se construit comme un « appareil de production de l'humain consommateur » et « moyen au service des marchandises ». Il écrit sur ces questions dès 1952 dans l'Obsolescence de l'Homme. Il anticipe sur les critiques des années 1960 sur la publicité ou sur l'explication de la morale par son contexte de réalisation. L'obsolescence de l'homme est alors la conséquence de l'extension du domaine machinique, qui rejette l'humain à la marge de la production.

Le projet philosophique d'Anders est une anthropologie négative. Il tente de concevoir l'anthropologie humaine par la négative, c'est-à-dire par ce qui lui échappe et donc par ce qui l'exclut du monde dans lequel il ne se reconnaît absolument pas. Il détecte d'ailleurs une cécité apocalyptique des êtres humains (incapacité à percevoir les conséquences de ses actions et surtout quand ces actes impliquent une issue fatale). Qu'est-ce qui appuie et valide l'existence de cette cécité ? 1. L'homme n'est pas à la hauteur de la perfection technique de ses produits. 2. Il est incapable de se représenter (vorstellen) ce qu'il est capable de produire (*herstellen*) ; 3. Il pense toujours accomplir ce qui est dans son devoir de réaliser. Il s'agit donc de trois déficiences constitutives de l'humain : ontologique, transcendantale et morale. Ces trois défauts conduisent Anders à penser l'homme comme un prolongement de la technique. Ce n'est plus le capital qui gouverne le monde mais la technique.

L'usage humain est intégré à la machine, c'est encore plus vrai depuis que la pensée est intégrée aux machines dans les ordinateurs et les systèmes des réseaux de machines. L'utopie était la réalisation d'une imagination. La bombe, elle, réalise quelque chose que nous ne pouvons pas imaginer. La répétition de cette catastrophe est possible. Contre Heidegger, il affirme la nécessité d'une analyse anthropologique et non pas d'une ontologie, une théorie de l'être qui revient toujours à construire une métaphysique. La philosophie ne doit perdre son temps à chercher l'être, elle ne doit pas être une herméneutique, une exégèse ou une interprétation qui voudrait dévoiler la présence dissimulée de l'être, mais une analyse concrète de notre espace humain et de ses problèmes.

Anders propose de remettre la philosophie au centre la vie sociale. Il prend un autre nom, après la persécution par les Nazis. Son nom de famille est « Stern ». Il était journaliste et son directeur de journal, par peur, énonça que Stern était trop fréquemment cité dans ses colonnes. Günther Stern lança alors « Appelez-moi autrement » », et voilà comment il est devenu Gunther Anders, « anders » voulant dire « autrement » en allemand. Pour Anders, l'origine du problème est dans l'écart entre nos possibilités de production ou de destruction (machines, technique, industrialisation) et nos capacités humaines de représentation et d'imagination. Il parle alors de « honte prométhéenne ». Cette honte s'empare de l'homme, quand il regarde ses créations. Face aux machines et à la complexité de l'organisation sociale que nous avons créée, l'humain est bien petit. Le sentiment d'infériorité des humains face aux machines et dispositifs collectifs n'est pas contestable aujourd'hui. L'ordinateur a battu l'homme aux échecs il y a déjà plusieurs années. Les machines sont partout, nos boîtes à lettres sont remplies de lettres écrites par les machines, sans les machines nous aurions du mal à nous déplacer, à vivre tout simplement. Le phénomène machinique est devenu irréversible.

Gunther Anders pense que la production des moyens est devenue une fin en soi, la fin contenue dans les moyens est devenue autonome. L'homme est plus petit que lui-même, bien plus faible que sa production. Il existe un décalage entre les résultats de notre rationalité et notre sensibilité, notre imagination. Il milite pour remettre l'humain au premier plan, ce que nous faisons de multiples façons aujourd'hui face aux dégâts du capitalisme post-moderne.

Chez Anders, les machines et les marchandises deviennent des sujets à part entière. Quand Gunther Anders se demande si nous ne sommes pas esclaves des machines ou si les marchandises ont faim, c'est de cela qu'il s'agit. Il parle des machines, qui se reproduisent toutes seules. Son exagération permet de constater qu'effectivement les machines sont toujours plus perfectionnées et qu'à chaque nouvelle génération, les machines deviennent plus fonctionnelles et plus performantes. Sa façon de présenter le système des machines nous montre un ensemble, qui tend à devenir totalitaire. L'agrégation des réseaux lui donne raison. Anders est mort avant le triomphe d'Internet, et force est de constater qu'il avait raison. On peut appréhender la notion de « méga machine » de Serge Latouche de la même manière. Paul Virilio insiste, lui, sur la notion de vitesse et de catastrophe possible, Anders l'avait précédé depuis longtemps. Quand René Riesel et d'autres parlent de la technique comme d'un rapport social, nous sommes chez Anders. D'ailleurs, ce n'est pas pour rien que c'est L'Encyclopédie des nuisances qui publie Anders. Anders définit le prolétaire en partant de l'absence de liberté au lieu de partir de l'exploitation économique, il remet la domination politique au premier plan. Il a travaillé en usine aux USA.

Il a connu Hollywood depuis les décors, il connaît la fabrication des images industrielles dans l'usine à rêves. Quand il dit que l'ouvrier sert la machine, il fait référence, entre autres, au travail à la chaîne qu'il a vécu de l'intérieur. La machine devance l'homme. L'impératif catégorique de Kant, « Agis de façon universelle, ce qui est valable pour toi doit pouvoir l'être pour tout le monde ! », est devenu chez Anders « Agis pour être en phase avec la machine, dont tu fais partie ! ». Ce qui était la pierre angulaire de la philosophie occidentale depuis le XVIIIe siècle, ne peut plus fonctionner. Anders part de l'anthropologie concrète, il nous aide à penser notre situation. Anders a écrit sur Kafka, il s'interroge sur la machine à dominer les humains qu'est devenue la modernité. Il pense que ce n'est pas sous l'angle de la manipulation qu'il faut aborder les médias. Pour lui, il n'existe pas de manipulation dans les médias, enfin pas plus qu'ailleurs. Les « mediasworkers » ne sont pas spécialement malhonnêtes. C'est le travail lui-même du média qui fabrique l'information et le divertissement, c'est le fonctionnement des médias qui est en cause. Quand on reçoit l'information comme consommateur/trice, il n'y a pas de mise en perspective. Nous n'avons pas besoin de faire un effort pour comprendre, il n'y a pas besoin de prendre un temps très long pour saisir ce que nous recevons. L'immédiateté et l'émotion ont chassé l'esprit critique de la télévision et des journaux. Les lettres au fils d'Eichmann sont une tentative pour remettre la question de la morale au premier plan. Il pose la question du fonctionnaire compétent, efficace, qui ne se pose pas la question des finalités de son action. Eichmann père se défendait d'avoir fait quelque chose de mal lors de son procès à Jérusalem. La responsabilité des actes incombait, selon lui, à ceux qui donnaient les ordres. Eichmann était comme une personne « nommée à », dont le rôle consistait seulement à obéir. Il s'était identifié à son rôle et n'en a pas bougé. Gunther Anders a entretenu une correspondance avec l'un des pilotes qui a participé au largage de la bombe atomique à Hiroshima. Celui-ci s'est rendu compte des effets de la bombe atomique. Ceci l'a rendu malade, il n'a pas compris quand ses compatriotes l'ont accueilli en héros aux USA. Il a fait de longs séjours en hôpital psychiatrique. Pour Anders, ce pilote est l'exemple type du fonctionnaire de la bombe. Celui-ci a essayé d'assumer ses actes au contraire d'Eichmann et c'est en cela qu'il était respectable. La marchandise par excellence selon Anders, ce sont les armes et leurs munitions. Les balles et les bombes ne servent qu'une fois, il faut immédiatement les renouveler. Ce propos peut paraître scandaleux, mais il a le mérite de mettre en pleine lumière l'un des aspects mortifères du capitalisme. Gunther Anders est très pessimiste, il termine son livre de souvenir « Et si je suis désespéré, que voulez-vous que j'y fasse ! » en disant que ce qu'exigent moralement le monde et l'homme ne peut pas être fondé, mais il ajoute aussitôt : « S'il y a une chance que l'on puisse faire quelque chose, il faut le faire ! ».

Philippe Coutant Nantes, le 28 Mars 2006 Philippe Coutant habite Nantes. Il collabore à des revues telles que Temps critique ou encore Alternative libertaire. Il réalise un site consacré à l'idée libertaire (<http://1libertaire.free.fr/>).

Décrivons aussi succinctement l'approche de Jean-Pierre Dupuy, disciple d'Illich notamment.

Dupuy Jean-Pierre, 2005, *Petite métaphysique des tsunamis*, Paris, Le Seuil.

Dupuy Jean-Pierre, 2004, *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*, Paris, Seuil :

I- Le risque et la fatalité (1- un point de vue singulier ; 2- Le détour, la contre-productivité et l'éthique ; 3- La fatalité, le risque et la responsabilité ; 4- L'autonomie de la technique ; 5- Le catastrophisme en procès) ;

II : Les limites de la rationalité économique (6- La précaution, entre le risque et l'incertain ;

7- Le voile d'ignorance et la fortune morale ; 8- Savoir n'est pas croire) ;

III- L'embaras de la philosophie morale, l'indispensable métaphysique (9- La mémoire de l'avenir ; 10- Prévoir l'avenir pour le changer. Jonas contre Jonas ; 11- Le temps du projet le temps de l'histoire ; 12- Rationalité du catastrophisme).

Le catastrophisme est surtout une manière d'exercer sa pensée philosophique en dehors des prêt-à-penser technocratiques ou scientifiques habituels. Pour Dupuy, il faut sortir du catastrophisme gestionnaire pour évaluer la globalité d'une situation comme causant des situations contreproductives. L'exemple du transport ou de la médecine est donné pour illustrer une analyse de la logique du détour qui s'impose comme normalité technologique d'une époque et de sociétés entières. Concernant le transport, l'auteur avait établi, en 1982, avec une équipe de statisticiens, que (p. 36 et suivantes) : « Le Français moyen consacrait plus de quatre par jour à sa voiture, soit qu'il se déplaçât d'un point à l'autre dans son habitacle, soit qu'il la bichonnât de ses propres mains, soit, surtout, qu'il travaillât dans les usines ou les bureaux afin d'obtenir les ressources nécessaires à son acquisition, à son usage et à son entretien. Revenant récemment sur les données que nous avons rassemblées pour faire ce calcul, j'en suis venu à la conclusion que la situation présente est sans doute celle d'il y a vingt

ans » (Jean-Pierre Dupuy, « Le travail contre-productif », *Le Monde de l'économie*, 15 octobre 1996). Et l'auteur de commenter « Si le détour de production est la marque de l'intelligence, alors la société est bête d'être trop intelligente, bête à en crever » (p. 37-38).

L'ouvrage se présente finalement comme une suite de réflexions et d'aphorisme sur les menaces et les risques. Un exemple ? L'auto-extériorisation de la technique qui finit par devenir un « phénomène détourné », c'est-à-dire complètement étranger aux acteurs sociaux et même à ceux qui les ont créés. Les mécanismes de régulation des marchés par les principes de rétroaction négative sont souvent mis en avant par les économistes (pp. 68-69). Or, on s'aperçoit dans les crises financières, qu'il y a aussi des mécanismes de rétroaction positive, principalement à partir du phénomène de l'imitation (principalement dans les phénomènes de concurrence et notamment dans les choix entre techniques rivales) (ou encore dans les paniques boursières : rumeur faisant penser à A que B désire O ; ce qui le conduit à anticiper un acte attribué au concurrent qui est imité).

Il en est de même pour ce que l'auteur qualifie de catastrophisme éclairé qui consiste dans la gestion des paradoxes de la prévention et de ce qu'il nomme la « boucle du projet » qui consiste à penser la catastrophe ou une partie d'entre elle très possible, même si en l'anticipant on la neutralise partiellement. En effet, si une menace est anticipée, on la rend par définition impossible. Ce raisonnement s'applique particulièrement à la dissuasion nucléaire.

Pour que la dissuasion soit à la fois efficace et morale, il faudrait que ce que promet la menace fût un événement à la fois possible et non réalisé. Cette structure formelle est identique à celle de la prévention. Or l'obstacle majeur est que l'on ne croit pas à la réalité de ce possible non actualisé. La catastrophe n'est pas crédible.

L'étape suivante est cruciale. Elle a été franchie lorsque les partisans les plus avisés de la stratégie de vulnérabilité mutuelle ont compris qu'il leur fallait faire l'économie complète du concept d'intention dissuasive – concept embarrassant puisque toujours en risque de se réfuter lui-même. L'idée révolutionnaire qui est apparue dans les discussions est qu'il fallait présenter à l'ennemi la menace, non pas comme un acte intentionnel, mais comme une fatalité, un accident. Selon la nouvelle doctrine, la simple existence d'arsenaux nucléaires constituant une structure de vulnérabilité mutuelle suffisait à rendre les partenaires infiniment prudents, indépendamment de toute intention ou raison d'agir. C'est ce qu'explique Bernard Brodie, un théoricien de la nouvelle dissuasion nucléaire, l'un des plus efficaces défenseurs de cette nouvelle doctrine par un raisonnement en deux temps :

1- : « si nous étions absolument certains que la dissuasion nucléaire était efficace à cent pour cent dans son rôle de protection contre une attaque nucléaire, alors sa valeur dissuasive contre une guerre conventionnelle tomberait à peu de choses ou même à zéro ».

Il est impossible de rendre compte de cela rationnellement dans le temps de l'histoire car on invoque pour ce faire deux arguments incompatibles : la **non-crédibilité de la menace** d'une part (tenant à son caractère monstrueux) ; l'**autoréfutation d'une dissuasion réussie** d'autre part (réussite qui implique que la menace était crédible).

2- B. Brodie dit aussi : « C'est un curieux paradoxe de notre temps que l'un des facteurs essentiels qui font que la dissuasion nucléaire marche vraiment, et marche bien, est la peur sous-jacente qu'elle pourrait échouer en cas de crise très grave ». Dans ces circonstances, « on ne tente pas le destin ».

Le recours à l'aléa et à l'incertain comme solution stratégique au problème de la dissuasion en générale est une idée ancienne, rendue célèbre entre autres par le théoricien des jeux T. Schelling. Mais cela ne mène à rien dans un cas comme la dissuasion où le « jeu » ne se joue qu'à un coup. La réflexion de Brodie ne peut s'interpréter que dans le temps du projet : que peut être l'incertain dans le temps du projet ? On peut interpréter ainsi ce que nous dit Brodie : L'apocalypse est comme inscrite dans l'avenir, mais sa probabilité d'occurrence est –Dieu merci – extrêmement faible. C'est parce que la dissuasion n'est qu'imparfaitement efficace qu'elle échappe à l'autoréfutation.

Sur quel type de point fixe se ferme ici la boucle du temps du projet ? Non pas sur la catastrophe – qui enverrait sur le présent des signaux tels qu'elle ne serait pas possible.

Il y aurait donc une imperfection du bouclage de ce « temps du projet ». Le bouclage doit donc être imparfait. On peut reprendre la description de la procédure de planification à la française, l'inverser et la compléter : « obtenir une image de l'avenir suffisamment catastrophiste pour être repoussante et suffisamment crédible pour déclencher les actions qui empêcheraient

sa réalisation à un accident près ». Cette possibilité d'accident n'est pas une éventualité à venir ; elle est déjà là aujourd'hui, rétroprojection de la catastrophe qui arrivera – fatalité qu'il s'agit de rendre aussi peu probable que possible. L'auteur se réfère ici aux prophètes de la Bible qui savait « prévoir » le point fixe du futur et aussi montrer une porte pour s'en échapper. Le temps du projet piège le temps dans une boucle hermétiquement fermée sur elle-même. Mais cette fermeture est simultanément une ouverture, qui résulte pour nous du fait que le destin a le statut d'un accident, d'une erreur qu'il nous est loisible de ne pas commettre. Dans ce sens, nous serions condamnés à la vigilance permanente. Le catastrophisme éclairé consiste à penser la continuation de l'expérience humaine comme résultant de la négation d'une autodestruction – une autodestruction qui serait comme inscrite dans son avenir figé en destin. Avec l'espoir, comme l'écrit Borges, que cet avenir, bien qu'inéluctable, n'ait pas lieu.

1.4.4. Un précurseur de l'écologie scientifique : Eugène Huzar

Musset commente les imaginaires catastrophistes et les relie en bon sociogéographe à la contextualité sociale et historique des sociétés : « *Si l'apocalypse est un fantasme, la société qui l'invente pour se faire peur est bien réelle et chaque fin du monde est le reflet de son époque* » ajoute l'auteur (p. 24). Dans la multiplicité des fictions d'apocalypse et de disparition, d'essais divers de précurseurs, il y a parfois des intuitions fulgurantes sur l'avenir, dès le XIX^e siècle. L'un de ces visionnaires est Eugène Huzar qui fut l'un des inventeurs de l'idéologie catastrophiste (Fressoz Jean-Baptiste, « Eugène Huzar et l'invention du catastrophisme technologique », *Romantisme*, 2010/4 n°150, pp. 97-103) bien que des idéologues réactionnaires comme Joseph de Maistre ou les théologiens et mouvement religieux millénaristes eussent une bonne longueur d'avance sur ces prédictions scientistes de l'apocalypse. En 1855, Huzar, avocat peu connu, publie un ouvrage remarqué, *La Fin du monde par la science*, qui se présente audacieusement comme une critique constructive du progrès. Deux années plus tard, il récidive avec un écrit dans la même veine : *L'Arbre de la science* (1857). Seul le premier ouvrage (celui de 1855) est actuellement édité, aux éditions Ère à Alfortville. Huzar y défend l'idée qu'il existe un décalage entre les capacités techniques et scientifiques et les prévisions possibles de leurs effets. Ce décalage est appelé « principe de la science "impresciente" », assez proche de l'idée d'« obsolescence de l'homme » andersienne. Mais cette notion renvoie avant tout au décalage entre capacités techniques et capacités de prévision avec comme conséquence possible la fin du monde.

« Huzar possède une imagination apocalyptique débordante et une préférence pour les scénarios spectaculaires. Qui sait si en extrayant tonne après tonne de charbon on ne risque pas de déplacer le centre de gravité de la planète et produire un basculement de son axe de rotation ? Qui sait si les canaux interocéaniques ne perturberont pas les courants maritimes, causant ainsi des inondations dévastatrices ? Son candidat préféré pour l'apocalypse reste hypothétique : une substance encore à découvrir capable de brûler l'eau qui, se déversant par accident dans une rivière, finirait par embraser les océans et consumer toute matière organique sur terre. Au milieu de ces propositions farfelues, on trouve aussi de belles anticipations : "dans cent ou deux cents ans le monde, étant sillonné de chemins de fer, de bateaux à vapeur, étant couvert d'usines, de fabriques, dégagera des billions de mètres cubes d'acide carbonique et d'oxyde de carbone, et comme les forêts auront été détruites, ces centaines de billions d'acide carbonique et d'oxyde de carbone pourront bien troubler un peu l'harmonie du monde" (AS, 99). Selon Huzar, qui emploie des métaphores organicistes, la Terre est un être vivant et fragile : les déforestations sont la "calvitie" de la Terre, les mines et les carrières, des anévrismes qui menacent de rompre (AS, 98, 102) » (Fressoz, 2010, p. 98.)

La conception du futur est proche de celui d'un Hans Jonas et de son *heuristique de la peur*. La catastrophe est vu comme certaine car elle a déjà eu lieu. Et surtout, elle montre comme le rappelle Jean-Baptiste Fressoz que les hommes du XIX^e siècle étaient parfaitement conscients des conséquences du progrès technique. Ils étaient donc préoccupés des conséquences lointaines du progrès. Ils auraient, selon Fressoz, juste décidé sciemment de « passer outre ». Passons sur cette approche qu'il faudrait creuser beaucoup plus.

Dans la même ligne qu'Huzar, il faut signaler divers exemples, associés au catastrophisme, où des intuitions parfois assez déroutantes de certains écrits de sciences fiction (extraits) ont conduit à des anticipations étonnantes. Divers exemples ont largement anticipé sur la vision de l'énergie nucléaire et de ses applications civiles ou militaires :

« Dès 1913, soit plus de quarante ans avant que les savants réunis autour du projet Manhattan ne réussissent à faire exploser leur premier jouet atomique, ironiquement baptisé Gadget, sur la base aérienne d'Alamogordo, Henry George Wells avait

*imaginé que l'énergie nucléaire pouvait être utilisé à des fins destructrices. Dans *The World set free*, il évoque une guerre future qui, bien entendu, opposera les deux principales puissances continentales de la vieille Europe, la France et l'Allemagne. Ce sont les Allemands qui, les premiers, lancent une bombe atomique sur Paris, provoquant des dégâts effroyables. Berlin subit immédiatement le même sort et une grande partie de la ville disparaît dans la fulgurance d'un éclair de feu suivi d'une nuit noire. Cependant, les hommes prennent conscience qu'avec de tels engins de destruction, la guerre est devenue impossible car elle peut mener l'humanité tout entière au bord du gouffre. Dans un grand élan d'optimisme, Wells imagine donc que cette "Der des der", imaginée à l'aube de la première guerre mondiale, poussera les survivants à se regrouper dans un gouvernement mondial, institué de manière démocratique, qui éliminera les germes néfastes du nationalisme et des inégalités sociales » (Musset, 2012, p. 72.)*

Musset cite un autre texte assez prophétique, publié par Stephen Vincent Benét, en 1937, *Dans les eaux de Babylone* où il est aussi imaginé que des villes du futur seraient détruites par un « grand feu tombé du ciel », avec, comme conséquence, l'errance d'êtres humains en tribus, vivant de chasse et de cueillette. « *Les morceaux de métal que seuls les sorciers peuvent aller chercher dans les ruines pour subvenir aux besoins de leur communauté doivent être purifiés avant usage, afin de les débarrasser des ondes maléfiques rendant malade leurs utilisateurs : "Il y eut du feu qui tomba du ciel, puis un brouillard qui empoisonnait. C'était le temps du Grand Incendie et de la Destruction [...]. Mais même lorsque la cité fut devenue un Lieu Mort, pendant plusieurs années, le poison resta sur le sol »* (Benét, 1974, p. 400.)

Il en est de même de l'effet de serre qui, bien qu'analysé par des scientifiques aux XIX^e et début du XX^e siècle, fut imaginé par un écrivain américain, James Blish, en 1969 (bien avant les premiers rapports des climatologues des années 1980, mais je vous l'accorde bien après Eugène Ionesco), dans *We all die naked*, cité par Musset : « *Il y annonce la fin du monde pour donner suite à l'accumulation de déchets toxiques et à la diffusion dans l'atmosphère de gaz issus de la combustion d'énergies fossiles : "Tous ces gaz et vapeurs conservent la chaleur solaire, comme le toit d'une serre. Avec le temps, la calotte de glace de l'Arctique, qui n'avait été qu'une mince couche sur un petit océan, fondit, suivi de celle du Groënland »* (Blish, 1972, p. 183)" » (Musset, *op. cit.*, p. 93).

On ne peut évidemment pas se baser sur la littérature pour établir des perspectives d'analyse politique et futurologique. Mais il est intéressant, et non nécessairement réconfortant vu le nombre d'écrits fictionnels apocalyptiques hyper désastreux, de constater que l'intuition de certains artistes a pu repousser les limites de l'anticipation, y compris pour les catastrophes à venir.

Chapitre 2. La définition des risques (industrie, nature, relation humaines)

Nous appuierons principalement sur les livres d'Yves Dupont (2003, *Dictionnaire des risques*, Paris, Armand Colin), de Patrick Peretti-Watel (2007, *Sociologie du risque*, Paris, Armand Colin). Nous aborderons aussi la réflexion anthropologique et gestionnaire développée autour des principes de responsabilité et de précaution. Gérald Bronner et Étienne Géhin (2010, *L'Inquiétant principe de précaution*, Paris, PU) ; Ulrich Beck (2002 *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. fr., Paris Flammarion, 1re éd. en langue allemande : 1986), Dominique Bourg et Jean-Claude Schlegel (2001 *Parer aux risques de demain. Le Principe de précaution*, Paris, Le Seuil) et Hans Jonas (1990 *Le Principe de responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, trad. fr., Paris, Le Cerf, 1re éd. en langue allemande : 1970) serviront aussi de support d'analyse.

2.1. La construction sociale des risques ?

2.1.1. Remarques préalables sur la mondialisation des risques (cartographie)

2.1.2. Des risques naturels aux risques technoscientifiques : le système économico-scientifique de production de risques et de catastrophes

2.1.3. L'intimité des acteurs avec la technologie : un risque surgissant et surprenant

2.2. L'approche instrumentale et expérimentale des risques : synthèse

2.3. Principes de responsabilité et précaution

2.3.1. Principe de responsabilité et responsabilisation (Jonas)

2.3.2. Principe de précaution, prudence et précautionnisme (Bronner et Géhin)

2.4. Les risques sanitaires : MST (sida), maladie de la vache folle, pesticides, plastiques

2.4.1. MST et sida

2.4.2. La maladie de la vache folle

2.4.3. Pesticides, glyphosate, biodiversité et terroirs

2.4.4. Les matières plastiques

2.5. Les risques psychosociaux (effets des crises financières et effets collatéraux en entreprise)

2.5.1. Les effets de la crise financière

2.5.2. Les conduites en entreprises (harcèlements, suicides, souffrances au travail et abus)

2.6. Le biais d'optimisme et le *risky-shift phenomenon*

*

* *

Globalement, les cultures du risque articulent :

- a. Un nouveau sacré (avec ses processus d'attribution de fautes et de culpabilisation avec punitions effroyables et inaperçues actuellement mais émergeant dans le futur) ;
- b. Une prédominance du principe de précaution et de l'influence des comités et organisations citoyennes ;
- c. Les risques produits dans l'espace social lui-même par le processus très général que Beck qualifie de modernisation.

Pour le sociologue allemand, le fondement de la question des risques est dans ce qu'il appelle l'*architecture sociale* et la *dynamique de potentiels* de menaces. Cinq thèses résument sa position : 1/ La nécessité de devoir repérer correctement et de définir socialement les risques ; 2/ la transversalité et la globalisation des risques ; 3/ la financiarisation des risques et leur

intégration dans l'économie capitaliste ; 4/ la tendance générale à une « cognitivisation » et prise en compte de l'avancée des sciences dans l'analyse des risques ; 5/ la forte politisation des risques au cœur même des entreprises.

« (1) Les risques générés au stade le plus avancé du développement des forces productives – je pense en premier lieu à la radioactivité qui se dérobe totalement à la perception humaine immédiate, mais aussi aux balances polluantes et toxiques présentes dans l'air, l'eau et les produits alimentaires, et aux effets à court terme de ces substances sur les plantes, les animaux et les hommes – se distinguent fondamentalement des richesses. Ils provoquent systématiquement des dommages, souvent *irréversibles*, restent la plupart du temps *invisibles*, requièrent des *interprétations causales*, se situent donc seulement et exclusivement dans le domaine de la connaissance (scientifique ou plutôt antiscientifique) qu'on a d'eux, peuvent être transformés, réduits, augmentés, dramatisés ou banalisés par la connaissance, et se *prêtent* donc tout particulièrement *aux processus de définition sociale*. Les médiums et les options de définition du risque occupent par là-même des positions clés dans le domaine sociopolitique.

(2) La répartition et l'augmentation des risques génèrent des *situations sociales de menace*. Elles recourent partiellement l'inégalité des situations de couches ou de classes, mais donnent lieu à une logique de répartition fondamentalement différente : tôt ou tard, les risques liés à la modernisation touchent aussi ceux qui les produisent ou en profitent. Ils recèlent un *effet boomerang* qui débordent le schéma des sociétés de classes. Les riches et les puissants n'en sont pas préservés. Et ce n'est pas vrai des seuls risques sanitaires, mais aussi des menaces portant sur la légitimité, le patrimoine et les bénéfices : la reconnaissance sociale des risques, liés à la modernisation, donne lieu à des *dévaluations* et à des *expropriations écologiques* qui entrent en conflit de façon très diverse et systématique avec les intérêts liés aux bénéfices et au patrimoine qui font progresser le processus d'industrialisation. Dans le même temps, les risques produisent de *nouvelles inégalités internationales*, d'une part, entre Tiers-monde et pays industrialisés, d'autre part, entre pays industrialisés. Ces risques minent l'édifice des compétences de l'État-nation. En raison du caractère universel et supranational de la circulation des polluants, la vie d'un brin d'herbe de la forêt bavaroise dépend, en dernière instance, de la conclusion et de l'observation d'accord internationaux.

(3) Cependant, la diffusion et la commercialisation des risques ne rompt aucunement avec la logique de développement capitaliste : elle la porte bien plutôt à un degré élevé. Les risques liés à la modernisation relèvent du *big business*. Ce sont eux, ces besoins insatiables recherchés par les économistes. On peut apaiser la faim, satisfaire les besoins, mais les risques liés à la civilisation constituent un *réservoir de besoins sans fond*, insatiable, éternel, qui s'autoproduit. Avec les risques – pourrait-on dire avec Luhmann – la société devient "*autoréférentielle*", indépendante du contexte de satisfaction des besoins humains. Mais cela signifie que c'est la société industrielle qui, en exploitant économiquement les risques qu'elle déclenche, produit des situations de menace et le potentiel politique de la société du risque.

(4) On peut posséder des richesses, mais on est *touché* par les risques ; c'est la civilisation qui les *assigne*. Pour résumer cela en une formule schématique : dans les situations de classe ou de couches sociales, c'est l'être qui détermine la conscience, tandis que dans les situations de menace, *c'est la conscience qui détermine l'être*. Une importance politique nouvelle est dévolue à la connaissance. Conséquemment, il faut examiner et analyser le potentiel politique de la société du risque dans le cadre d'une sociologie et d'une théorie de la constitution et de la diffusion d'une *connaissance des risques*.

(5) Dans le domaine politique, comme on a pu l'observer pour la première fois à l'occasion des débats sur la destruction de la forêt, les risques socialement reconnus recèlent une singulière charge explosive : ce qui, jusqu'alors, *était considéré comme apolitique devient politique* – *l'élimination des "causes" au sein même du processus d'industrialisation*. Subitement, l'opinion publique et la politique s'introduisent au cœur même du *management* d'entreprise – dans la planification de la production, l'équipement technique, etc. On voit très nettement ici l'enjeu véritable du débat public sur la définition des risques : il ne s'agit pas uniquement des problèmes sanitaires induits par la modernisation qui frappent la nature et l'homme, mais des *effets sociaux, économiques et politiques, induits par ces effets induits eux-mêmes* : effondrements des marchés, dévaluation du capital, contrôle politique des décisions d'entreprise, ouverture de nouveaux marchés, frais de mutuelle, procédures judiciaires, détérioration de l'image. Dans la société du risque se dessine ainsi par sauts petits ou grands – dans le cas de l'alerte au smog, dans le cas d'intoxication, etc. – le *potentiel politique des catastrophes*. S'en prémunir et les gérer : voilà qui peut

impliquer une *réorganisation du pouvoir et des attributions*. La société du risque est une société *de la catastrophe*. L'état d'exception menace d'y devenir un état normal³⁸ ».

2.1. La construction sociale des risques

2.1.1. Remarques préalables sur la mondialisation des risques (cartographie)

Cf. Extraits Beck et livre Boudia et Henry (éd).

La mondialisation des risques correspond tout d'abord à des événements (Tchernobyl, Fukushima, dérèglement climatique, épidémies de grippe, transmission de virus, comme Ébola, ou de bactéries ou de prions à l'homme, glyphosate et son autorisation européenne, OGM, pesticides, amiante). Elle renvoie aussi aux mobilisations sanitaires ou citoyennes contre ces événements ou processus. Diverses instances politiques, humanitaires ou scientifiques de type transnational gèrent ces situations qui posent des problèmes à une échelle territoriale très étendue. Citons notamment l'Agence européenne de l'alimentation et du médicament, le Bureau international du travail, l'OCDE, l'ONU ou l'Organisation mondiale de la Santé, l'Agence européenne de l'environnement, très actives pour la santé au travail, les risques climatiques. Elles disposent d'équipes d'experts, de services spécialisés, de budgets spécifiques sur ces questions. Ces différents organismes ont contribué à la mise en place d'une réglementation internationale sur les produits commercialisés (seuils et limites de toute nature).

Sur un autre plan de pratique, les Organisations non gouvernementales (ONG) jouent un rôle accru dans la gestion des risques et de l'environnement (WWF-Fond Mondial pour la Nature, Greenpeace, Fondation Bill et Melinda Gates, Environmental Justice Organizations Liabilities and Trades, Confédération européenne des syndicats, OXFAM, NégaWatt, CRIIRAD ou Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité, créé en 1986, juste après la catastrophe de Tchernobyl, etc.). Elles ont un rôle à la fois humanitaire et plus critique en dénonçant les aveuglements étatiques nationaux ou les dérives des entreprises privées multinationales. On peut le voir, par exemple, avec le site de l'organisation : Environmental Justice Organizations Liabilities and Trades (EJOLT) développant une carte des (in)justices environnementales : <http://ejatlas.org/>

Commentaires sur les cartes

Ulrich Beck a clairement insisté sur la nature profondément internationale de la société du risque :

« On observe une tendance à la globalisation qui touche la production et la reproduction, et transcende les frontières des États-nations. On voit donc apparaître des menaces globales transnationales et non spécifiques à une classe déterminée, qui s'accompagnent d'une dynamique sociale et politique nouvelle³⁹ ».

Pour le sociologue allemand, il ne s'agit plus de risques personnels ou réduits à un quartier insalubre comme au Moyen-Âge. Certes, il a toujours existé des risques, mais ceux qui apparaissent désormais ne sont plus des risques personnels. Ils renvoient désormais à des situations globales de menace et ils concernent l'humanité entière, surtout pour ce qui concerne l'énergie nucléaire (risques de la fission de l'atome, prolifération des armes de destruction massive, des déchets) ou la propagation de substances chimiques passant inaperçue tant dans l'air que les produits alimentaires. La notion de risque n'est pas associée au courage individuel, comme il y a deux siècles. Elle renvoie désormais à l'autodestruction de la vie sur terre. La Norvège et la Suède ne possèdent presque pas d'industries polluantes mais elles paient, par la disparition progressive de pans entiers de leurs forêts, les pollutions provenant d'autres pays industrialisés. En conséquence, les risques contemporains sont le produit du développement industriel et du progrès. Pour Beck, les sociétés du risque donnent naissance à des « communautés de menaces⁴⁰ » qui sont par nature globales. Ces communautés de menaces conduisent à la mise en œuvre de solutions et de négociations et de conventions internationales.

³⁸ Beck, 2020, *op. cit.*, p. 41-43.

³⁹ Beck, *op. cit.*, p. 26-27.

⁴⁰ Beck, *op. cit.*, p. 86.

2.1.2. Des risques naturels aux risques technoscientifiques : le système économico-scientifique de production de risques et de catastrophes

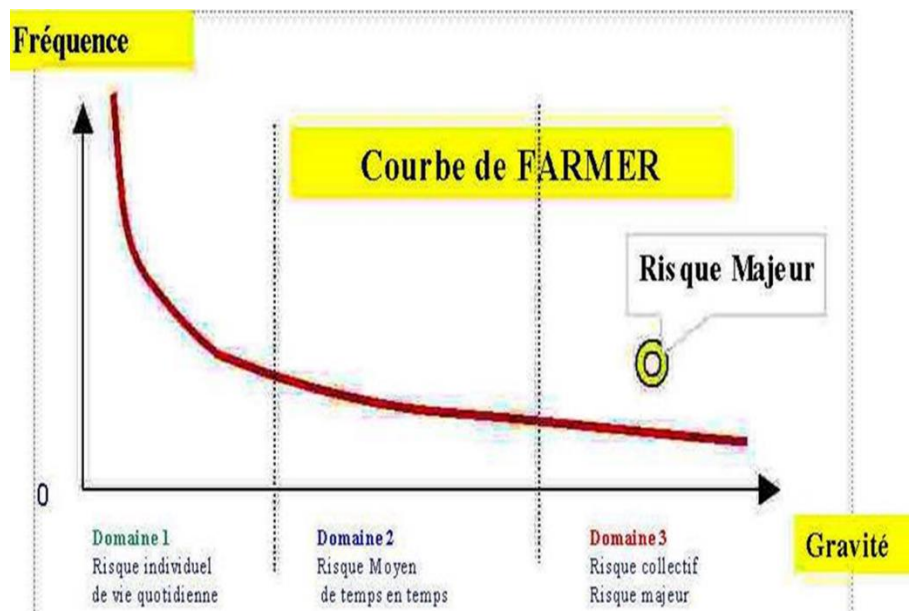
Les différentes sources de risque sont regroupées en cinq grandes catégories (http://www.unit.eu/cours/cyberrisques/etage_2/co/Module_Etage_2_7.html):

- Celles naturelles : avalanche, feu de forêt, inondation, mouvement de terrain, cyclone, tempête, séisme et éruption volcanique...
- Les genèses technologiques et anthropiques : risque industriel, nucléaire, biologique, ruptures de barrage et catastrophes minières et souterraines, liées au transport de matières dangereuses...). Ces risques sont en lien avec la prévention des pollutions et des risques sanitaires (en agriculture : l'usage des pesticides notamment).
- Les transports collectifs (risques pour les personnes, risques liés aux déplacements de matières dangereuses). Ces risques sont variables en fonction des mobilités et des contextes de transport.
- Les risques de la vie quotidienne (accidents domestiques, accidents de la route ...) et du travail (pénibilité, souffrance psychologique, accidentologie, absentéismes), objets des dispositifs assurantiels et de couverture maladie et sociale.
- Les risques liés aux conflits et aux guerres (ils ont la particularité d'être des sources particulières de nuisances et de dégradation de l'écosystème en plus de détruire des millions de vies humaines surtout civiles depuis la 1^{re} guerre mondiale).

Tous les risques peuvent être classés en fonction de leur fréquence d'apparition et de leur gravité, ainsi que le montrent les travaux de l'anglais Farmer (1967).

Le risque peut être latent (il n'est pas encore manifeste), apparent (il se manifeste) ou disparu (il ne peut plus se manifester).

Figure 1: Courbe de Farmer (Farmer Reg, 1967: Siting Criteria — A New Approach, *Atom*, Vol. 128, pp 152-170.).



Suivant les travaux de Farmer, le risque majeur se définit comme la menace d'un événement à fréquence faible (autrement dit, à faible occurrence ou à faible probabilité) et de grande gravité car touchant des enjeux importants.

1. Le risque naturel majeur est une menace découlant de phénomènes géologiques ou atmosphériques aléatoires, qui provoquent des dommages importants sur l'homme, les biens, l'environnement.

2. Le risque technologique majeur est le risque engendré par l'activité humaine. C'est la menace d'un événement indésirable engendré par la défaillance accidentelle d'un système potentiellement dangereux et dont on craint les conséquences graves, immédiates comme différées, pour l'homme et (ou) son environnement.

La probabilité d'occurrence d'un risque technologique est particulièrement aléatoire par la diversité et la complexité des installations et structures. L'État et les exploitants, dans leur politique de prévention du risque, prennent donc en compte non la probabilité d'occurrence de l'accident, mais la seule possibilité de survenance des événements générateurs de tels risques. L'approche européenne mis en place depuis la directive européenne dite « SEVESO » du 24 juin 1982, puis SEVESO 2 a été complétée par la loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003, relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages (<http://www.legifrance.gouv.fr/texteconsolide/UPEIC.htm>). Cette loi est directement inspirée des retours d'expérience des catastrophes technologiques et naturelles récentes : explosion de l'usine Grande Paroisse (AZF), défaillance de METALEUROP NORD, inondations de la Somme, du Gard et de l'Hérault.

Nous sommes donc en face de plusieurs sources de risques, de niveau de gravité différencié, mais non facilement repérables. Le risque terroriste se rajoute aux risques de conflit guerriers précédemment évoqués. Les désastres technologiques et scientifiques accaparent autant d'attention que les catastrophes naturelles. Les risques majeurs résultent, dans ce cas, d'un surdéveloppement. Beck parle du « volcan de la civilisation » ne mettant personne à l'abri et rendant chacun d'entre nous égaux devant les risques plus ou moins majeurs. Même la délocalisation d'activités hautement polluantes fait retour vers les pays riches sous la forme de problèmes climatiques (effets de serre, trou d'ozone) ou de biens souffrants de malfaçons et d'insécurité diverses (batteries de téléphone mobile explosives). Pour l'heure, on privilégie la croissance et l'augmentation des richesses, en accroissant la production induite de risques. Isabelle Stenger, dans son livre, de 2009, *Aux Temps des catastrophes. Résister à la barbarie qui vient* (Paris, La Découverte), insiste pour dire qu'il y a bien deux histoires qui sont en train de s'écrire. La première histoire est celle liée à la croissance et au développement des puissances économiques créatrices de nouveaux risques et d'inégalités afférentes. La seconde est celle qui prend en compte la dérégulation climatique, l'effet de serre et la nécessité de redéfinir les normes du développement et de la solidarité entre classes sociales et entre nations au niveau mondial. La première histoire mène, selon elle, à la barbarie. Elle propose d'y résister. « *Comment ? En cherchant des armes contre la barbarie. Chercher, ici, cela veut d'abord dire créer, crée une vie "après la croissance", une vie qui explore des connexions avec de nouvelles puissances d'agir, de sentir, d'imaginer et de penser. Ceux-là ont déjà choisi de modifier leur manière de vivre, effectivement, mais aussi politiquement : ils n'agissent pas au nom d'un souci coupable de leur "empreinte écologique", mais expérimentent ce que cela signifie de trahir le rôle de consommateurs confiants qui nous est assigné* » (Stenger, p. 14.)

Leur diffusion toujours plus grande, et surtout incontrôlées, est d'autant plus surprenante qu'ils sont invisibles et souvent lents. Ce qui conduit à la manipulation et à l'invention de « périls imaginaires ». À ce stade, nous devenons encore plus dépendants de l'expertise scientifique : l'exemple de la distribution de détecteurs de radioactivité au Japon montre bien la spécificité de cette invisibilité ayant besoin de la technique pour être identifiée. Le refus des autorités françaises de mesurer le taux de radioactivité issu de la catastrophe de Tchernobyl en 1986 indique aussi que ce genre d'information (scientifique) peut être l'objet de manipulations organisées nationalement voire internationalement. Il y a un vrai problème de qualification des risques (et d'interprétation correcte des indices, quantitatifs ou autres, construits) du fait même que ce sont des outils scientifiques (créés donc par le système de prolifération et de production des risques) qui en permettent l'objectivation.

En plus des entreprises et des gouvernements démagogues, les scientifiques sont souvent complices des systèmes de production des risques. Pour Beck, par exemple, il est très difficile de fixer des seuils normatifs de prise de risque concernant les empoisonnements environnementaux.

- Premièrement parce qu'il y a des tolérances individuelles différenciées face à un même produit ;
- Deuxièmement, car les indices utilisés (« variance », « moyenne », « écart-type ») ne rendent pas compte des problèmes réels de dissémination et de condensation locale des produits polluants ;
- Enfin parce que les mesures expérimentales ne peuvent prendre en considération les recombinaisons chimiques et interactives contextuelles.

Les scientifiques, par leur logique expérimentaliste, processuelle, en sont amenés à sous-estimer l'émergence permanente des nouveaux produits ou des nouvelles pollutions et leurs interactions environnementales.

« Lorsqu'elles affrontent les risques civilisationnels, les sciences ont toujours déjà abandonné leur fond de logique expérimentale et conclu une union polygame avec l'économie, la politique et l'éthique – ou, pour être plus précis, elles vivent dans une sorte de "concupinage durable" avec tous ces domaines » (Beck, 2008, p. 53).

Il y a donc une vraie complicité/détermination de la science face aux risques, en plus d'un constat de son impuissance relative. Cette impuissance est elle-même renforcée par les protocoles répétés et compliqués de contrôle expérimentaux exigés pour démontrer les effets de nocivités de certains produits. La lenteur des sciences, ses procédures rigoureuses, ses vérifications par rapport à la nature effective de tel ou tel danger facilitent donc la multiplication et la diffusion de produits toxiques dans l'environnement (exemple : la lenteur de réaction dans la crise de la vache folle ou actuellement par rapport à d'autres crises sanitaires : Médiator, viande de cheval, viande hallal, staphylocoque doré, etc.).

Cette tendance est renforcée par la parcellarisation des connaissances scientifiques et par la difficulté à affirmer l'existence d'un lien de causalités réel⁴¹, ou assez probable, entre certains facteurs et certains phénomènes de dégradation environnementale. La variabilité et l'ambiguïté créées par la diffusion des risques et des problèmes sociaux qu'ils génèrent ou qui les amplifient sont alors redoublées par l'incertitude des connaissances scientifiques elles-mêmes qui se présentent comme hypothétiques, en progression, déconnectées d'une réflexion générale sur leur impact social. On en vient donc à démystifier et désacraliser les acquis scientifiques et les activités des savants, au même titre qu'on critique les hommes politiques et la dimension démocratique des activités. Depuis, les années 1980, la science est tombée de son trône et doit de plus en plus se soumettre aux débats publics. Elle devient elle-même une science (dans ses diverses spécialités) du risque et un ensemble de sciences risquées.

Ceci conduit des groupements minoritaires et des individus à produire leur propre expertise (exemple le Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité : <http://www.criirad.org/>). On peut ici parler d'activisme scientifique. Jean-Pierre Dupuy est assez proche aussi de cette position. L'idée proposée est alors celle du cheval de Troie : entrer dans la cité scientifique pour en déconstruire les méthodes et les objectifs. Cette posture conduit les recherches scientifiques contemporaines à devenir des sciences des risques. Une branche minoritaire mais active des « sciences studies » se développe timidement cependant, sous l'appellation « critical sciences studies⁴² ». Cependant, seule réserve importante à cette démarche : pour être capable de remettre en cause une recherche experte, il faut l'être soi-même sans sombrer dans un langage uniquement politique ou idéologique. Beaucoup de lanceurs d'alertes n'ont pas fait leur quatrième ni aucun niveau de maîtrise des méthodes expérimentales et scientifiques. Au lieu de contribuer au débat, ils alimentent une sorte de paranoïa catastrophiste. On peut illustrer cela par des approches émergeant avec les contre-cultures, sous l'influence de penseurs comme Ivan Ilitch et divers écologistes politiques. On s'autoproclame alors « bricoleur » qui utilise les informations scientifiques en autogestionnaire de sa vision du monde. On se retrouve ici dans la même situation que le héros de Philip Dick *Portrait de l'artiste en jeune fou* (Jack Isidore, idiot ne sachant pas faire la différence entre l'imaginaire et le réel, élaborant ses investigations à partir de connaissances éparées et en fonction de convictions instables), qui fait le lit des tendances parfois catastrophistes ou des expérimentations idéologiques (véganisme, survivalisme notamment).

2.1.3. L'intimité des acteurs avec la technologie : un risque surgissant et surprenant

Une très grande partie des relations des acteurs aux risques est donc construite sur des **actes de foi** (confiance) et donc, à l'inverse, d'incroyance, de défiance, de paranoïa ou de suspicion récurrente. Ces actes de foi sont le résultat non d'une connaissance des systèmes technologiques utilisés mais d'une pratique de ces ensembles. Très peu de gens connaissent le fonctionnement réel d'un avion ou d'une télévision mais tout le monde se fie (du fait de la constitution d'un savoir induit sur ces systèmes) à ces ensembles sociotechniques pour poursuivre des activités de travail ou privées. Peretti-Watel reprend à

⁴¹ Auteur inconnu : « L'OMS doit encore prouver les liens entre Zika et les cas de microcéphalie », *Le Monde.fr*, 19.02.2016, à 20h14. En savoir plus sur : http://www.lemonde.fr/sante/article/2016/02/19/l-oms-doit-encore-prouver-les-liens-entre-zika-et-les-cas-de-microcephalie_4868759_1651302.html#Kw1rX3cH9AeqUFHx.99.

⁴² Rehg William, 2000, « Critical Science Studies as Argumentation Theory: Who's Afraid of SSK? », *Philosophy of the Social Sciences*, vol. 30, n° 1: 33-48,

Anthony Giddens la définition suivante de la confiance, dans un paragraphe consacré au soi, à la sécurité ontologique et à l'anxiété existentielle :

« Comment une telle foi est-elle atteinte en termes de développement psychologique de l'être humain ? Qu'est-ce qui crée un sentiment de sécurité ontologique qui permettra à l'individu de traverser les transitions, les crises et les circonstances à haut risque ? La confiance dans les ancrages existentiels de la réalité, dans un sens émotionnel et, dans une certaine mesure, cognitif, repose sur la confiance dans la fiabilité des personnes, acquise dans les premières expériences du nourrisson. Celle que Erik Erikson ou Donald Winnicott appellent la "confiance de base" constitue la connexion originelle autour de laquelle une orientation vers les autres, le monde-objet, et l'identité de soi, émergent dans un mixte d'émotions et de cognition [...]. La confiance est un sentiment de sécurité justifié par la fiabilité d'une personne ou d'un système, dans un cadre circonstanciel donné, et cette sécurité exprime une foi dans la probité ou l'amour d'autrui ou dans la validité de principes abstraits (le savoir technologique) » (Giddens, *Modernity and self-identity. Self and Society in the Late Modern Age*, Stanford, Stanford Univ Press, 1991, pp. 37-41).

La confiance accordée aux systèmes complexes n'est évidemment jamais complète et entière. D'une part, parce que les différents acteurs se débrouillent et qu'ils édifient leurs propres connaissances des systèmes : ils ont appris à utiliser une voiture, à faire des voyages intercontinentaux ou à bien gérer d'autres outils. D'autre part, parce qu'ils restent prudents face à ces systèmes, voire même, méfiants et rétifs. Nous sommes livrés aux savoirs techniques sans que nous ayons le choix de faire autrement. Giddens parle de l'existence d'un « pacte » avec la modernité (*ibid.*, p. 96). Peretti-Watel évoque un « désenchantement des systèmes sociaux par rapport aux systèmes experts » (outils et ensemble sociotechniques) et aux gages (ou objets) symboliques (exemple : l'argent). Reprenant l'argument d'Anders, il décrit ces moments et ces relations aux machines complexes comme des « séquestrations d'expérience » de nos biographies actuelles et futures et de nos modalités d'intuition et de sympathie.

Enfin, cette sécurité ressentie (acte de foi) est connectée à la confiance de base issue du narcissisme primaire expérimenté par chacun d'entre nous durant la prime enfance. Cette confiance de base serait constitutive d'une continuité de l'expérience de soi et de l'environnement face aux menaces diverses qu'il inclut. Au fond, la confiance sociopsychologique est transposée ou reportée dans le domaine techno-industriel. Il s'agirait donc d'une sorte d'extension (ou débordement vers) affective à la technique et d'une généralisation de l'expérience interhumaine à des ensembles sociaux et complexes (un exemple extrême est la recherche expérimentale de David Levy, 2007, *Love and Sex with Robots: The Evolution of Human-Robot Relationships*, New York, Harper).

Un autre exemple (nous reprendrons ce thème plus tard) est celui de la Vache Folle. Son sentiment de sécurité ontologique fait qu'il était impossible pour un individu lambda de remettre en cause l'achat d'un steak dans un rayon de supermarché. Cette crise illustre parfaitement avec le débat récent sur la viande Hallal ou Casher (je ne parle pas de la manipulation politique xénophobe) ou de la fraude sur la viande de cheval : celle de la confiance dans le système de gestion en amont (abattage, contrôle sanitaire, préparation, conservation, transport, distribution).

Enfin, il faut y ajouter l'importance de l'impact social de la réflexivité induite par les sciences et les sciences sociales dans l'espace industriel. Non seulement, les risques prolifèrent et sont industriellement produits et multipliés mais, de plus, les acquis scientifiques les plus récents sont reformulés, réappropriés socialement, ne serait-ce qu'à travers la prolifération de revues de vulgarisation scientifique. Ce qui conduit à une augmentation des points de vue partiels d'individus (prenant eux-mêmes en charge leurs projets réflexifs et leurs trajectoires sociales), sur des solutions à des problèmes de vie quotidienne, de celui de faire face aux menaces potentielles, aux périls et aux risques assumés et des solutions collectives dans le but de rejoindre des accords sur un monde commun possible (Hardin, G., 1968, *The tragedy of the commons. Science* 162, 1243-1248.). Ces élaborations réflexives ne sont pas des choix personnels mais des tentatives de repérage dans des univers contraints. Elles sont liées à des positions sociales, à des effets des systèmes de communication, des réseaux et des systèmes experts. En complément à ces élaborations réflexives, les systèmes sociotechniques sophistiqués sont cognitivement saturés par les sciences plus ou moins vulgarisées.

2.2. L'approche instrumentale et expérimentale des risques

2.2.1. Le modèle d'une rationalité absolue

Reg Farmer a révolutionné l'étude des risques atomiques en y appliquant les analyses probabilistes, d'après les commentaires lus dans divers articles. L'analyse économétrique des risques, proche des méthodologies financières et assurantielles, est aussi organisée autour des théories probabilistes. On adopte alors une *logique de rationalité instrumentale*, basée sur l'exploitation mathématique du modèle de l'*homo economicus* (maximisation des bénéfices et minimisation des coûts, dans un univers de transparence, avec une prétendue autonomie du décideur et de gestion raisonnée des incertitudes des décisions d'autres décideurs équivalents). Ici le risque est présenté comme un jeu (de loterie ; théorie des jeux) avec un calcul qu'on prête à l'agent social (libre et autonome) où celui-ci multiplie l'aléa par le résultat attendu. Les travaux dans ce domaine permettent alors de découvrir une sorte de tendance universelle et psychologique déduite des mathématiques : *l'aversion pour le risque* (principe de prudence ou de précaution).

2.2.2. Modèles de calcul et aversion pour le risque

Diverses formules de calculs (le paradoxe de Saint-Pétersbourg analysé par Daniel Bernoulli, au XVIII^e siècle, l'axiomatique de la décision de John Von Neuman- Oskar Morgenstern, en 1940-1950 : voir encadré n° 1 ci-après) indiquent que les joueurs différencient *espérance mathématique* (gain moyen calculé sur un nombre infini de coups) et *utilité espérée du gain* (au fur et à mesure que le temps passe). L'atteinte de gains par l'espérance mathématique rencontre des obstacles car il faut beaucoup jouer –grosse somme et longuement- pour espérer un gain moyen qui finit par être assez faible du fait qu'on a joué longtemps et misé plusieurs fois de suite. Seuls les joueurs très fortunés peuvent accepter ce principe de jeu infini.

1^{er} encadré : Extraits suivants du livre de : Peretti-Watel Patrick, 2007, *Sociologie du risque*, Paris, Armand Colin, pp. 100-103.

102 - L'agent n'est pas rationnel dans les risques

définie, cet exemple préfigure largement la notion d'équivalent certain. Desoires commente ainsi cette relation entre prudence et richesse du joueur : seul un « joueur utopique infiniment riche, qui pourrait rejouer le jeu une infinité de fois, tout en misant de grosses sommes » (1994, p. 39) accepterait de miser n'importe quelle somme, en se conformant au critère de l'espérance du gain. De fait, le critère de l'espérance sous-entend un horizon temporel illimité, puisque l'espérance mesure la valeur limite du gain moyen quand le nombre de parties jouées tend vers l'infini.

Le paradoxe de Saint-Petersbourg contient donc déjà les principaux ingrédients de la théorie de la décision en situation d'incertitude : un individu actif, décideur, autonome (prenant la figure du joueur, qui choisit librement de jouer ou de ne pas jouer), qui a une décision à prendre dans le cadre d'un modèle probabiliste (un calcul d'espérance, ici en « univers risqué » puisque les probabilités de faire pile ou face sont connues). La résolution de ce paradoxe introduit le dernier élément du modèle, en ajoutant une caractéristique fondamentale de la « psychologie » du joueur, à savoir l'aversion pour le risque. Ce modèle sera formalisé dans les années 1940-1950.

2. L'AXIOMATIQUE VON NEUMAN-MORGENSTERN (VNM)

2.1. Le critère de l'utilité espérée

Nous présentons ici le modèle VNM de façon simplifiée. L'agent (c'est le terme consacré en économie) est placé dans un environnement risqué : celui-ci n'est pas certain, mais l'ala qui le caractérise est connu. Les différentes éventualités sont listées (ce sont les « états du monde » possibles, notés e_i), qui forment un ensemble E , ainsi que les probabilités d'occurrence (notées p_i) pour chacun d'entre eux. L'agent a également dénombré les décisions envisageables (les éléments d_j d'un ensemble D), parmi lesquelles il doit définir la meilleure. Enfin, cet agent est muni d'une fonction d'utilité U , définie pour chaque couple $(e_i; d_j)$: quels que soient sa décision et l'état du monde réalisés, il connaît la valeur de U . On voit bien que cette situation est propre aux jeux de hasard : la pièce fera soit pile, soit face, avec une probabilité connue pour ces deux « états du monde » possibles. Pourquoi qu'il en soit, l'utilité espérée U d'une décision d_j et le critère de décision de l'agent s'écrivent :

$$V_j U(d_j) = E[U(d_j)] = \sum_{e_i \in E} p_i \times U(e_i, d_j)$$

$$ct : d^* = \text{Arg} \left[\text{Max}_{d_j \in D} U(d_j) \right]$$

Chaque utilité possible est testée d'un « poids de réalité », égal à la probabilité d'occurrence de l'état du monde correspondant. L'agent choisira la décision d^* qui maximise l'espérance de son utilité, autrement dit son

« utilité espérée ». Il s'agit bien d'une généralisation de la solution proposée par Bernoulli pour résoudre le paradoxe de Saint-Petersbourg. La rationalité de l'agent est ici définie par trois axiomes, dont nous signalerons simplement quelques-unes des conséquences.

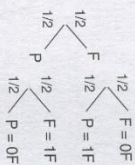
2.2. Conséquences de l'axiomatique VNM

D'abord, l'agent est indifférent à la façon dont le résultat est obtenu : seuls comptent les résultats possibles et les probabilités associées. Voyons cela avec un exemple : l'agent lance une pièce, gagne 1 franc si face sort, et rien si c'est pile. Les deux issues possibles sont donc 0 et 1, avec pour chacune une probabilité de 1/2. Modifions maintenant le jeu : si face sort, l'agent relance la pièce, et cette fois gagne 1 franc si pile sort, et rien si c'est face. Par contre, si pile sort au premier lancer, il joue au jeu initial. Le schéma ci-dessous résume les deux jeux :

Premier jeu :



Deuxième jeu :



Dans le second jeu, les résultats finaux sont toujours 0 ou 1 franc, avec encore une même probabilité de 1/2 pour chacun d'eux. Ce jeu est donc identique au premier, du point de vue des résultats possibles et de leur probabilité, et selon l'axiomatique VNM l'agent ne fait strictement aucune différence entre eux. Ainsi, l'agent ne distinguera pas des jeux présentés et structurés différemment, tant qu'ils restent équivalents en termes de résultats et de probabilités. Or de nombreux travaux empiriques ont au contraire révélé des « effets de contexte » : les individus sont sensibles à la façon dont un jeu leur est présenté, et prennent des décisions différentes pour des jeux pourtant équivalents. Autre conséquence de cette axiomatique : les jugements de préférence, représentés par des utilités, et les jugements de croyance, représentés par des probabilités, sont indépendants les uns des autres. C'est « l'hypothèse d'indépendance ». L'utilité associée à un état du monde possible ne dépend pas de la probabilité que cet état advienne. Préférences et probabilités ne s'influencent pas, ce qui paraît moins vraisemblable dès que l'on quitte l'univers risqué, où les probabilités sont connues, pour un univers dans lequel l'agent doit lui-même évaluer les probabilités dont il se sert pour calculer l'utilité espérée d'une décision : un individu n'estime sans doute pas de la même façon la probabilité d'un événement, selon que les conséquences en sont bénignes ou très graves.

L'espérance mathématique rencontre donc l'écueil de l'*espérance morale* ou *utilité escomptée*. Cette dernière peut être décrite comme correspondant à des attentes excessives, d'origine socio-économique ou culturelle ou psychique, de bénéfices qui conduisent le joueur à relativiser le gain attendu, en pondérant sa valeur issue du calcul de l'espérance mathématique. En tenant compte de ces utilités (ou espérances morales) et de la situation d'incertitude générée par une situation à risques, les acteurs sociaux tendraient donc à minimiser toute prise de risque.

Diverses conséquences de cette *aversion pour le risque* sont explorées, principalement par les économistes dont Leonard Savage (Savage Leonard *The Foundation of Statistics*, New York, Dover Publication, 1972 : cité par Peretti-Watel, *op. cit*) : par exemple, on estime (à tort) qu'il n'y a pas de lien entre « jugements de préférences », associées à des utilités possibles pour l'agent, et « jugements de croyances », associés aux probabilités attribuées à un événement. En fait, si les attentes/préférences-rejets d'un événement sont graves, il se peut que cela modifie jugement de croyance et aussi son calcul de la probabilité sur son occurrence effective. Cette aversion pour le risque concerne autant les attentes de gains que celles de pertes. Un exemple ? Un agent préférera un gain sûr de 10 euros à un gain de 20 euros espéré une fois sur deux. Mais il préférera aussi perdre 10 euros plutôt que d'avoir une chance sur deux de perdre 20 euros.

2.2.3. La théorie des probabilités subjectives

Il y a d'autres théories probabilistes plus complexes, abstraites et difficiles à appliquer. L'une d'elles postule l'existence de probabilités dites « subjectives », qui consisteraient dans l'application calculée, par chacun d'entre nous, de croyances individuelles sur des données qu'on a du mal à appréhender. Chaque individu « combine » alors des connaissances sur un phénomène et des calculs probabilistes personnels du même phénomène. Ce processus renvoie à des *croyances personnelles cachées* qui sont qualifiées de « théories des probabilités subjectives ». Ces procédures individuelles d'évaluation sont issues de systèmes de connaissances individuelles sur un phénomène (biologique, météo, scientifique, sécuritaires, etc.), articulés les unes aux autres savoirs disponibles à un instant *t*, et dont l'agent tente de prendre conscience en cheminant logiquement et expérimentalement pour finalement évaluer ce qui peut advenir.

Exemple métaphorique : « *Personnellement je considère que l'élection d'un Président républicain en 1996 est plus probable qu'une chute de neige à Chicago en mai 1994. Toutefois, même cette neige tardive est plus vraisemblable que le fait qu'Adolphe Hitler soit toujours vivant* » (Savage, 1972, p. 27: cité in Peretti-Watel, 2007, p. 105)

Le processus de probabilité subjective est une méthode heuristique. L'heuristique est un raisonnement pratique de résolution de problème par étapes logiques successives. Les « probabilités subjectives » sont proches des résultats issus des calculs probabilistes, portant sur des événements rares mais très importants en termes de conséquences (gros gains, catastrophes, risques de cambriolages en fonction du quartier plus ou moins sûr). Cette proximité est probablement issue de l'*aversion pour le risque*, lors de l'approche mathématique formelle, qui résulte, elle aussi, d'une tendance psychologique générale (voir pour plus de détails, encadré n° 2 qui suit).

2^e encadré : Peretti-Watel, *op. cit.*, p. 106-100.

enchâinement, d'une séquence d'événements « élémentaires ». Par exemple, la transmissibilité sexuelle du sida dépend du choix du partenaire, de l'usage éventuel du préservatif et des pratiques pénétratives. Il faut aussi faire varier certains paramètres (population concernée, temps d'exposition) : le risque d'agression dépend des quartiers fréquentés, du temps que l'on y passe, la vulnérabilité d'un individu varie avec le sexe et l'âge. L'incertitude est exprimée en termes relatifs, en ordonnant suivant la vraisemblance qu'on leur accorde des événements d'une même séquence (partenaire contaminé, acceptation du préservatif) ou proches (agression dans tel ou tel quartier, de soi ou d'une vieille dame).

Ensuite, l'événement étudié est comparé à d'autres événements rares pour lesquels il existe des données (celles-ci ne sont pas divulguées à l'individu, mais son assistant s'en sert pour l'aider à formuler ses probabilités personnelles) : taux de mortalité infantile, fréquence d'un type d'accident, quinte floche au poker... Si je pense qu'une contamination par le sida est plus probable que de trouver les six bons numéros au loto, mais moins probable qu'un accident de la route, je peux en déduire une fourchette dans laquelle se situe le risque de contamination. Toute cette procédure doit améliorer la capacité de l'individu à évaluer de très faibles probabilités (son assistant mesurant ses progrès à l'aide de son catalogue de données). La dernière phase est consacrée à l'expression numérique de la probabilité : l'individu propose des probabilités pour l'événement étudié et pour ceux qui ont été définis à partir de lui (par exemple les éléments d'une séquence, d'un scénario).

Cette procédure en trois phases, concevable au sein d'une organisation employant des professionnels et disposant de beaucoup d'informations, ne l'est pas pour le quidam moyen. Coûteuse en temps, elle est introspective mais nécessite tout de même l'intervention d'un assistant muni d'un précieux catalogue collationnant des fréquences d'événements rares. Illustrant la complexité des procédures d'estimation de probabilités personnelles, cet exemple propose une procédure « idéale », exigeante et peu réaliste. L'agent mobilise des ressources hétéroclites, et pas uniquement des connaissances précises sur le risque considéré : analogies, rapprochements entre événements similaires (agression de soi ou d'autrui, jet ou allieurs) ou d'un même degré supposé de rareté (quinte floche et catastrophe aérienne ?), recherche de causes multiples et construction d'un « scénario », réflexion sur sa propre vulnérabilité... Cet exemple suggère qu'un individu, démunni face à un risque à estimer, mobilisera les ressources éparses et hétérogènes à sa disposition. Dans une perspective sociologique, ces ressources renvoient à des représentations, des croyances, qui dépendent largement de la position sociale de l'individu (l'évaluation de sa vulnérabilité met en jeu l'image de soi, un scénario d'agression implique que l'agresseur soit identifié à un stéréotype), surtout si celui-ci se trouve privé de son « assistant » et de son catalogue...

3.3. La précision des probabilités subjectives

Si deux probabilités subjectives ne sont pas comparables, les individus ont tendance à sacrifier la croyance la moins « sûre ». Pour définir le caractère

plus ou moins sûr d'une probabilité, on pourrait introduire des « probabilités de second ordre » pour mesurer la précision accordée à celles du « premier ordre », à partir de jugements du type : « la probabilité que A soit plus probable que B est supérieure à la probabilité que F soit plus probable que G ». Néanmoins, cela rend les choses très compliquées, notamment parce qu'il faudrait sans doute alors introduire des probabilités de troisième, quatrième... n^{ème} ordres. Cette voie a été explorée de façon formalisée dans les années 1960, mais les résultats ne sont ni convaincants ni réalistes. Il est vrai que si la construction des probabilités personnelles apparaît déjà longue et délicate, on imagine mal un individu s'attaquant à des probabilités de second ordre, qui rallongent considérablement ses calculs et le confrontent à plus haut degré d'abstraction (pour un exemple concret, cf. Murphy et Winkler, 1975, qui demandent à des météorologues d'estimer la précision de leurs prévisions : quelle est la probabilité qu'il fasse beau demain, 1/6 ? et quelle est la probabilité que la probabilité qu'il fasse beau demain soit effectivement proche de 1/6, par exemple comprise entre 1/5 et 1/7 ?).

La possibilité d'estimer des probabilités subjectives rigoureuses ne repose donc pas sur une « super-rationalité » de l'agent, mais nécessite tout de même du temps et une certaine capacité calculatoire. Cette estimation n'est pas immédiate, elle résulte d'un long travail de révélation à soi-même, d'un gros effort de mise en cohérence. En ne considérant pas l'agent comme un « super-calculateur », cette théorie gagne en réalisme mais semble désemparée lorsqu'il s'agit de s'intéresser à la précision que l'agent associe aux probabilités estimées : la démarche formalisée s'entérme ici dans des complications sans fin. Or cette précision influence les comportements individuels. Les réactions du public face aux risques technologiques ont révélé une profonde aversion à l'incertitude. Un risque donné n'est pas perçu de la même façon suivant que la probabilité associée est précise et faible, ou vague et incertaine : Savoir que l'on a une chance sur mille d'avoir un enfant trisomique est une chose, mais selon que ce risque vaut *précisément* 1/1 000, ou selon qu'il a une chance sur deux d'être beaucoup plus faible, ou au contraire beaucoup plus élevé, l'inquiétude des futurs parents n'est plus la même.

4. L'AVERSION POUR LE RISQUE ET SES DÉVELOPPEMENTS

4.1. Aversion pour le risque et préférences individuelles

L'aversion pour le risque se présente d'abord comme un constat, relevant du bon sens et de l'observation. Au même titre par exemple que la relation inverse entre propension à consommer et revenu dans le modèle keynésien, il s'agit d'une « loi psychologique ». Cette aversion est mesurée « localement », c'est-à-dire pour un niveau de richesse donné. Les économistes considèrent généralement que l'aversion pour le risque décroît quand la richesse augmente, ce qui s'accorde bien avec l'opinion de Bernoulli, pour

lequel un pauvre est plus enclin qu'un riche à céder son billet de loterie pour une somme inférieure au gain espéré.

Les économistes travaillant sur l'aversion pour le risque ont proposé un certain nombre de notions plus raffinées et plus précises (aversion pour le risque propre, le risque standard, vulnérabilité au risque), qui reposent toujours sur une étude détaillée des préférences supposées de l'agent, c'est-à-dire des propriétés mathématiques de sa fonction d'utilité. De ses dérivées successives et de leurs composées. Les énoncés obtenus définissent à la fois un comportement particulier face au risque et les conditions nécessaires et suffisantes de ce comportement, en fonction des préférences de l'agent. Celles-ci constituent ainsi le fondement de la définition du risque : celui-ci n'est donc pas objectif, mais bien subjectif. Les économistes définissent le risque de façon un peu tautologique : par exemple, il y a accroissement du risque lorsque la distribution d'une variable aléatoire change, de telle sorte que les agents averses au risque réduisent leur demande pour l'actif correspondant (Gollier, 1995a). Ce qu'on appelle ici un risque dépend étroitement de l'aversion pour le risque, qui elle-même correspond à des propriétés particulières des préférences de l'agent.

4.2. Les notions périphériques

Les diverses notions développées autour de l'aversion pour le risque montrent que celle-ci peut renvoyer à différents comportements. En outre, elles rejoignent une distinction du sens commun, entre « risques subis » et « risques choisis ». Notre agent économique est en effet confronté à deux types de risques. Ceux vis-à-vis desquels il peut choisir de s'engager ou non (investir ou non, et si oui quelle part de ses richesses, dans quel actif risqué), et ceux qui ne dépendent pas de lui, qu'il ne peut pas éviter de courir et qui affectent le montant des richesses dont il doit décider de l'allocation. Il s'agit là des *background risks* de la littérature économique anglo-saxonne. La question posée est alors la suivante : comment l'introduction d'un *background risk* modifie-t-elle l'attitude de l'agent face aux risques qu'il peut choisir de prendre ? Pour répondre à cette question, Gollier et Pratt (1996) ont construit et étudié la notion de « vulnérabilité au risque » : lorsqu'un risque d'espérance nulle est greffé sur son budget, un agent vulnérable au risque réagira à cet aléa supplémentaire par une plus forte aversion à l'égard des risques qu'il peut choisir de prendre. En termes profanes, face à une incertitude accrue de son environnement, un tel agent se montre plus prudent, moins enclin à prendre des risques. En langage expert, la prudence désigne par contre une autre attitude face à un *background risk*, dans une perspective diachronique cette fois. Un agent est prudent s'il réduit sa consommation présente lorsqu'un risque d'espérance nulle se greffe à ses revenus futurs. Dans le langage courant, on parlera plutôt ici de prévoyance. Ces deux exemples, vulnérabilité et prudence, montrent que l'aversion pour le risque peut prendre diverses formes, se traduire par différents comportements. Bien sûr, ces comportements dépendant de propriétés spécifiques des préférences individuelles, ces notions ne sont ni descriptives ni normatives.

La notion de prudence introduit le temps dans la réflexion sur l'aversion pour le risque. Le sens commun associe souvent cette aversion à l'horizon temporel : *à priori*, un horizon court rendrait les gens plus conservateurs (les élus agiraient ainsi avec plus d'audace en début de mandat, avant de devenir plus prudents en vue des échéances électorales). Comparant les comportements face au risque de deux agents n'ayant pas le même horizon temporel, Gollier (1995b) cherche quelle condition sur les préférences individuelles génère un comportement plus risqué du « jeune » agent, qui investira donc davantage dans l'actif risqué que le « vieux ». La condition obtenue revient à supposer que l'aversion pour le risque diminue quand la richesse augmente, mais diminue moins vite que celle-ci ne croît : si l'on est deux fois plus riche, on craindra moins le risque, mais pas deux fois moins. Il est tentant de proposer des interprétations psychologiques de telles hypothèses, concernant en particulier la prudence et le conservatisme des « vieux », et les prises de risque des « jeunes ». Toutefois ce dérapage d'une discipline à l'autre est dangereux, car Gollier compare *stricto sensu* les investissements en actifs risqués de deux agents identiques, à cela près que le premier « vit », c'est-à-dire investit, sur deux périodes (le « jeune ») et le second sur une seule (le « vieux »). Il est donc question ici d'horizon temporel, et non d'âge ou de vieillissement.

4.3. La stratégie minimax

Le paradoxe de Saint-Petersbourg illustre l'insuffisance du modèle probabiliste, sa résolution nécessitant l'ajout de l'hypothèse d'aversion pour le risque. Ces deux éléments du modèle peuvent aussi interférer, lorsque l'aversion pour le risque devient trop grande. Ainsi, lorsque cette aversion devient très élevée, le critère de l'utilité espérée converge vers le critère *minimax* (minimiser la perte maximale) : l'agent tend à ne plus prendre en compte les probabilités des différents événements possibles, mais cherche avant tout à se protéger contre ceux qu'il estime les plus néfastes (Laffont, 1991). Pour chaque décision envisageable, il prend donc en compte l'événement le plus défavorable (la perte maximale), et choisit la décision d^* correspondant à la plus petite perte maximale (il minimise la perte maximale possible) :

$$d^* = \underset{j}{\text{Max Min}} U(e_j; d_j)$$

Le caractère probabiliste du modèle peut donc disparaître lorsque l'aversion pour le risque devient trop grande. L'agent cherchera alors à éviter à tout prix un événement très désavantageux pour lui, même si cet événement est très improbable. Cette situation correspond typiquement au principe de précaution : l'agent se passe de probabilités et anticipe le pire. En référence à la stratégie minimax telle qu'elle est utilisée en théorie des jeux, certains auteurs en ont déduit qu'un agent opérant pour cette stratégie face à l'incertain adopterait une attitude très pessimiste face à son environnement, en le supposant malveillant à son égard. Cette interprétation semble pertinente, dans le cas par exemple du risque d'agression ou de cambriolage. Cette situation est d'ailleurs à mi-chemin entre l'incertain et l'interaction entre deux

agents engagés dans un jeu à somme nulle (le prédateur et sa victime). Par exemple, supposons que chaque année deux habitations sur cent soient cambriolées dans mon quartier, et que j'estime la valeur de mon mobilier à 50 000 F. Un déménagement dans un quartier plus tranquille, où il n'y a pas de cambriolage, me coûterait 3 000 F. Si je suis neutre au risque, j'évalue le risque annuel de cambriolage à 1 000 F ($0,02 \times 50\,000$), et je ne déménage pas : je préfère une perte probable de 1 000 F à une perte sûre de 3 000 F. Si je suis averse au risque, j'hésite davantage, parce que mon évaluation du risque sera supérieure à 1 000 F, mettons 1 500 F : cet écart de 500 F mesure mon aversion à l'égard du risque (en termes économistes, 1 500 F est « l'équivalent certain » du risque de cambriolage). Toutefois je choisis toujours de rester (car $3\,000 > 1\,500$). Mais si jamais j'ai le sentiment de vivre dans un environnement malveillant à mon égard, si je crois avoir repéré des individus louches dans le voisinage, qui semblent me guetter, et dont je pense qu'ils attendent la première occasion pour cambrioler mon logement, alors je me moque bien des 2 % de cambriolages dans le quartier : j'envisage le pire (stratégie minimax), et je déménage, car je préfère perdre 3 000 F plutôt que 50 000.

D'un point de vue sociologique, le modèle économiste de perception des risques propose des concepts et des pistes : prudence, vulnérabilité, horizon temporel de l'individu, stratégie minimax substituée au calcul probabiliste... Ce dernier point suggère qu'un individu infiniment « risquophobe » rejettera tout calcul probabiliste sans cesser d'être rationnel. Ce modèle propose aussi des propriétés et des mécanismes que le sociologue peut discuter, par exemple pour remettre en cause l'indépendance entre jugements de croyances et de préférence, pour essayer de comprendre comment sont filtrées les ressources hétéroclites mobilisées par l'individu qui tente d'évaluer une probabilité, ou encore pour interroger la définition du caractère subi ou choisi d'un risque. De ce point de vue les analyses de Mary Douglas semblent aux antipodes du modèle économiste : elle récuse la distinction entre risques choisis et risques subis, en montrant qu'elle n'est pas donnée mais construite (cf. chapitre 1), et met l'accent sur l'appartenance de l'individu à un groupe plutôt que sur son autonomie. Toutefois les théories culturelle et économique du risque ne sont pas si éloignées l'une de l'autre : pour la première, la perception des risques dépend de la culture, des valeurs d'un individu, tandis que pour la seconde elle dépend de ses préférences.

Notons enfin que le modèle économiste fait la part belle à la notion d'aversion pour le risque, et du coup épaissit encore le mystère des comportements observés et jugés « à risque ». De même que la sociologie électorale est confrontée au paradoxe de l'électeur rationnel, qui vote alors qu'il n'a aucune raison de le faire, il y aurait un paradoxe du « preneur de risque », qui semble s'exposer au danger sans motif valable.

2.2.4. L'approche stratégique des risques ?

Divers sociologues et psychosociologues substituent à cette rationalité instrumentale l'idée d'une *rationalité limitée*. Cette dernière n'est jamais définie *a priori* mais plutôt *a posteriori*, donc en fonction du contexte et des contraintes organisationnelles de la décision (H. Simon, J. March, M. Crozier). Dans ce cadre, les acteurs calculent et élaborent une prédiction, avec des capacités et des ressources cognitives, énergétiques, relationnelles, de pouvoir et d'implication inégales. Ces stratégies d'acteurs sont donc limitées par les contraintes de l'organisation et par les représentations que les acteurs mettent en œuvre dans leurs pratiques. Elles sont cependant plus adaptées, pragmatiques que les approches instrumentales des risques et elles correspondent à une *rationalité procédurale*, impliquant des essais, des erreurs, des contradictions, une progression situationnelle. L'objectif n'est pas la meilleure solution mais celle qui satisfait l'acteur et ses partenaires antagonistes ou alliés. Dans ce cadre, les *représentations sociales* et les *croyances* prédominent, en complément à un sens pratique lié à l'atteinte d'objectifs organisationnels. La rationalité limitée n'est donc pas sans parasitage idéologique. On *croit* alors qu'on décide et qu'on contrôle les situations sans apercevoir son niveau d'implication idéologique ou ses engagements financiers ou intérêts. On se voit comme décideur ; la rationalité limitée est donc associée à une idéologie de l'acteur autonome ; on y rationalise l'idée qu'il y a un acteur autonome alors que l'organisation a une forte emprise.

Raymond Boudon propose le concept de « rationalité cognitive » qui expliquerait les conduites à risques par l'arrimage des individus à des fausses croyances (*L'idéologie ou l'origine des idées reçues*, 1986 ; *L'Art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*, 1990). Boudon inclut la *rationalité axiologique*⁴³ de M. Weber dans son concept de rationalité cognitive. Les idées fausses sont alors fondées sur des idées fortes, perçues comme valides par le sujet et donc rationnelles pour l'acteur (*Essai sur la théorie générale de la rationalité*, 2007). Ce qui impliquerait, selon Renard, que de nombreuses théories infondées (l'existence de sirènes par exemple) aient été discutées rationnellement. De même, il existerait une société savante défendant encore de nos jours l'existence d'une Terre plate (*Flat Earth Society*) et qui a émis l'idée que le débarquement sur la Lune était une supercherie. D'autres assurent que les attentats du 11 septembre 2001 étaient organisés par les services secrets américains dans un but de manipulation de l'opinion publique mondiale et états-unienne.

2.2.5. Approche expérimentale des risques, conjonctives ou disjonctives ?

À l'inverse, on peut aussi supposer que les situations de jeux et expérimentales sont éloignées des réalités socioculturelles et pluridimensionnelles de terrain que prend en compte l'analyse stratégique. Néanmoins, certains sociologues, comme Gerald Bronner (« Quelques bonnes raisons de mal anticiper le future », *L'Année sociologique*, vol. 46, n° 2, *Études sur le risque et la rationalité*, 1996, pp. 339-358) assurent que les rationalités instrumentales, par des calculs d'occurrences et des prises en compte de paradoxes logiques, sont applicables à des situations concrètes. Les situations à risques seraient sous-estimées quand on les considère de façon décomposée (logique disjonctive), donc en étapes analysables séparément. Cette décomposition par étapes successives de situations à risque conduirait les acteurs à « euphémiser » ou réduire le risque. Chaque étape est définie, l'une après l'autre, expérimentalement, comme réalisable. Une fois chaque étape analysée et décomposée, on a l'impression que la situation est moins risquée. Cependant, si l'on prend en considération l'ensemble d'une opération incluant systématiquement toutes les étapes (logique conjonctive), on voit émerger beaucoup plus de risques. Bronner a analysé ainsi deux situations réelles : 1/ un accident de travail dans l'industrie chimique : travailleurs à risques en disjonction ou bouc émissaires ; 2/ une opération de l'armée américaine pour libérer les otages à Téhéran, en 1980. À chaque fois, l'action décomposée en cinq étapes, analysées une à une, est perçue comme réalisable. Cependant, l'analyse en termes de probabilité combinée (conjonctive) conduit à 70% d'échec possible (voir article de Bronner, joint à ce document, ci-après). D'autres approches décrivent les rationalités instrumentales ou cognitives comme éloignées des logiques sociales et individuelles dont les caractéristiques sont trop variées et spécifiques. Les risques (sports extrêmes, alpinisme, moto) peuvent parfois être recherchés pour eux-mêmes afin de conférer à sa vie un sens spécifique (Lebreton).

⁴³ Forme de rationalité accaparée par les valeurs d'un individu (ou d'un groupe), comme l'idée de bonheur, le sens de la justice, celui d'égalité qui deviennent la fin ultime de l'action. La rationalité axiologique est opposée à la rationalité instrumentale chez Weber, qui est plus liée à l'atteinte d'objectifs précis en fonction d'un désir d'efficacité optimal et de suivi d'une méthode pour y parvenir. Une troisième raison d'agir serait liée à l'émotion et à la tradition (dans le cadre d'actions sociales, de communautés, charismatique). Un quatrième fondement de l'action est celui de la légitimité sociale, donc collectivement approuvée et diffusée d'une raison d'agir.

2.3. Principes de responsabilité et précaution

On finit par comprendre, à partir de la fin des années 1980, que le risque peut être domestiqué, géré, mais pas du tout éliminé. L'impossibilité de pouvoir éliminer le risque, tant dans les raisonnements assurantiels que probabilistes ou rationnels instrumentaux, amène peu à peu à considérer ce domaine comme devant être plus l'objet d'une nouvelle forme de gestion. Le risque zéro n'existant pas, on finit par ne plus confondre « raisonnement sur la cause » du risque (impossible à tenir) et description des « facteurs enchevêtrés du risque » (qui appelle plutôt une logique de responsabilité, de prudence et de précaution). Ceci amène à l'intervention du politique dans l'appréhension du risque et la mise en œuvre de procédures préventives car si les ingénieurs et technologues pouvaient éliminer le risque, les décideurs ne s'imposeraient pas comme médiateurs et interlocuteurs. Le risque n'est pas évitable ; il est juste « minimisable », « à réduire », à observer et structurer. On s'interroge sur les « seuils d'acceptabilité », les priorités. On instaure le débat public sur ses limites acceptables. Ceci conduit donc à deux conséquences : le principe de responsabilité et celui de précaution. Examinons très succinctement leurs caractéristiques.

2.3.1. Principe de responsabilité et responsabilisation

Le principe de responsabilité a d'abord été l'objet d'une analyse par le philosophe Hans Jonas (le livre s'intitule : *Le Principe de responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*). Ce livre date de 1979. Il est donc contemporain des travaux d'Ivan Illich et reflète une époque intellectuelle spécifique. Jonas propose de reformuler les objectifs éthiques tant collectifs qu'individuels en fonction des contraintes et des risques technologiques. Le but est alors de pouvoir maintenir la perpétuation de l'espèce et de la vie sur la Terre.

Jonas distingue alors trois types de pouvoir pour tenter de cadrer la légitimité de ce principe.

- a. Le pouvoir de premier niveau (celui exercé par l'homme sur la nature) par le moyen de la technique ;
- b. Le pouvoir de second niveau : associé au développement incontrôlable et sans fin de la technique, conduisant à l'impuissance et à la fameuse obsolescence de l'homme ;
- c. Le pouvoir de troisième niveau : celui de l'homme sur les technologies (une reprise en main et une autolimitation de l'homme).

En tenant compte de ces trois niveaux de pouvoir de l'homme, Jonas définit un *nouveau principe de responsabilité*. L'ancien est basé sur l'idée individualiste, rationaliste, instrumentale d'*homo oeconomicus* et de juridisme positif : devoir répondre de ses actes effectués et accepter d'en subir les conséquences après coup. Le nouveau principe est conçu par rapport à ce qu'il appelle l'« éthique du futur » (ce qui doit être fait) et donc en relation avec le « projet » qui fait agir l'humain. Cette responsabilité se devrait d'être aussi forte que la puissance que l'Humanité développe de nos jours. En gros, il faut être à la hauteur de cette puissance en mettant en œuvre un savoir double : 1. Une futurologie scientifique, anticipatrice de ce qui nous agit d'aujourd'hui peu conduire ; 2. Un savoir sur les fins de l'être humain (l'image de l'humain qu'on souhaite préserver). On serait confronté au « devoir faire » par rapport au « pouvoir faire » : nous serions **responsables du monde que nous laisserions aux générations futures**. Je veux ajouter qu'il y a juste un problème dans cette définition : nous héritons déjà d'un monde d'irresponsables éthiques. Et nous devons donc affronter deux responsabilités et non pas une : celle du passé (peuplée d'irresponsables éthiques) et celle du futur.

Jonas propose alors quatre impératifs catégoriques de cette éthique :

- a. « Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre » ;
- b. « Agis de façon que les effets de ton action ne soient pas destructeurs pour la possibilité future d'une telle vie » ;
- c. « Agis de façon que tes actions permettent une survie indéfinie de l'humanité »
- d. « Tiens compte de l'indétermination de cet avenir pour tenter de limiter les risques que tu fais courir aux générations futures » (introduction possible du principe de précaution des années 1990).

Nous sommes donc dans un état d'ignorance relatif sur les conséquences de notre action collective pour les générations futures. Jonas prône alors une prudence, voire une « heuristique de la peur ». Pour cet auteur, le sentiment de peur nous apprend quelque chose sur les valeurs que nous risquons de perdre si les périls qui nous menacent se réalisent. Il est peu

probable que l'on ait fait l'éloge de la santé sans le spectacle de la maladie (p. 66) affirme Jonas. Le mal a une évidence mobilisatrice et il force à la tonicité dans l'action d'autorégulation. « *C'est seulement la prévision d'une déformation de l'homme qui nous procure le concept de l'homme qu'il s'agit de prémunir et nous avons besoin de la menace contre l'image de l'homme pour nous assurer d'une image vraie de l'homme grâce à la frayeur émanant de cette menace* » (ibid).

C'est pourquoi l'imagination (des menaces) (voire une double futurologie scientifique et philosophique-morale) est une faculté supérieure qu'il faut cultiver dans la perspective d'une éthique de la responsabilité. Ceci doit conduire au principe qui sera étudié ultérieurement dans ce cours : « certains risques ne doivent par conséquent en aucun cas être pris ». Pour Jonas, la technique n'est donc pas la solution à la technique et la rationalité instrumentale ne peut pas permettre de tout résoudre (gérer et mieux considérer les risques). Elle peut accompagner l'éthique du futur sans en constituer le pivot. Pour qu'une régulation des effets nocifs de la technique se fasse, il s'agit de « guider de façon morale, une technique » qui ne contient pas en elle les principes de son autolimitation et de ses correctifs. Ce mode de pensée (prophétisme du malheur remplaçant l'affrontement technicien et gestionnaire de l'incertitude) est l'objet de nombreuses critiques. Un exemple : *qu'est-ce qui est le scénario du pire à éviter : l'effet de serre ou le développement de l'énergie nucléaire impliquant des risques de type Tchernobyl ?* Il y a alors des risques que ce principe de responsabilité, fondé sur le scénario du pire à éviter, soit instrumentalisé politiquement (l'après-onze-septembre 2001) ou socio-économiquement (les tenants du nucléaire défendant leur énergie comme propre).

D'un point de vue pragmatique, ce principe peut conduire à « responsabiliser les usagers ». Il est alors une traduction du libéralisme et de la conception instrumentale de l'homme (l'informer assez sur un risque pour qu'il prenne sa décision : fumer ou non ; développement du marché de la sécurité : milices, sociétés de sécurisation des résidences, alarmes). Une autre version des objectifs de responsabilisation est la notion de « sensibilisation » aux risques (nouvelle politique face aux accidents de la route, le sida, l'alcool, depuis la fin des années 1980). Ce modèle libéral de la responsabilisation ne doit pas être confondu avec le principe de responsabilité de Jonas. Par ailleurs, il y a aussi à rappeler l'existence de l'éthique de la conviction (« ne se sentir responsable que de la nécessité de veiller sur la flamme de la pure doctrine afin qu'elle ne s'éteigne pas ») et de l'éthique de la responsabilité (« Nous devons répondre des conséquences possibles de nos actes ») proposées par Max Weber (dans son livre *Le Savant et le Politique*, pp. 172-173) (cf. in Bronner et Géhin, 2010, p. 61-62).

2.3.2. Principe de précaution, prudence et « précautionnisme »

Ce principe a été d'abord adopté en Allemagne, à la fin des années 1960, sous l'intitulé « *Vorsorgeprinzip* ». La première reconnaissance internationale du principe de précaution date de novembre 1987 (*Conférence internationale sur la protection de la mer du Nord*), à Londres. Puis, en juin 1992, une « *precautionary approach* » est proposé (principe 15) dans la Déclaration des États lors du *Sommet de la Terre* à Rio-de-Janeiro. Il est ensuite intégré au droit de l'UE lors du *Traité de Maastricht* (7 février 1992). La France a été l'un des premiers pays (après l'Allemagne) à adopter ce principe, dans la **Loi relative au Renforcement de la protection de l'environnement**, dite « loi Barnier » du 2 février 1995 (article 5). Il est aussi introduit dans la **Charte de l'environnement** de 2005. Que disent ces textes ? L'article 5 sur le *Principe de précaution* a été modifié par l'article 132 de la Loi du 27 février 2002. Il figure désormais dans l'article L 110-1 du **Code de l'environnement** (modifié le 14 juillet 2010) dans les termes suivants :

« I. - Les espaces, ressources et milieux naturels, les sites et paysages, la qualité de l'air, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres biologiques auxquels ils participent font partie du patrimoine commun de la nation.

II. - Leur protection, leur mise en valeur, leur restauration, leur remise en état et leur gestion sont d'intérêt général et concourent à l'objectif de développement durable qui vise à satisfaire les besoins de développement et la santé des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Elles s'inspirent, dans le cadre des lois qui en définissent la portée, des principes suivants :

1° Le principe de précaution, selon lequel l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement à un coût économiquement acceptable ;

2° Le principe d'action préventive et de correction, par priorité à la source, des atteintes à l'environnement, en utilisant les meilleures techniques disponibles à un coût économiquement acceptable ;

3° *Le principe pollueur-payeur, selon lequel les frais résultants des mesures de prévention, de réduction de la pollution et de lutte contre celle-ci doivent être supportés par le pollueur ;*

4° *Le principe de participation, selon lequel chacun a accès aux informations relatives à l'environnement, y compris celles relatives aux substances et activités dangereuses, et le public est associé au processus d'élaboration des projets ayant une incidence importante sur l'environnement ou l'aménagement du territoire.*

III. - *L'objectif de développement durable, tel qu'indiqué au II, répond, de façon concomitante et cohérente, à cinq finalités :*

1° *La lutte contre le changement climatique ;*

2° *La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;*

3° *La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;*

4° *L'épanouissement de tous les êtres humains ;*

5° *Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.*

IV. - *L'Agenda 21 est un projet territorial de développement durable ».*

« Compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment » revient à dire que l'on ne peut pas juger d'une situation s'étant déroulée en 2000 au vu des connaissances scientifiques et techniques de 2010 ou 2020. Ce point est important dans la mesure où il s'agit de domaines où les connaissances scientifiques et techniques changent et progressent (changement climatique, organismes génétiquement modifiés – OGM –, biodiversité...). Autre commentaire sur le fait que l'« absence de certitudes [...] ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées » : on préconise donc des mesures proportionnelles à l'ampleur éventuelle du risque telle qu'on peut l'envisager à tel moment socio-historique, compte tenu des connaissances existantes. Autre élément du texte de loi à souligner : « visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement », c'est donc seulement en cas de dommages graves et irréversibles – critères cumulatifs – qu'on conseille d'intervenir et de légiférer. « À un coût économiquement acceptable » qu'il faut pondérer les décisions en fonction des coûts engendrés même dans le cas de dommage irréversibles et graves. Ce principe de précaution n'est donc pas maximaliste. Il n'est pas question d'évaluer un problème à partir de savoirs postérieurs à cette situation, ni de ne rien faire, d'attendre, de demeurer passif... Il y a un principe d'action fondé sur le fait de ne pas attendre une absolue certitude de connaissance scientifique pouvant être établi plusieurs dizaines d'années. Les mesures prises devront rester proportionnées à la fois au risque de dommage et au degré de connaissance du moment.

Seuls les dommages graves et irréversibles sont visés par ces mesures de précaution. Se saisir, dans ces conditions-là, d'un risque qui, malgré des incertitudes scientifiques, a été considéré comme pouvant être à la fois grave et irréversible n'a rien d'extragant. C'est un mode assez sain de gestion des nouveaux risques, équilibré par des considérations économiques.

L'idée du principe de précaution est de rendre compatible le principe de responsabilité avec la démocratie et le débat public. Il n'est pas une solution à l'incertitude scientifique, mais il implique la mise en œuvre d'un processus interactif et dialogique récurrent entre action et connaissance. Plutôt que de se présenter comme une règle figée, il fournit des repères (abstraites ou concrets) périodiquement questionnés. Il autorise la mise en œuvre d'un jugement en fonction des contextes en cause. Il implique l'intervention de plusieurs valeurs : *éthique environnementale, représentation du futur, valeurs d'efficience économique, prise en considération de l'innovation*. Il autorise les décideurs publics à prendre des mesures pour faire face à des risques potentiels tout en s'érigeant pas en censeurs systématiques. Il a été notamment appliqué aux secteurs de la santé et de la sécurité alimentaire (après le scandale du sang contaminé, au moment de la crise dite de « la vache folle », lors de l'introduction d'OGM : le 16 mars 2012, la France interdit le MON810, maïs transgénique).

Le principe de précaution doit cependant être distingué de la prévention et de la prudence. Qu'est-ce que la prévention ? Elle s'applique à des risques avérés, dont les effets nocifs sont reconnus scientifiquement et dont la probabilité d'occurrence est calculée. Elle implique une optimisation dans le cadre d'un futur incertain. La précaution a à faire à des risques potentiels, bien plus controversés et se développe lors d'une procédure de décision sur des éléments discutés et non prouvés (il implique de comprendre comment on tient compte de l'ignorance ou l'incomplétude du savoir). La précaution se substitue tendanciellement au droit de la libre entreprise où tout ce qui n'est pas interdit est autorisé. Désormais, il faut inverser le processus : tout ce qui

n'est pas permis est défendu. Il faudrait alors une autorisation préalable avant de *mettre un produit sur le marché*. Le processus préalable est de prouver que les avantages l'emportent sur les conséquences négatives. Ceci suppose que ceux qui ont des doutes sur la mise sur le marché d'un produit ont le droit de faire réaliser une contre-expertise indépendante. L'idée de base est alors de prendre le temps (de débattre, de donner la parole à des citoyens, d'expertiser, de retarder une innovation).

Divers auteurs comme Dominique Lecourt (Dominique Lecourt, (dir.), *La santé face au principe de précaution*, Paris, PUF, Paris, rééd. 2010), Jean de Kervasdoué (*Les Prêcheurs de l'apocalypse. Pour en finir avec les délires écologiques et sanitaires*, Paris, Plon, 2007), Claude Allègre (*L'imposture climatique. Ou La fausse écologie*, Paris, Plon, 2010) ont émis de nombreuses critiques contre le principe de précaution. Gérald Bronner et Etienne Géhin, dans leur livre *L'inquiétant principe de précaution*, reprochent au principe de précaution de cristalliser les philosophies précautionnistes et catastrophistes et de favoriser l'immobilisme économique (entreprise), l'absence d'initiative (action de santé) et l'immobilisme scientifique (recherche et innovation) et finalement d'aller à l'encontre de l'écologie politique authentique (accusation de « fausse écologie » ou d'« irrationalisme »).

Bronner et Géhin s'appuient notamment sur la notion de prudence. Ils en rappellent le sens étymologique dans leur ouvrage. Les Grecs appelaient cette qualité « *phronèsis* » (pensée ou sagesse) et Cicéron la qualifiait de « *prudencia* » (prévoyance, sagesse, savoir-faire). Il s'agit selon le Nouveau Petit Robert de l'« Attitude d'esprit de celui qui, réfléchissant à la portée et aux conséquences de ses actes, prend des dispositions pour éviter des erreurs, des fautes, des malheurs possibles, s'abstient de tout ce qu'il croit pouvoir être à la source de dommage ». Donc dans la prudence, l'individu est auteur de ses actes « en se servant de sa propre raison pour anticiper, autant qu'il est en lui, toutes les conséquences des actions qu'il décide, afin que celles-ci n'apparaissent pas plus tard comme les causes d'imprévus regrettables » (p. 17). Pour Aristote, il s'agit d'une vertu qui permet de soupeser les avantages et inconvénient d'une décision à prendre en ayant la capacité de savoir ce qui est bon pour eux et pour ceux qu'ils gouvernent. Elle serait alors une vertu dianoétique ou « vertu de l'intelligence » (« *dianoa* »). Elle serait alors « l'œil de l'âme » permettant de s'orienter sans avoir un fonds de connaissance bien établi (p. 19) et une aptitude du politique ou du juge à « délibérer » bien qu'il ne dispose que « des ressources de son propre jugement pour décider de ses actions ». Pour ces deux auteurs, le principe de précaution s'oppose à l'activité même de la médecine qui présuppose d'agir dans un univers rarement certain afin de soigner ou de guérir. Il s'oppose aussi à la possibilité d'innover dans la recherche médicale.

De même, les experts devant examiner les demandes de mises sur le marché ne pourraient autoriser aucune d'entre elles « car les essais cliniques d'une nouvelle molécule ne permettent pas d'assurer que tous les effets indésirables dont elle peut ou pourrait être la cause ont été repérés » (p. 38-39), sans compter sur les médicaments qui révèlent avoir d'autres vertus thérapeutiques que celles prévues une fois commercialisés (p. 39). Il en est de même de l'aspartame dont une étude italienne (ensuite invalidée par l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments) avait, en 2006, indiqué qu'il pouvait provoquer le cancer chez le rat. Malgré l'invalidation cette étude, beaucoup de gens évitent désormais cette substance bien utile pour lutter contre l'excès de sucre (Bronner et Géhin, 2010, p. 48-49).

Autre exemple : le syndrome de Bartleby : le principe de responsabilité de Jonas, s'il est pris au sérieux et poussé jusqu'au terme de sa logique, conduit à faire de nous des Bartleby qui n'ont d'autres ressources face aux propositions des progrès que de dire : « *I would prefer not* » » (Bronner et Géhin, 2010, p. 54-55).

Autres phénomènes : la surestimation des faibles probabilités (« je crois tout ce que je crains ») (p. 55-60, plus particulièrement, p. fin 58-59 : sur le dépistage génomique) ...

Autre : l'interdiction du DDT (Bronner et Géhin, 2010, pp. 62-63). Voir extraits de Bronner et Géhin, ci-après.

Les coûts sans les bénéfices

L'exemple du dépistage génomique viral nous paraît révéler un autre aspect du fonctionnement de l'esprit humain qui favorise l'expression de l'idéologie de précaution : son entêtement, face au risque, à focaliser sur les coûts sans considération pour les bénéfices. La non-application de ce dépistage comportait, certes, des risques de contamination supérieurs pour la population des transfusés, mais elle permettait aussi de consacrer l'argent économisé à des actions de santé publique permettant de sauver des vies en plus grand nombre. Ce point passe tout à fait inaperçu aux yeux de l'idéologue de la précaution, pour plusieurs raisons.

Premièrement, ce genre de considérations lui paraît politiquement incorrect parce que, en matière de santé publique et d'environnement, il défend une *éthique de conviction*. Il considère qu'on ne doit jamais transiger, négocier, avoir un rapport comptable avec de telles questions : peu importe ce que cela coûte ou les conséquences que l'application de la prudence excessive peut engendrer, nous devons nous en tenir à la règle dont l'application inconditionnelle *seule* est morale.

Le partisan de l'éthique de conviction, explique Weber (1990, p. 172-173), « ne se sentira "responsable" que de la nécessité de veiller sur la flamme de la pure doctrine afin qu'elle ne s'éteigne pas », tandis que le partisan de l'éthique de responsabilité dira : « Nous devons répondre des conséquences prévisibles de nos actes. » On peut dire que le second, contrairement au premier, aurait à subir un coût cognitif sévère si l'une de ses actions, même en conformité avec une valeur à laquelle il adhère, devait, dans ses conséquences prévisibles, entrer en contradiction avec d'autres éléments de son système de représentations. Cela signifie que, pour le partisan de l'éthique de responsabilité, il y a *comparabilité* effective entre les différentes valeurs auxquelles il adhère. Son action pourra être paralysée par des situa-

tions de dilemme moral. Pour le partisan de l'éthique de conviction, les valeurs avec lesquelles il entretient un rapport inconditionnel ou quasi inconditionnel dominent toutes les autres. Le pur rapport à une valeur, chez lui, facilitera l'engagement dans un combat, même si celui-ci peut avoir des conséquences négatives et enfreindre d'autres valeurs auxquelles il adhère également. Cette radicalité est l'un des symptômes de l'idéologie ; on la rencontre fréquemment en politique lorsque ceux qui se réclament d'une certaine pureté idéologique exigent l'application de mesures sans égard pour le réalisme économique et l'intérêt général. L'éthique de conviction engage souvent une vision parcellaire des problèmes, quelquefois pour le meilleur (il est en effet des questions sur lesquelles il ne faut pas transiger, quels que soient les bénéfices que sa transgression pourrait nous apporter), d'autres fois pour le pire parce qu'elle rend inéquitable notre jugement. Instaurer en principe inviolable le risque minimum, voire le risque zéro, en matière de précaution sanitaire ou environnementale, sans considération pour la complexité des problèmes engagés, au prétexte que cette considération serait comme une compromission, peut avoir des conséquences dévastatrices.

C'est ainsi, par exemple, que nombre de ceux qui cherchent à lutter contre la malaria et le paludisme, en particulier sur le continent africain, déplorent l'activisme des militants écologistes pour faire interdire partout et définitivement l'utilisation du dichlorodiphényltrichloroéthane, plus connu sous l'appellation de DDT, un pesticide efficace notamment contre les moustiques qui sont des agents importants de diffusion de certaines maladies. Le DDT mérite en partie sa funeste réputation parce qu'il est relativement polluant et que certaines espèces (notamment les poissons) supportent très mal sa présence. Il semble encore qu'il soit toxique pour certains oiseaux et contrarie leur reproduction. C'est au début des années 1960, avec la publication du livre de Rachel Carl-

son, *Silent Spring*, alors que le DDT était d'utilisation courante, qu'un vif débat s'engagea. Que le livre de Carlson contienne de nombreuses contrevérités scientifiques, comme la suite l'a montré, n'a rien changé au destin de cet insecticide : il commença à être massivement interdit dans les années 1970. Les fondamentalistes de la précaution souhaitent que cette interdiction s'applique partout, même sur le continent africain et inconditionnellement, même à des fins sanitaires. C'est cette position que défendirent, lors de la Convention de Stockholm en 2001, Greenpeace, World Wildlife Fund, Physicians for Social Responsibility et plus de 200 autres organisations environnementalistes contre l'avis des gouvernements du Tiers Monde et de nombreux chercheurs travaillant sur le paludisme ou sur la malaria¹. Un article d'Attaran, Roberts, Curtis et Kilama (2000) souligne bien la vision partielle que les fondamentalistes de la précaution défendent : sans aucune considération pour les bénéfices en termes de santé publique dans certains pays, ils mobilisent les opinions et les politiques contre l'utilisation du DDT. Or l'interdiction totale de cet insecticide, explique Nicholas Kristof dans un article du *New York Times*, occasionnerait des millions de morts² ; certains affirment même que la difficulté de s'en procurer pour les pays les plus pauvres a déjà provoqué cette hécatombe³. En effet, même si son utilisation est autorisée dans certains pays africains, la baisse de la production engendre parallèlement une hausse des prix. Les considérations de ce genre ne seront pas prises en compte par celui qui prétend que l'interdiction du DDT est une question de principe... On ne transige pas avec les principes.

Deuxièmement, au-delà même des enjeux idéologiques, il semble que l'esprit humain soit conformé pour

1. Cf. <http://www.malaria.org/DDTpage.html>.

2. N. Kristof (2005), « I have a nightmare », *New York Times*, 12 mars.

3. Voir Raoul (2009), p. 33.

Autre : rien n'est poison tout est poison : l'exemple des normes de radioactivité : p. 72-73.

Autre : sur les effets attribués aux lignes à haute tension (procès de Tulle : pp. 74-80)... et l'effet « nocebo » (p. 79)

Il y aurait bien d'autres éléments d'analyse à rappeler. Mais on s'arrêtera là.

2.4. Les risques sanitaires (MST et sida) et maladie de la vache folle

2.4.1. MST et sida

Peretti-Watel cite un article de Mary Douglas et Marcel Calvez. 1990. The self as risk taker: a cultural theory of contagion in relation to AIDS. *The Sociological Review*, Volume 38, Issue 3 (août) : 445–464.

Dans cet article, Douglas et Calvez ont développé une conception culturelle de la contagion du sida. Ils y détectent les biais culturels suivants : la place de la connaissance, d'une part et la conception du corps et de sa vulnérabilité, de l'autre. Ces deux éléments sont ensuite examinés à la lumière de la grille culturelle développée par Mary Douglas et Aaron Wildavsky, en 1983 (*Risk and culture. An Essay of Technological and Environmental Dangers*, Berkeley, University of California Press, 1983), sur les risques et leurs liens avec les cultures des sociétés.

Tableau 1 : Typologie *grid-group* des institutions sociales

Rôle prescrit	<i>B</i> – Subordination ou isolement social *Assignation des rôles *Absence d'autonomie *Sujétion sociale	<i>C</i> – Hiérarchique communautaire *Frontières externes *Rôles et statuts différenciés et interdépendants *Prédominance du groupe
Rôle construit	<i>A</i> – Individualiste * Concurrence * Choix maximaux * Mobilité sociale	<i>D</i> – Égalitaire * Frontières externes * Rôles ambigus, sujets à la négociation
	Individu	Groupe

Quatre pôles de construction culturelle des risques sont détectés en croisant la structure interne d'un groupe –rôle hiérarchisé ou flexible/ouvert- et la relation aux autres groupes –fermée ou poreuse). Cela donne quatre pôles : 1. « la bureaucratie fondée sur la hiérarchie » (centre du pouvoir : **C**) ; 2. l'entrepreneuriat (pas de limite externe, faible hiérarchie), individualiste, se faisant valoir sur un marché libre et concurrentiel (**A**) ; 3. Le monde des enclavés (petites organisations, petites communautés à la périphérie de la société ; sectes, groupes écologistes, régressifs) fondés sur une solidarité communautaire et mécanique (**D**) ; 4. L'espace culturel des exclus fortement dépendants des pôles 1 ou 2 (**B**).

Dans le type 1 (hiérarchiste), l'individu voit le sida comme organisé autour de savoirs légitimés et structurés, résultat d'un long processus constructif. Les **enclavés** eux ne reconnaissent pas les connaissances scientifiques et voient les savoirs du corps et de la médecine comme simples. Ils auront plus tendance à voir dans le sida un complot ou une persécution. Douglas et Calvez citent des communautés sexuelles de Californie qui croyaient soigner leur sida à partir d'une nourriture saine et macrobiotique. Les **hiérarchistes** et les **enclavés** subissent donc la pression de leur groupe pour se conformer à une structure de connaissance biaisée et ordonnée par des idéologies spécifiques (sciences-techno-médecine ou croyance/mythe). L'**individualiste** et l'**exclu** sont plus dénoués vis-à-vis des groupes. L'**individualiste** a foi dans des institutions de santé reconnues (en vogue sur le plan des fréquences de consultation et du marché de la médecine) et va choisir des médecins reconnus et innovants pour se soigner. L'**exclu** aura une attitude excentrée et variable, le plus souvent résignée.

Quatre conceptions du corps et de sa vulnérabilité sont ensuite décrites : le **corps poreux**, le **corps hyper-résistant**, le **corps doublement protégé**, le **corps comme machine**.

Le **corps poreux** renvoie à l'extrême vulnérabilité. On ne peut le protéger. Ceux qui adhèrent à cette conception sont résignés. Ils ont un horizon temporel réduit.

Le **corps hyper résistant** est un corps avec un système immunitaire à la *Terminator* ou Rambo, ou à la *Mad max*, un mur infranchissable (il n'est pas nécessaire de se protéger ou de changer de comportement pour se prémunir contre une maladie).

Le **corps doublement protégé** : première protection : la peau protège sauf à certains points d'entrée du virus dans le corps, qu'on se doit donc de verrouiller ; une deuxième protection est nécessaire : *celle du corps social et du groupe*. Le rapport des membres du groupe vers l'extérieur doit alors être contrôlé afin de maintenir cette deuxième protection.

Le *corps comme machine* renvoie lui à une vieille conception mécaniste qui reproduit et redouble la conception scientifique (matérialisme strict) ; ici l'infection survient par négligence et imprudence (absence d'hygiène et de soins).

Selon les types de vulnérabilité repérés, les campagnes d'information préventives n'auront alors pas le même impact. Le corps poreux incite à ne pas se protéger car il serait impossible de faire face. On part perdant d'avance. Dans le cas de l'invulnérabilité (corps hyper résistant), le résultat est aussi un manque de prudence et de protection. Dans le cas de la protection par le groupe, on reporte les questions de protection personnelle vers l'intra-groupe et en dehors de soi, en faisant confiance à un réseau personnel.

La théorie des miasmes (Corbin, 1986, *Le Miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social : XVIIIe-XIXe siècle*, Paris, Flammarion) intervient aussi dans l'activation de ces conceptions du corps. Elle présuppose qu'on peut attraper une maladie par simple contact conduit à des mesures d'isolation et de répression des malades par la mise à l'écart de populations stigmatisées.

Les membres de la communauté centrale (ou hiérarchistes) préconisent l'idée du cordon sanitaire (protection physique et protection du corps social) accompagné de l'idée d'éloignement des contaminés (théorie des miasmes) : exclure les étrangers, les déviants, les « groupes à risques ». Les *enclavés* préconisent la très grande fermeture et la solidarité intragroupale (en adoptant la théorie de la double enveloppe : rejet des non-membres de la communauté enclavée). D'autres enclavés peuvent aussi faire preuve de fatalisme et glorifier le risque par défi vis-à-vis des discours dominants. Les individualistes revendiquent leur indépendance, rejetant la théorie des miasmes, en privilégiant le discours officiel (état d'avancement des recherches sur l'effective contagiosité) au nom de l'exigence instrumentale de contrôle d'éléments décisif et causaux précis de contamination. Les isolés (toxicomanes, prostitués) auraient des conceptions hétérogènes et non régulées du corps.

Dans l'enquête ACSJ (Analyse des comportements sexuels des jeunes), on a aussi pu obtenir certaines réponses sur la représentation des risques liées au sida. Il s'agit d'une enquête visant les 15-18 ans (lycéens, jeunes hors du système scolaire, filières d'apprentissage, sur dix-huit départements ; l'échantillon étant aléatoire avec deux degrés de stratification : « filière de formation », d'une part, et « âge », d'autre part. Le questionnaire comporte 373 questions et il est administré face à face par des enquêteurs de l'institut BVA entre janvier et mars 1994, à 6000 individus) : <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/954045500.pdf>.

Dans cette enquête (Lagrange Hugues et Brigitte Lhomond (éd), 1997, *L'entrée dans la sexualité. Le comportement des jeunes dans le contexte du sida*, Paris, La Découverte), on s'aperçoit que le sida arrive en tête comme crainte des jeunes en termes « gravité/fréquence ». Le sida est, dans l'absolu, considéré comme la chose la plus grave et faisant le plus de victimes sur une liste de dix événements (cancer, accidents de la route, catastrophes nucléaires, maladies dues à l'alcool, sida, suicides, pollution, agressions dans la rue, dépressions nerveuses, chômage), dans la tête des 6000 jeunes interrogés (avant la dépression : 58,7% ; les cancers : 36,7% ; la pollution : 29,8% et le chômage : 17,6%).

Le tableau suivant (p. 130-131) permet de voir qu'il y a en fait deux ensembles d'événements opposés : fréquents et craints par les jeunes. Ceux subis (périls) : cancers, accidents de la route, dépression nerveuse, sida, pollution), renvoyant à des périls ; et ceux relativement choisis (maladies dues à l'alcool, suicides, chômage) ou peu envisageables pour soi (chômage, suicide ou excès d'alcool). En général, les sujets interrogés tendent toujours à sous-estimer les craintes de certains risques (causant globalement des décès) pour soi (voir p. 131).

	Importance dans l'ensemble des décès (risques diffus)	Crainte personnelle (risque vu comme contrôlable par l'individu)
Sida	77,9%	24,0%
Accidents de la route	95,9%	74,1%
Cancers	96,7%	70,7%
Maladies liées à l'alcool	88,0%	9,6%
Suicides	75,0%	7,2%

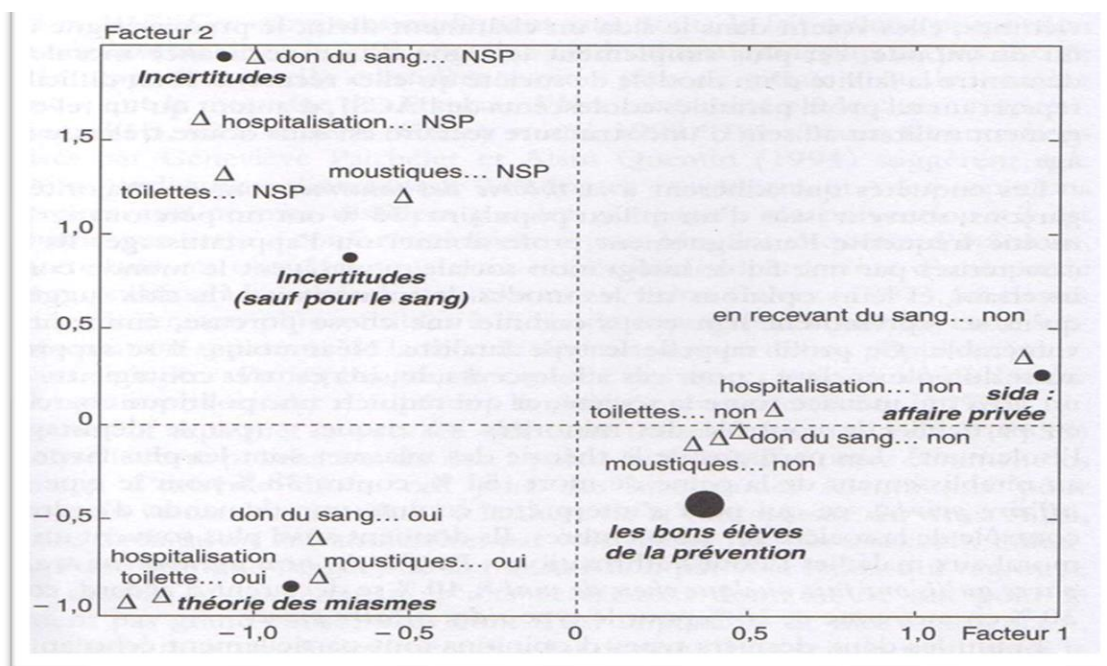
Le sida est donc perçu comme une maladie grave mais dont le risque personnel est moindre par rapport aux accidents de la route et aux cancers. Cependant, une minorité de jeunes continuent à croire en des causalités imaginaires (imaginaire des miasmes : piqûres de moustiques, en donnant son sang, en allant dans des toilettes publiques, salive). Dans l'enquête ACSJ, un sur dix adhère, de façon cohérente, à ce genre de description du risque (forte contagiosité) et 25 % environ ne sait pas se prononcer sur ces problèmes. **Donc environ un tiers des jeunes ne souscrit pas au discours de prévention normé.**

Le plus étonnant est que ce genre de fausses croyances est fondé sur la notion d'incertitude scientifique qui se transmue socialement en certitude (il y a une incertitude sur la transmission salivaire pour certains scientifiques qui tentent de demeurer prudents même si ce risque est quasi nul). Les enquêteurs remarquent, par exemple, que le sentiment de vulnérabilité face au sida est associé à l'expérience récurrente de la soumission et de fragilité sociale (élèves en apprentissage, issus d'un milieu populaire, voyant le sida comme menace diffuse non contrôlable, qui se prononcent pour une gestion très stricte impliquant le dépistage obligatoire et l'isolement des malades).

Cette enquête dégage cinq types de représentations de la transmission :

- a. Dix pour cent pensent en termes de « théorie des miasmes ». Le sida serait alors « très contagieux » (piqûre de moustique, transfusion sanguine, don de sang, toilettes publiques, hospitalisation dans le même service qu'un malade). Le virus du sida est ici perçu comme « très résistant », transmissible par les fluides du corps ou du moustique. Ils veulent une gestion dure de l'épidémie, sont hostiles à tout contact avec les malades. Ils proposent d'isoler les sidéens et d'interdire à un enfant séropositif d'aller à l'école + dépistage obligatoire après un retour d'Afrique ou en entrant à l'hôpital.
- b. 57% des enquêtés se rangent dans le cadre du discours préventif conventionnel : ils affirment que la transmission est possible durant une transfusion sanguine, entre personnes de même sexe durant un rapport érotique. Ils sont globalement tolérants et aidant face aux personnes infectées.
- c. Une minorité d'enquêtés (7%) considèrent que le sida est une affaire privée. Dans ce cas, ils considèrent que le séropositif n'a pas à informer son entourage de sa maladie et qu'il ne faut pas faire de dépistage obligatoire ou systématique, y compris pour les prostituées, l'entrée à l'hôpital ou pour les toxicomanes. Ils ont peu confiance dans les séropositifs et ne délirent pas sur les modes de communication aberrants.
- d. Une quatrième catégorie (20%) n'affirme rien de précis. Elle comprend des gens incertains sur les modes de communications sauf pour le sang.
- e. Idem pour une cinquième catégorie presque désintéressée par le problème (6%).

(voir graphique d'analyse factorielle, in Peretti-Watel, p. 237).



2.4.2. La maladie de la vache folle

Le risque alimentaire est symbolisé par la diffusion à grande échelle de produits devenu dangereux par suite de malfaçons ou de négligences dans des chaînes de fabrication industrielle et de distribution. La maladie de Creutzfeldt-Jacob ou encéphalite spongiforme bovine ou maladie de la Vache folle est une maladie insaisissable et à effets lents et dispersés dont les conséquences ne sont pas encore comptabilisées de nos jours sur les humains. Bien que diffuse, elle pourrait donner lieu à des centaines de milliers de cas mortels dans les prochaines années. Cependant, officiellement, on n'a répertorié que 28 cas mortels en 2012 (source UE). On sait que les origines de ce problème sont controversées. Mais l'ESB n'aurait pas eu lieu sans l'utilisation de farines animales (contenant des protéines provenant d'animaux malades). On a décidé pour des raisons strictement économiques de **baissier la température de fabrication de cuisson** des carcasses animales.

Elle débute le 20 mars 1996 lorsque le gouvernement de Grande Bretagne relate la possibilité de la transmission de l'ESB à l'homme afin d'expliquer l'apparition de la maladie de CJ (une dizaine de décès entre 1991 et 1995). La France suspend donc avec plusieurs pays européens toute importation de viande bovine de Grande Bretagne. L'embargo sur cette provenance anglaise de la viande bovine est décrété par Bruxelles (Commission européenne) le 27 mars 1996. Une crise politique européenne est générée. J. Major saisit la Cour européenne de Justice et menace de bloquer les institutions européennes dans leur fonctionnement. En juin, on apprend que la Grande Bretagne avait massivement exporté des farines animales contaminées principalement vers la France alors qu'elle les avait interdites sur son propre territoire. Les recherches scientifiques se multiplient et l'on apprend que le **prion peut franchir la barrière des espèces** (transmission au chat mise en évidence fin mars 1996, mites comme vecteur des prions en avril, cerfs américains en mai, macaque français, en juin, hamsters en août, et preuve de la transmission possible à l'homme en octobre 1996, dans des tissus prélevés sur des victimes humaines de la nvMCJ). Les sondages se sont multipliés en mars 1996. Toute la filière de la viande bovine est vite atteinte.

Fin mars 1996 des chutes de ventes de 30 à 50 % sont enregistrées. 25 % des Français comptent diminuer leur consommation. Dès mi-avril, 9% des Français auraient complètement cessé de manger de la viande bovine. La baisse de la consommation a donc été très forte durant tout 1996 (-18% en glissement annuel). Puis une série de mesure en 1997 vont permettre de juguler cette méfiance (étiquetage des produits, abattages massifs, nouvelles législations sur les farines animales, traçabilité de la viande, labels de qualité).

Le prion est une protéine. Il est indiscernable à l'œil nu. Des analyses de laboratoire très longues et chères sont nécessaires pour l'identifier. Les victimes sont très rares. Seules dix victimes britanniques. On ne parle que de victimes potentielles (de

5000 à 500 000 ou plusieurs centaines à quelques milliers avec un temps d'incubation allant jusqu'à plusieurs dizaines d'années). À ces éléments s'ajoutent une longue liste de produits issus de la production de bœufs qui pourraient être contaminés : chips, saucisse de Francfort, margarine, produits laitiers, sauces, court-bouillon, desserts au chocolat, nougat, pouding, shampoing, rouge à lèvres, sac, chaussures, cosmétiques, médicament à base de gélatine. Le prion résistant à de très hautes températures certains groupes végétariens imaginent le pire (diffusion de cendres dans l'atmosphère, l'eau, la terre). Les articles de presse sont alarmistes (**citation de Peretti-Watel, p. 82 : article de l'Express**). Cet alarmisme et ce catastrophisme proviennent de l'embarras des experts qui semblent incapables de trancher sur la transmissibilité à l'homme de l'ESB et sur sa traçabilité et sa latence. De la même façon, personne ne peut prouver que le prion n'est pas transmissible à l'homme sans pour autant avoir beaucoup de preuve de cette contagiosité. Le risque faible est envisagé, voire très faible. Les scientifiques sont donc impuissants. Ils deviennent aussi coupables en étant accusés d'avoir joué les apprentis sorciers (arrogance, transgression de la nature, certains évoquent un « Tchernobyl bovins »). On décrit alors une agriculture aux antipodes de la vision traditionnelle, frankensteinienne. Les bovins sont finalement vus comme « cannibales » (les carcasses transformées sont souvent des bovins). La perversion engendrée est considérée comme la conséquence de la recherche de rentabilité et de profit. On suspecte donc une complicité entre science et abus financier. On accuse les **processus de libéralisation anglaise du marché de la viande** et d'autres produits. Les éleveurs ont en effet pu faire des économies d'énergie en réduisant la température des fours cuisant les déchets animaux. Les vétérinaires étaient privatisés donc susceptibles d'être corrompus, multipliant les attestations de complaisance. On compare cette épidémie à l'affaire du sang contaminé en France. Globalement, beaucoup de consommateurs (entre 18 et 22% en 1997) réduisent leur consommation dans les différentes circonstances (restaurant, chez soi, partout).

Une seconde crise de la vache folle a lieu en octobre-novembre 2000 à la suite de cas de fraude et d'apparitions de cas toujours plus nombreux (jusqu'à 87 dont 82 décès humains, en Grande Bretagne), la France finit par interdire la consommation de farines animales pour tous les animaux (entre le 7 et le 14 novembre 2000), donc pour la volaille, les porcs, les poissons et les animaux domestiques.

« Soudain, des problèmes relevant de la psychologie collective prennent le devant de la scène : les vaches sont folles mais ce qui semble inquiéter le plus, c'est la panique qui semble s'être emparée brutalement des consommateurs et cela, officiellement, sans raison valable. En effet, contrairement à ce qui s'était produit en 1996, la seconde "crise" n'était liée à l'annonce d'aucune révélation, d'aucune découverte scientifique notable. L'incident déclencheur était qu'un animal malade avait été détecté juste avant son entrée à l'abattoir. Le dispositif de dépistage avait donc fonctionné. Mais d'autres animaux du même troupeau qui, selon la réglementation en vigueur à l'époque, auraient dû être abattus et détruits, étaient déjà entrés dans la chaîne alimentaire ou s'étaient dangereusement rapproché de l'assiette des consommateurs. Ne plus manger de viande de bœuf est apparu alors, a été présenté, comme le symptôme commun à tous ceux qui se seraient laissé contaminés par le mouvement de panique.

La caractérisation de la « psychose » s'appuyait sur le fait que les risques de contamination via la consommation de produits carnés apparaissaient faibles, que, si risques il y avait, ils étaient moins importants à cette date (du fait des mesures prises à la suite de la première crise) qu'ils ne l'avaient été auparavant et que, de toute manière, le tissu musculaire (donc la viande rouge) n'était pas un produit à risque. Nous allons le voir, ces « savoirs » étaient alors en fait largement répandus en France. Tout être « rationnel » aurait dû, selon ceux qui dénonçaient le phénomène, continuer à manger de la viande de bœuf. S'il est vrai que, en matière d'alimentation, la « pensée magique » est une dimension majeure de notre rapport au comestible (Fischler, 1994), il reste qu'on peut s'interroger sur l'irrationalité d'une conduite consistant à manger autre chose que précisément les produits au-dessus desquels planent le doute et l'hypothèse d'un risque, aussi minime soit-il, dans une société où les denrées comestibles sont nombreuses et variées. Le « dans le doute abstiens-toi », à condition qu'il n'entraîne pas pour celui qui y sacrifie une privation trop lourde, n'apparaît pas comme un calcul fondamentalement absurde. En l'occurrence, le bénéfice paraît important : se protéger, même magiquement, d'une maladie mystérieuse, terrifiante et toujours mortelle⁴⁴ » (Masson, 2003, p. 96).

Discussion autour de la réintroduction des farines animales nommées « PAT » (Protéines animales transformées »)...

⁴⁴ Masson Estelle *et al.*, « La crise de la vache folle : "psychose", contestation, mémoire et amnésie », *Connexions*, n° 80 (2), 2003, pp. 93-104. <https://doi.org/10.3917/cnx.080.0093> ou <https://www.cairn.info/revue-connexions-2003-2-page-93.htm>.

2.5. Les risques psychosociaux (crises financières et conduites en entreprise)

2.5.1. Les effets de la crise financière : quelques exemples

En juin 2011, le Ministre grec de la Santé, Andreas Loverdos, annonçait devant le Parlement, à Athènes, que le taux de suicide de son pays avait augmenté de 40% au premier semestre 2011 (en comparaison avec les six premiers mois de 2010).

Il est difficile de décrire la cause réelle des suicides dans une population de référence. L'étiologie est complexe à établir, les causes de tels actes étant multidéterminées. Il est donc ardu de décrire l'impact d'un phénomène économique et financier sur le déroulement de telles conduites. En Grèce, par exemple, il est très difficile de répertorier le nombre de suicide car l'Église orthodoxe ne donne pas de service religieux si quelqu'un se suicide. Il y a donc des maquillages de suicides, voulus par les familles. Donc les facteurs culturels ou religieux ajoutent à la complexité des enquêtes dans ce domaine. La Grèce est, selon l'OMC, un des pays où le taux de suicide serait le plus bas (6,5 par 100 000 habitants en 2010). La France : 16 cas par 100 000 habitants, en 2006, est l'un des pays où il est le plus élevé.

Cependant, on peut repérer les effets des crises financières par d'autres facteurs : on peut citer l'augmentation du nombre d'appels dans les ONG chargées de l'aide aux personnes démunies. IL y a eu un quadruplement des appels, en 2010, sur la hotline de Klimaka, une ONG grecque. Un appel sur quatre sur cette hotline concernait l'endettement.

Une étude menée par l'Institut de recherche de santé mentale de l'Université d'Athènes (Kentikelenis Alexander *et al.*, 2011, "Health effects of financial crisis: omens of a Greek tragedy", *The Lancet*, Vol. 378, n° 9801, 22–28 Octobre 2011, pp. 1457-1458) établit qu'il existe un rapport entre la situation économique (évaluée par un « indice de détresse économique personnelle ») et les tentatives de suicides. Cette enquête a été effectuée par téléphone auprès de 2256 personnes. Sur ce total, on observe que le nombre de personnes ayant tenté de se suicider durant le dernier mois précédent le contact téléphonique d'enquête avait augmenté de 36%, passant de 24 individus en 2009 (soit 1,1%), à 34 en 2011 (soit 1,5%). Parmi les personnes ayant fait une tentative de suicide dans le dernier mois, était significativement plus élevé que celles ayant un score faible.

Les mêmes auteurs (Alexander Kentikelenis *et al.* "Greece's health crisis: from austerity to denialism", *The Lancet*, Vol. 383, n° 9918, 22–28 Février 2014, pp. 748-753) publient un article de synthèse trois ans après qui résume une situation alarmante en 2014.

Nous reviendrons sur ces éléments.

En juillet 2011, une autre étude sur l'évolution des taux de suicides dans l'Union européenne (Stuckler David *et al.* "Effects of the 2008 recession on health: a first look at European data", *The Lancet*, Vol. 378, n° 9786, 9–15 Juillet 2011, pp. 124-125) depuis le début de la crise financière montrait l'existence d'une augmentation de 1% (pour les nouveaux membres de l'UE) et de 7% pour les anciens membres en 2008. Cette hausse augmente à partir de 2009 pour les deux catégories de pays précitées. Ce sont donc les pays affrontant le contexte économique le plus dur qui subissent les augmentations de suicides les plus fortes : +17% en Grèce, +13 % en Irlande.

Un spécialiste des suicides et du stress, Philippe Rodet, interviewé par des journalistes du Monde indique que les pics sont perceptibles trois ans après. Pour la crise de 1929, indique-t-il, des pics de suicides étaient constaté en 1932. Il en est de même pour 2011 par rapport à 2007-2008.

Plus généralement, il y a un lien affirmé entre les situations de stress et de tension engendrées par la libéralisation de l'économie et la mortalité (Stuckler David, King Lawrence, McKee Martin, 2009, « Mass privatisation and the post-communist mortality crisis: a cross-national analysis » (Original Research Article), *The Lancet*, Vol. 373, n° 9661, 31 janvier–6 février 2009, pp. 399-407). L'étude recensée compare les effets de situations de privatisation et de restructuration économique, de 1989 à 2002, en l'Europe de l'Est (en Russie notamment). Les privatisations de masse ont été reliées selon ces auteurs à une augmentation de plus de 12,8% des taux de mortalité chez les hommes. Là aussi, cet effet est associé à des états diffus de stress, à la diminution de l'accès et de la qualité aux soins médicaux, à la pauvreté, au chômage, aux inégalités sociales, à la désorganisation sociale, à la corruption et à l'érosion du capital social. La consommation plus forte d'alcool est aussi reliée à l'augmentation générale de maladies. Les auteurs étudient donc de façon précise (auprès d'hommes de 15 à 59 ans) les effets de la privatisation de masse (transfert d'au moins 25% de grandes entreprises publiques d'État au secteur privé, dans les deux années). Les analyses de régression multivariée et longitudinales mises en œuvre indiquent donc une hausse de 12,8% de

mortalité. Des résultats similaires ont été constatés avec d'autres privatisations issues de la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement. Le taux de chômage des hommes, associé aux privatisations de masse est impressionnant (56,3 des salariés des entreprises publiques privatisées).

Pour reprendre le cas de la Grèce qui, malheureusement, est très instructif sur l'impact des risques financiers sur un pays entier de plus de dix millions d'habitants, un article récent de Alexander Kentikelenis, Marina Karanikolos, Aaron Reeves, Martin McKee, David Stuckler (2014, « Greece's health crisis: from austerity to denialism », *The Lancet*, Vol 383 n° 22, février, pp. 748-753) évoque notamment une augmentation du nombre d'infection VIH du fait d'une baisse de la distribution du nombre de seringues aux toxicomanes (pp. 748-749). Les effets des réductions des dépenses publiques se font sentir dans tous les domaines (lutttes contre les moustiques, baisse des dépenses hospitalières de plus de 26 % entre 2009 et 2011, médiocre accès à des médicaments de base tant en ville que dans les régions rurales : de toutes façons, les gens n'ont plus assez d'entrée d'argent pour payer l'électricité ou les médicaments : 70% des répondants dans la province d'Achée affirmaient ne pas avoir assez de ressources pour acheter des médicaments prescrits par leurs médecins). On oublie de considérer que ce type d'événement agit sur les conditions d'accueil des touristes. Or le tourisme est la première source de valeur ajoutée pour la Grèce. Les auteurs, reprenant des données d'une enquête de l'UE, note par exemple : « *Compared with 2007 (a pre-crisis benchmark), a significantly increased number of people reported unmet medical need in 2011 (table 1). Inability to obtain care increased most for older people. These changes mostly result from increases in respondents reporting an inability to afford care, or to reach services because of distance or scarcity of transportation (table 2). Difficulty in transportation overlaps with financial reasons, because hikes in the cost of transport affect mobility, especially for the poorest people, and patients who might have afforded private clinics before the crisis now need to travel to access publicly provided services* » (p. 749.)

Globalement, il y a des effets indirects en termes de santé des politiques d'austérité qui multiplient les risques afférents. La chute du PIB accompagnée de forts taux de chômage ne fait qu'aggraver la situation de santé publique, par exemple pour tout ce qui concerne les services de santé mentale (réduction des équipes, des projets de service psychiatrique à l'enfant, baisse des financements de 55 % pour 2011-2012) alors que les besoins ont augmenté de 120% en trois années (dépressions : de 3,3% en 2008 à 8,2% en 2011, par exemple ; augmentation des tentatives de suicides ci-dessus évoqués ; les décès par suicide ayant augmenté de 45% entre 2007 et 2011, tant pour les hommes que pour les femmes). Les effets indirects atteignent le soin aux enfants (augmentation de 19% de bas poids à la naissance entre 2008 et 2010 ; hausse de 21% des mort-nés, de 2008 à 2011, associés à l'affaiblissement des accès aux soins prénataux pour la plupart des femmes) et on constate donc une inversion de la mortalité infantile augmentant de 43% (mortalité tant prénatale que postnatale) entre 2008 et 2010. Ces morts néonatales indiquent l'existence de déficit d'accès aux soins à temps durant la grossesse et les premiers instants de la naissance. La mortalité postnatale pointe l'existence de détérioration du contexte socio-économique.

2.5.2. Les conduites en entreprises (harcèlements, suicides, souffrances au travail et abus)

Nous nous appuyons pour traiter ce point sur un numéro spécial de *La Nouvelle revue de Psychosociologie*, 2010, n° 10, coordonnée par Dominique Lhuillier, Florence Giust-Desprairies et Malika Litim, intitulée : « *Risques psychosociaux* », *une nouvelle catégorie sociale ?* » aussi un renvoi à une intériorisation individuelle des formes de domination au travail, empêchant toute contestation ou toute possibilité de développer le pouvoir d'action des salariés sur leurs contextes d'activité et sur leur santé effective au travail. Le sigle RPS (ou risques psychosociaux) est d'usage varié selon les organisations et les institutions qui l'adoptent. De plus, chaque milieu professionnel ou social a sa propre représentation de la souffrance dans et hors travail (de son interprétation et de sa symptomatologie). De plus, le droit s'empare de notions associées à la pénibilité ou à la souffrance au travail comme les CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) qui commandent des rapports réguliers à des experts patentés. Au fond, l'analyse des RPS est donc un analyseur des conduites au travail vu aux prismes des intérêts et contraintes de chaque acteur d'une organisation.

Dominique Lhuillier, dans son article « Les risques psychosociaux : entre rémanence et méconnaissance » indique qu'une des figures qui mobilise l'attention des experts en analyse du travail est celui du travailleur « taré » (qui a des tares) prenant donc des risques dans son travail. Ceux-ci auraient une prédisposition aux accidents de travail ou aux maladies professionnelles (faiblesse constitutionnelle). Malgré les critiques du taylorisme et des effets du machinisme industriel, cette figure sociale ne disparaîtra pas. Cependant, une nouvelle figure se substitue à l'image du travailleur usé, fatigué ou taré : celle du stress et de ses conséquences qui ne modifie que partiellement l'idée d'une individualisation du problème de la souffrance au travail.

A ces éléments s'ajoutent durant les années 1990, une problématique de recensement des violences (menaces, agression, insultes, provenant essentiellement des publics ou des usagers) au travail, relayant les soucis des pouvoirs publics sur l'insécurité et les crimes commis dans les sociétés contemporaines. Cependant, des travaux de spécialistes (Enquête Sumer ; Bué et al., 2008 ; Dejours, 2007) indiquent que finalement, les agressions des publics sont directement reliées à une organisation du travail contraignante (rythme, charge de travail, manque de moyens, d'informations et de collègues collaborant : commission « Violence, travail, emploi et santé »).

Le livre de Marie-Françoise Hirigoyen, 1998, *Le Harcèlement moral au travail*, va alors donner lieu à une législation (loi du 27 janvier 2002) qui met au jour l'existence d'une violence interpersonnelle et perverse, faisant fi de la genèse sociologique de ces conduites. En voulant désigner un coupable et une victime, on évite d'analyser les contextes organisationnels comme les conflits concernant les valeurs du travail (commenter ce sociologisme anti-harcèlement). Selon Lhuillier, cette centration sur l'interpersonnel résulterait d'une privatisation de la domination au travail et d'un investissement plus soigné des relations interpersonnelles au travail qui domineraient plus le contexte de vie (surtout dans les bureaux).

Le terme « RPS » apparaît pour la première fois en 2000, dans la presse (Thébaud-Mony, 2009, *Travailler peut nuire gravement à votre santé*, Paris, La Découverte). Ils sont associés à la prolifération de pathologies spectaculaires comme les suicides sur les lieux de travail. Les pratiques d'ingénierie des RPS éluderaient pour la plupart la genèse interactionniste des pathologies au travail. Elles oublieraient de concevoir le travail comme un processus et comme une articulation entre plusieurs niveaux organisationnels définissant un poste précis pour tel ou tel opérateur.

2.6. Le biais d'optimisme et le risky-shift phenomenon

Dans les études sur la perception des risques, l'évaluation des risques pour soi est toujours inférieure à celle perçue pour les autres (cancer, accidents de la circulation, sida, suicide). Cette attitude est surtout présente pour le sida et les accidents de la route. On appellera cela, en reprenant l'expression de Peretti-Watel, un « biais d'optimisme » (p. 183). Serait-il la conséquence d'un sentiment illusoire de pouvoir contrôler son existence ?

Pour les accidents de la route, Jean-Pascal Assailly distingue le « biais d'optimisme » et celui de « conformité supérieure de soi » (ou effet PIP). Le premier biais renvoie au fait de considérer que les statistiques globales sur les accidents de la route valent pour autrui et le second explique que les gens se considèrent toujours comme « meilleurs conducteurs que les autres » ou « plus proches de la norme du bon automobiliste » (Assailly Jean-Pascal, 1997, *Les Jeunes et le risque. Une approche psychologique de l'accident*, Paris, Vigot). Cet effet PIP donnerait un effet de sous-estimation du risque et de trop grande confiance en soi aux conducteurs. Il impliquerait aussi un effet d'externalisation (attribution externe : c'est la faute aux autres) qui expliquerait le mouvement des « motards en colère ». Les illusions d'invulnérabilité, de surconfiance, de justice (motards) sont souvent mises en avant).

Toujours est-il que les enquêtes de l'Institut de sûreté et de protection nucléaire (ISPN) qui étudie un ensemble de risques au-delà du nucléaire auprès des Français confirment l'existence de ce biais d'optimisme « quelle que soit la menace considérée ou presque » (Peretti-Watel, p. 186). Les gens estiment donc qu'ils sont tendanciellement eux ou leurs proches moins en danger que les Français en général. Ce biais se retrouverait aussi en Espagne, en Grande Bretagne, en Norvège ou en Suède. Sur 21 risques répertoriés (enquête de novembre 1997), les enquêtés estiment que pour 16 d'entre eux ils sont supérieurs pour la Société (Français) que pour eux ou leurs proches. Les deux risques qui seraient supérieurs pour soi sont la pollution de l'eau et la diminution de la couche d'ozone (et égalité pour le radon dans les habitations ou la radioactivité naturelle). Pour les 16 autres (inondation, vache folle, nouvelles technologies agro-alimentaires, incendies de forêt, installations chimiques, transports de matières dangereuses, centrales nucléaires, alcoolisme, déchets chimiques, nitrates pesticides, déchets radioactifs, terrorisme, tabagisme, drogue, sida, pollution atmosphérique, accident de la route) ils sont inférieurs pour soi. Ce sont surtout la drogue, le sida, l'alcoolisme et le tabagisme qui donnent lieu au plus d'écart avec le risque pour autrui (43%, 32%, 30%, 20%).

Ici apparaît encore la distinction entre « risques » et « périls ». Cependant, plus généralement, on peut associer ce biais à celui de la contrôlabilité des risques et de l'expérience de la vulnérabilité. Les jeunes, par exemple dans les enquêtes sur les risques sexuels, voient le sida comme étant beaucoup plus un péril. Et les adultes (35 ans ou plus) comme un risque (contrôlable).

Des chercheurs comme James Stoner ou Michael Wallach et Nathan Kogan, durant les années 1960, tombent sur ce que les Américains ont appelé le « risky-shift phenomenon » dans les décisions de groupe. Ce phénomène a été une découverte à la suite d'expérimentations sur les décisions de groupes où l'on s'attendait à des décisions pondérées et moyennes (pp. 53-54 : Moscovici et Doise). Le risky-shift « signifie que les individus les moins audacieux après une discussion en groupe » (Moscovici et Doise, 1984, p. 219) prennent la décision de s'en remettre à la responsabilité collective et à être moins prudents que lorsqu'ils sont seuls face à un certain nombre de risques. Il s'agit d'une décision engendrant la polarisation.

La décision polarisée résulte donc à la fois d'un processus déjà existant dans la société et d'une surprise des savants habitués à considérer la prise de risque comme une aberration. Elle implique donc la prise en compte de la notion de *valeur* (des individus), forgée dans les expériences sociales antérieures des acteurs, et la *diversité du champ culturel et expressif*. « *L'évaluation manifeste définit une classe de situation dans laquelle toute position ou toute attitude qui se rapproche de l'un des pôles de la hiérarchie des valeurs, celui auquel la société adhère –égalité, justice, démocratie, etc.-, prime aux yeux des individus et guide leur conduite. Ce sont des situations qui favorisent le mouvement vers une position extrême et défavorisent le mouvement vers une position moyenne* » (Moscovici et Doise, 1992, p. 143). L'*effet de polarisation* se définit comme « *l'accentuation d'une tendance initialement dominante dans un ensemble de groupes* » (Moscovici et Doise, 1984, p. 223). Il est engendré par conséquent par la mise au premier plan des valeurs centrales d'une société (le *Zeitgeist*), retraduites par la discussion, dans l'esprit des membres d'un groupe. Ce phénomène de prise de conscience accentuée déporte alors les groupes vers des pôles extrêmes de conduite, plus « passionnés » et impliqués, voire vers des prises de risque.

3. Gérer et anticiper les crises et les dysfonctionnements : dispositifs et processus

Introduction générale sur les crises et catastrophes

3.1. Déroulement et gestion d'une crise

3.2. Anthropologie de l'émergence d'une crise

3.3. Facteurs de l'aggravation d'une crise

3.4. Les types de crises comme outil d'analyse

3.5. Les routines et les scripts

3.6. La gestion préventive et les scénarii de crise

3.7. Critique de la pensée actuelle sur le risque et la vulnérabilité

3.8. La gestion et l'affrontement des risques : quelques autres exemples d'expérience et de données scientifiques : dette écologique et réparation

Introduction générale sur les crises et catastrophes

La gestion de crise et de catastrophes n'inclut pas uniquement les événements liés aux transformations imprévues ou mal appréhendés de la nature. La prolifération non contrôlée de l'artificialité, donc une sorte de « nature propre » de l'industrie, des machines, des écosystèmes ont une complexité telle qu'ils impliquent régulièrement des aléas et des accidents (Plateforme Total en mer du Nord : sept questions sur une fuite, *Le Monde.fr* | 29.03.2012; Le Garric Audrey, « La plateforme de Total en mer du Nord présentait déjà des défaillances », *Le Monde.fr*, 29 mars 2012). De plus, les catastrophes et les crises, sont caractérisées par des changements et des bouleversements technologiques, économiques ou sociaux non contrôlés, non prévus ou pris à la légère par certains dirigeants ou gouvernements pour les raisons les plus diverses. Il y a alors surtout basculement des croyances dans le contrôle des forces de la nature ou des ensembles sociotechniques. Durant une crise est mobilisé un système de connaissance, d'outils stratégiques, politiques et techniques, de représentations, des formes d'anticipation et de communications finalisées.

Pour nous en convaincre, le bref panorama qui suit fait état de quelques grandes crises sur les sept dernières années¹ :

- 24 février 1995 – L'opérateur Nick Leeson met en faillite à lui seul l'une des plus anciennes banques britanniques : la Barings.
- 2 janvier 1996 – Publication par la Cour des Comptes à propos des malversations financières à l'Association de Recherche contre le Cancer (ARC).
- 20 mars 1996 – Annonce par la ministre de la santé britannique de dix cas de maladie de Krutzfeld-Jacob. La crise de la vache folle commence.
- 27 février 1997 – Renault : Annonce par le PDG de la fermeture de l'usine de Vilvoorde en Belgique et de la suppression de 3 000 emplois au 1^{er} juillet 1997.
- 25 octobre 1997 – Mercedes : Lancement commercial de la classe A dont la tenue de route sera contestée et qui conduira au retrait du produit le 12 novembre.
- 1^{er} juin 1998 – Grève des pilotes d'Air France à la veille de la Coupe du monde de football en France.
- 2 septembre 1998 – Un avion de ligne de la compagnie Swissair, considérée comme l'une des plus sûres au monde, s'écrase au large des côtes canadiennes après son décollage de New-York. 229 morts.
- 24 janvier 1999 – Le Comité International Olympique exclut six de ses membres après les accusations de corruption liées à l'organisation des J.O. de Salt Lake City.
- 24 mars 1999 – Incendie du tunnel du Mont blanc : 41 morts.
- 23 novembre 1999 – Un reportage de la BBC décrit des pratiques de harcèlement sexuel dans la prestigieuse agence de mannequin Elite.
- 12 décembre 1999 – Le pétrolier Erika s'échoue au large des côtes bretonnes.
- 26, 27 et 28 décembre 1999 – Deux tempêtes avec des vents supérieurs à 150 km/h traverse la France dans un axe Bretagne-Champagne puis Aquitaine-Nord-Est entraînant une coupure d'électricité pour plus de 3 millions de clients d'EDF.

1. Cette liste de crise est extraite de la synthèse réalisée par Thierry Libaert publiée sur www.communication-de-crise.com. Elle a été complétée par d'autres événements récents par l'auteur lui-même.

- 15 février 2000 – Les dirigeants de la compagnie d'assurance AXA annoncent un doublement des primes d'assurance des parents d'enfants handicapés. La mesure sera annulée trois jours plus tard.
- 25 juillet 2000 – Un concorde d'Air France s'écrase peu après son décollage de Roissy. 113 morts.
- 5 septembre 2000 – Le groupe Firezone annonce le retrait de 62 000 pneus. 88 accidents mortels sont imputés aux défauts des pneus. Le PDG de Firestone-Bridgestone démissionnera le 27 octobre 2000.
- 17 janvier 2001 – Le Monde annonce un plan de restructuration chez Danone ainsi que la fermeture de l'usine Lu de Calais.
- 7 août 2001 – Annonce aux USA de 31 décès dus à l'ingestion d'un médicament, le Lipobay, fabriqué par Bayer et consommé en France par 600 000 personnes.
- 11 septembre 2001 – Deux avions de ligne détournés et pilotés par des terroristes du réseau Al Qaida percutent les deux tours jumelles du World Trade Center à New-York. Elles s'effondreront quelques minutes plus tard.
- 21 septembre 2001 – Explosion à l'usine Grande-Paroisse de Toulouse. 29 morts.
- 2 décembre 2001 – Le courtier en énergie américain Enron est mis en faillite. Il entrainera la chute d'Andersen qui reconnaît le 10 janvier 2002 avoir détruit des documents concernant le client.
- 26 mars 2002 – Tuerie à Nanterre. Richard Durn assassine 8 membres du conseil municipal de la ville à l'issue de la séance du soir. Il se suicidera quelques heures plus tard pendant sa garde à vue.
- 2 juillet 2002 – Départ de Jean-Marie Messier de Vivendi-Universal.
- 21 juillet 2002 – Faillite de Worldcom, plus grosse faillite déclarée aux États-Unis.
- 18 novembre 2002 – Le naufrage du prestige marque le départ d'une marée noire plus importante que l'Erika. 70 000 tonnes de fuel lourd s'échappent de la coque brisée.
- 18 décembre 2002 – Suspicion d'importation de viande bovine britannique chez Buffalo Grill.
- 4 et 5 janvier 2003 – La société d'autoroute, Cofiroute, suspectée de ne pas avoir anticipé la tempête de neige sur la région parisienne. 15 000 véhicules bloqués une nuit complète sur l'autoroute.

« Selon une enquête, réalisée en 2001, auprès de 1030 chercheurs de 72 pays, travaillant dans le domaine de l'environnement, il ressortait que trois chercheurs sur quatre considéraient que des problèmes "radicalement nouveaux" apparaîtront dans les vingt prochaines années. Parmi les risques et les dangers fréquemment évoqués, ces chercheurs mentionnaient: certaines applications des biotechnologies et des manipulations génétiques, l'apparition de virus ou de maladies liées aux pollutions et aux modifications des écosystèmes, ou encore un impact négatif (manipulation possible des opinions publiques) des nouvelles technologies de l'information. Pour la très grande majorité des personnes interrogées, ces risques émergents sont, à coups sûrs, d'avantage le produit des systèmes artificiels créés par l'homme et des modifications qu'il a apportées à son milieu qu'aux systèmes naturels » (Dupont Yves, sous la direction de, 2003, *Dictionnaire des risques*, Paris, Armand Colin, p. 34.)

Par ailleurs, même quand la provenance d'une crise est d'origine naturelle, son appréhension implique l'intervention d'un système de connaissance, d'outils stratégiques, politiques et techniques, de représentations, de formes d'anticipation et de communications finalisées.

Un exemple significatif est celui lié au *virus du Chikungunya* à la Réunion. Ce virus se diffusait depuis dix mois sur ce territoire en mars 2006. Les autorités avaient été alertées depuis de longs mois. Au 25 février 2006, il y avait eu un total de 77 morts. De plus, les réservations touristiques pour cette île étaient en chute libre. C'est d'ailleurs, encore aujourd'hui, l'une des seules ressources productives pour les habitants réunionnais. Ce que certains membres du gouvernement ont pris pour une « mauvaise grippe », devenait progressivement un fait social, économique et politique majeur.

Le *risque bancaire* peut aussi être pris en considération (affaire de janvier 2008, du trader Jérôme Kerviel de la Société Générale ayant fait perdre 4,9 milliards d'euros à sa société). On voit bien qu'il y a eu soit « complicités internes », soit absence de bon fonctionnement des routines (ou procédures) de contrôles des opérations financières. Mais la liste des crises et catastrophes pourrait être bien plus longue (Roux-Dufort Christophe, 2003, *Gérer et décider en situation de crise. Outils de diagnostic, de prévention et de décision*, Paris, Dunod, pp. 2-3, diapositive ci-après).

Il en est de même pour les annonces de licenciements dont on sous-estime (volontairement parfois) les retombées dans certaines régions enclavées de province ou de réformes (justes ou non) mal comprises ou contestées. La pensée sur la crise et la catastrophe constitue donc une sorte de modèle d'appréhension du changement, car on part du principe que ce dernier se déroule et qu'il devient inéluctable, avec ou sans la volonté de manipuler les publics et en tenant compte ou non de certains intérêts de groupes ou réseaux. Ce mot provient du terme latin « *crisis* », qui correspond à une « manifestation grave d'une maladie ». Mais il est aussi associé au grec « *krisis* » et évoque alors les notions de « décision » et de « jugement ». L'affrontement des crises implique des décisions politiques et donc des risques d'approximation et de manipulation des foules. Quand on s'approche des secteurs de l'énergie (pétrole, nucléaire), on s'immerge dans la propagande et la technocratie.

3.1. Déroulement et définition d'une crise

Pour Christophe Roux-Dufort, « les crises sont devenues courantes dans la vie des affaires. Elles font partie de l'univers chaotique des entreprises et doivent à ce titre, être considérées comme telles par les dirigeants, quelle que soit leur activité » (Roux-Dufort, 2003, p. 9). À ses yeux, les organisations doivent en affronter de plus en plus et pourtant elles n'y sont pas ou presque jamais préparées (→ anecdote de Karl Weick, -1995, *Sensemaking in organization*, Thousand Oaks, Sage-, sur la « carte des Pyrénées » = mobilisation cognitive et affective face à l'adversité ; élaboration d'outils, même imparfaits). Néanmoins, face à une situation de crise, Roux-Dufort relève plusieurs types de réactions successives qui correspondent toutes à des erreurs managériales fréquemment repérées :

Face à une situation de crise, on relève donc plusieurs types de réactions successives qui correspondent tous à des erreurs

Il suffit parfois de peu de chose pour retrouver des repères dans le tourbillon d'une crise et agir selon des comportements cohérents et efficaces permettant de gérer les événements. L'objectif de ce livre pourrait se retrouver dans l'histoire suivante rapportée par Karl Weick dans l'un de ses récents ouvrages¹. Elle se déroule dans les Alpes suisses, à l'occasion de manœuvres militaires. Le jeune lieutenant d'un détachement de chasseurs alpins hongrois envoie une unité de reconnaissance dans le désert glacé qui les entoure. Dès le départ de l'unité, il se met à neiger et cela de façon ininterrompue pendant deux jours. L'unité ne revient pas. Le jeune lieutenant commence à se culpabiliser et craint d'avoir envoyé ses hommes à la mort. Mais le troisième jour, l'unité réapparaît. Où était-elle passée ? Comment ses hommes ont-ils retrouvé leur

1. Weick K., *Sensemaking in Organizations*, Sage, Thousand Oaks, 1995, p. 55.

chemin ? Ils expliquent qu'ils se sont effectivement crus perdus et ont attendu la mort. Puis l'un d'entre eux avait trouvé une carte au fond de sa poche. Les hommes retrouvèrent leur calme, levèrent le camp et, grâce à la carte, découvrirent des repères jusqu'à leur détachement. Le lieutenant prit la fameuse carte qui avait sauvé ses hommes et la regarda un long moment. Il découvrit, à sa grande surprise, que ce n'était pas une carte des Alpes mais des Pyrénées...

Pour Weick, cet incident démontre cette étonnante possibilité : lorsque l'on est perdu, une bonne vieille carte peut faire l'affaire. La situation se présente de la même manière pour la gestion d'une crise. Un scénario, un plan de gestion de crise, une cellule de crise peuvent constituer d'excellentes cartes dans la tourmente, même si le scénario n'est pas celui qui avait été prévu. Ces outils mobilisent les personnes et les poussent à agir. Les hommes commencent à prendre des initiatives et à en voir les résultats. À ce moment, le sens des événements leur apparaît mieux et cela les aide à découvrir progressivement ce qui doit être expliqué, analysé et fait dans les prochaines étapes. D'où la conclusion de Weick : « Les managers oublient que c'est ce qu'ils font et non ce qu'ils planifient qui explique leur succès. »

managériales et politiques fréquemment repérées :

1) La sidération : liée à la situation de succès et de sentiment majoritaire, optimiste et conventionnel d'une organisation. Il s'agit d'un effet classique associé à toute catastrophe (voir chapitre 1)

2) L'incapacité à détecter l'entrée en crise : liée à des structures de commandement et d'expertise peu réactives et peu capables de prévoir ;

3) La lenteur de la réponse : la crise étant un système « fou », il se nourrit de lui-même, comme une réaction en chaîne, et est amplifiée par l'absence de réponse adaptée des autorités (d'une organisation, d'une localité ou d'un département). Cette dérive temporelle et cette augmentation de la gravité de la crise conduisent à deux choses : a) une augmentation des coûts de la gestion de la crise et b) à une réduction des marges de manœuvre de l'organisation pour affronter les facteurs de la crise (exemple : les réactions de Renault face aux critiques et témoignages sur les limiteurs de vitesse).

4) L'esprit de forteresse : renvoyant à la réaction de défense irrationnelle des valeurs de l'organisation où cette dernière s'enferme dans un silence faussement auto-protecteur.

5) La logique de révélation : après la phase 5, on officialise l'existence d'une crise, en communiquant sur l'effective gravité de la situation. Un exemple : la réaction des dirigeants de TotalFinaElf face au naufrage de l'Erika, le 12 décembre 1999. À cette époque, l'entreprise est au sommet de sa gloire et de sa croissance. Lorsque survient le naufrage du pétrolier près des côtes bretonnes, l'entreprise est encore dans un esprit d'euphorie.

« Très vite, dit Roux-Dufort, on refuse d'envisager que les nappes de pétrole qui s'échappent du tanker puissent un jour, toucher les côtes françaises. Il y a donc des tergiversations. Elles conduisent à retarder : plusieurs jours se passent avant que l'on prenne conscience de la catastrophe sur les côtes (le jour de Noël, deux semaines après le naufrage). Le phénomène de sidération joue à plein dans ce cas-là. La marée noire vient briser l'optimisme de cette organisation. Il y a des plans d'action significatifs (mobilisation d'équipes, d'un poste opérationnel avancé, expertise sur les modalités de pompage en eaux profondes, simulation de pompage sur maquette, etc.) La réaction des dirigeants est paralysée par des équipes d'experts qui rassurent sur les impacts écologiques et juridiques du naufrage, ajoute Roux-Dufort (p. 13). L'entreprise pense que les nappes iront vers le large. Elle explique qu'elle n'est pas propriétaire du bateau mais uniquement affrèteur. On interprète cette position comme un refus de prise de responsabilité chez cette entreprise. Les populations locales sont ulcérées. Le dirigeant de Totalfinaelf se déplace sur les lieux, 15 jours après le naufrage (le 27 décembre) et annonce un déblocage de 400 millions de francs pour le pompage, le nettoyage et l'indemnisation des victimes. Face à une telle catastrophe, l'effet d'annonce est tardif et inefficace. »

Qu'est-ce qu'une crise ? Une crise est un événement social ou personnel qui se caractérise par un paroxysme des souffrances, des contradictions ou des incertitudes, pouvant produire des explosions de violence ou de révolte. La crise est une rupture d'équilibre. Il s'agit d'abord d'une décision, conformément à l'étymologie grecque (d'un ensemble d'événements (dont un ou deux sont déclencheurs et primordiaux), mettant en branle divers facteurs indéterminés et multifactoriels, en lien avec les représentations sociales qui vont se greffer sur l'événement initial (la conjoncture).

Face à une crise, les réponses sont toujours à donner en fonction du contexte social et organisationnel. C'est à l'entreprise de fixer ses propres critères pour établir ce qu'est une situation de crise afin de la reconnaître et de se mobiliser contre elle. Il s'agit de moments de ruptures brutales, dans lesquelles plusieurs acteurs sont impliqués, nécessitant une attention immédiate, dans un climat de forte incertitude, à propos du déroulement des événements et des effets des prises de décision. Le seuil communément retenu pour la définir est la *mise en jeu des intérêts vitaux* de l'organisation. L'effet de sidération est alors un élément essentiel de caractérisation initiale.

On mettra donc l'accent soit sur le caractère événementiel (temps court) et donc sur les effets premiers (les manifestations de la crise), soit sur le caractère « processuel » (donc sur un temps long et une suite de dysfonctionnement) conduisant à la situation extrême. *« Le processus a mis en marche un mouvement dans lequel plusieurs parties prenantes familières et/ou étrangères à l'entreprise s'entrechoquent »*. La crise se traduit alors par une inadéquation du cadre d'action de l'entreprise face à certains objectifs et événements. Il y aurait donc des phases longues « d'incubation » et de « gestation » de la crise et des phases courtes et aiguës de déstructuration brutale.

L'approche processuelle suppose donc qu'une tentative de prévision et de prévention soit possible. Complémentairement, on parlera aussi de **causes conjoncturelles** et de **facteurs structurels** qui complètent le dispositif ci-dessus énoncé.

Les **causes conjoncturelles** : → événements déclencheurs de crise ;

Les **causes structurelles** : → points de vulnérabilité qui s'installent progressivement dans l'entreprise et conduisent, en se combinant, avec un événement déclencheur, à une situation de crise.

La phase aiguë est celle de la tourmente, durant laquelle les dirigeants ne savent plus trop quoi faire et pilotent à vue. Il faut bien reconnaître l'existence d'un cycle d'installation de crise après une suite de quatre phases : **dysfonctionnement, ignorance, attribution/jugement, rupture/crise** (voir page suivante pour leur description).

L'« installation » des situations de crise est principalement due à une approche managériale et humaine défailante, fondée sur une anxiété d'affronter des signes dissonants dans une ambiance qu'on veut voir « positive » et un futur « sans tache ». Finalement, l'ignorance est une faute grave de ces managers.

Dans un **premier temps**, il y a une **suite de dysfonctionnements** qui passent habituellement comme inaperçus (ou qui sont cachés comme le rapporte l'ancien Gouverneur de la province de Fukushima, LeMonde.fr 29 mars 2011). Ils peuvent passer inaperçus car ils font partie du quotidien de chacun et de chaque organisation (défauts de qualité, plaintes de clients, tensions entre collègues, disputes, mauvaises prises de décision, effets négatifs de routines...). Ces dysfonctionnements s'accumulent puis s'amplifient.

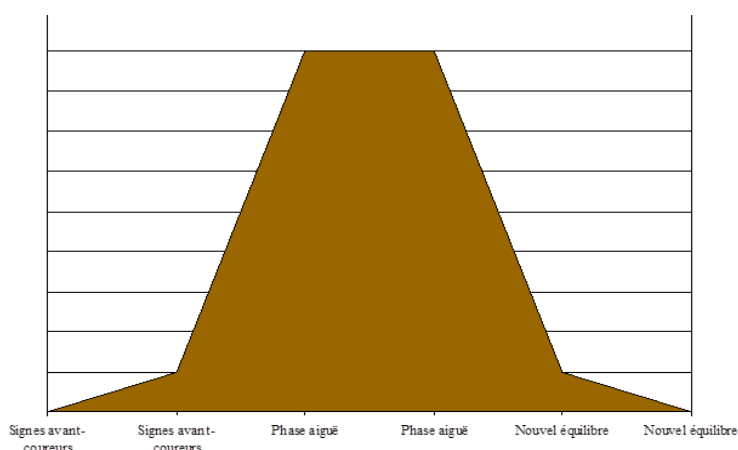
C'est alors qu'intervient un **deuxième temps** : **l'ignorance**. Les dirigeants perçoivent certains signes mais refusent d'intervenir. S'ils le faisaient, ils pourraient éviter des coûts élevés et des catastrophes futures. Mais ils ne le font pas en hiérarchisant des priorités et en minimisant certains signes alarmants. Ils s'emprisonnent dans un jugement préalable de la situation dont ils ne veulent pas se défaire et probablement dans des alliances et des structures de lobbying.

Dans un **troisième temps**, **les déséquilibres deviennent manifestes**. Les dirigeants font alors des attributions de causes à ces déséquilibres en n'allant pas au fond du problème et en définissant un **sentiment d'assurance trompeur**. On cherche et on trouve des boucs émissaires, des causes externes (externalité) ou non maîtrisables (fatalité, caprices des marchés, malchance), avec des attitudes de déni ou de conduite obsessionnelle. Ce qui empêche de trouver de vraies solutions.

Dans un **quatrième temps**, **la rupture et la crise se déclarent** sans qu'on puisse stopper quoi que ce soit. Les prises de décision deviennent lourdes et coûteuses (+ effet de sidération).

Ces crises sont, par conséquent, en liaison avec une suite d'accumulations de dysfonctionnements et sont générées autour du pilier ou du point aveugle de l'ignorance managériale.

Crise = un accident/événement déclencheur + des déséquilibres cumulés (structurels ou processuels) + une déstabilisation cognitive des acteurs organisationnels + ignorance managériale.



3.2. Anthropologie de l'émergence d'une crise

Comparons la forme « crise » à la forme « conflit ». Si on la prend sous cet angle, on se rend compte qu'elle résulte d'une longue incubation et d'un effet de système. On peut donc difficilement lui appliquer le raisonnement de cause à effet. On doit analyser, en même temps, plusieurs de ses composants. Il est absurde, pour Roux-Dufort, et on peut être d'accord avec lui,

dans une certaine mesure, d'affirmer que le désastre écologique de l'Exxon Valdez a été « causé » par un capitaine en état d'ébriété ou que la catastrophe de Challenger a été « causée » par la défection des joints du réservoir à hydrogène.

Quand on applique un **regard systémique sur une crise**, on tente d'évaluer l'effet d'une variable et de son évolution sur un ensemble qui est lui-même rétroactif sur elle. On adopte donc une approche descriptive et circulaire, avec connaissance permanente des points de vue des acteurs. On peut donc considérer les crises comme inhérentes aux systèmes sociaux et humain et comme sources de transformations sociales et politiques. D'autre part, c'est l'augmentation de la sophistication des systèmes technologiques qui engendrerait une plus grande probabilité d'accidents et de crises (thèse défendue par U. Beck ou par P. Lagadec, depuis plus de trente années). Cependant, il existe des organisations centrées sur des services ou des produits à haut risque et qui ne connaissent presque jamais ou rarement des dysfonctionnements (chimie, nucléaire, transport). Néanmoins, quand des catastrophes arrivent, leur sécurité apparente fond comme neige au soleil.

Les points forts de ces organisations hypersécurisées est dans leurs programmes de formation, de simulation, d'entraînement, dans les réseaux divers organisationnels et scientifiques qui les structurent (CEA, Institut de radioprotection et de recherche nucléaire, Autorité française de Sûreté Nucléaire) et donc dans une plus grande attention accordée à la vigilance et à la prévention.

Le facteur prédominant de risque demeurerait cependant la conduite humaine. Elle jouerait un rôle, par exemple, dans le transport aérien, de 1985 à 1994, en excluant les actes de sabotage, on avait observé que 58,1% des accidents sont dus à des erreurs de pilotage contre 13,7% à des pannes mécaniques (+ 4,7% dues au contrôle aérien, 5,6 % pour une mauvaise maintenance, 3,8% à la suite d'une météo défavorable et 14,1% à diverses autres causes).

Ce facteur se traduirait aussi par le processus suivant : action à intention constructive mais ayant contribué à une conséquence catastrophique. Les films comiques jouent d'ailleurs à plein sur ce registre pour mettre en scène des gaffes et des catastrophes.

Exemple d'effet négatif d'une action à intention constructive : à la NASA, en 1988, on instaure un mécanisme de primes destinés à encourager les employés à signaler les imperfections (chantiers de la navette spatiale). En fait, le nombre de défauts a augmenté. Certains employés sabotaient les pièces pour recevoir la prime. La décision d'amélioration de la qualité avait abouti à une potentielle dangerosité.

Autre exemple, du coursier à 22000 \$ à NY, p. 31-32:

Le facteur humain et la défaillance des systèmes : le cas des transferts bancaires

Dans la ville de New York, le transfert électronique de sommes considérables entre les différentes institutions financières s'effectue quotidiennement. Un dirigeant de l'une de ces grandes institutions financières vantait les mérites de son système de sécurité informatique qui lui permettait de sécuriser des transferts avoisinant 1,5 milliard de dollars chaque jour. Un consultant en sécurité informatique paria qu'il pouvait mettre le système en défaut en moins de 24 heures. Il considéra que la partie informatique du système était extrêmement difficile à pirater et que l'accès aux codes confidentiels nécessaires à toute transaction était inaccessible. Ces codes d'accès étaient en effet indispensables à toutes les institutions clientes ou partenaires qui souhaitaient recevoir des transferts. Ils étaient fournis chaque jour par

un coursier en moto qui parcourait la ville pour les délivrer. Le consultant profita d'une conversation avec le coursier pour lui demander quelle somme il exigerait pour révéler les codes. Sa réponse fut 100 000 dollars. Pour la banque, cette somme correspondait à environ 0,000002 % du montant de transferts annuel qu'elle réalisait. Le coursier ayant un revenu annuel d'environ 22 000 dollars, il aurait été impensable pour la banque de lui proposer un revenu de 100 000 dollars annuel. Et pourtant, la sécurité de 1,5 milliard de dollars quotidien reposait sur un lien de 22 000 dollars dans le système de la banque. Quelle est l'efficacité d'un système de protection informatique s'il peut être compromis par un maillon humain faible dans la chaîne ? Concevoir le meilleur système informatique est la solution d'un faux problème. Le vrai problème est de concevoir le meilleur système combiné entre l'ordinateur et l'homme¹.

3.3. Facteurs de l'aggravation d'une crise

Elle implique trois types de manifestations :

a) Les informations et les événements s'amplifient et convergent :

Durant la phase aiguë, l'organisation devient le lieu de surcharge et d'arrivée dense d'informations, d'acteurs et de polémiques en tous genres. Se crée alors un sentiment d'urgence et d'incertitude souvent difficilement compatible avec une bonne prise de décision. Il y a alors une situation de très grand stress avec de fortes probabilités d'aggravation de la situation et de non-clairvoyance (ce que prouvent de nombreuses expériences sur les prises de décisions en situations d'urgence). Les effets du stress rigidifient, voire polarisent, les prises de décision et les jugements, augmentant le taux d'erreurs et de confusions.

On assiste alors à :

→ Un accroissement de la rigidité cognitive ;

→ Une mauvaise estimation des échéances temporelles (+ augmentation du sentiment de l'urgence) ;

→ Une mauvaise évaluation des conséquences de la décision avec des situations de décision collective polarisée.

b) Les routines et les habitudes de gestion deviennent non opérationnelles :

Devant « l'impensé » auquel la prévision gestionnaire a à faire, l'organisation doit inventer de nouvelles procédures dans un délai très court (nauffrage de l'Erika durant la tempête de 1999).

c) Les croyances, les missions et les fondements (cultures, croyances, représentations, savoirs) de l'organisation sont alors remis en cause :

Il y a rupture de l'univers de référence organisationnel face à une menace existentielle (pour l'identité, la culture et la mission). Il y a alors une remise en cause du système de représentations.

Exemple de remises en cause centrales :

Mercedes Classe A (oct. 1997) : fiabilité et solidité de Mercedes ;

La vache folle (ESB) : la barrière des espèces aurait été une protection contre certaines maladies ;

Attentats 2001 WT Center : invulnérabilité des Etats-Unis

L'entreprise Larousse : en 1989 : erreur d'impression : interversion des champignons comestibles et vénéneux. L'entreprise dut rappeler l'ensemble de ses dictionnaires à la veille de la commercialisation.

La crise dans une entreprise peut s'étendre à l'ensemble d'un secteur par effet de contagion (crise liées aux catastrophes industrielles : Bhopal, Challenger, Tchernobyl, naufrage du Herald of Free Enterprise (chimie, aérospatiale, nucléaire, transport maritime). Analyse des remises en causes à la suite de l'accident de Fukushima (mars 2011) : « la question n'est plus s'il faut sortir du nucléaire, mais à quel rythme et comment » (LeMonde.fr).

d. Rééquilibrages et apaisement

Après la crise, il y a retour au *statu quo*. Il y a soit régression (*statu quo ante*), soit progression (amélioration culturelle, redéfinition des procédures), soit désintégration totale du système organisationnel.

3.4. Les types de crises comme outil d'analyse

Il y a quatre grand types de crises : en fonction des dimensions « techniques/économiques » ou « humaines/sociales » (tous les tableaux suivants sont tirés de Roux-Dufort, *op. cit.*).

Événement déclencheur technique/économique			
Occurren ces externes	Boycottage de produit Mauvaise performance économique Apparition d'un produit de substitution Fermeture de sites	Accident industriel Pannes ou virus informatiques Défectuosité du produit ou du service Dysfonctionnement du management	Occurren ces internes
	Terrorisme Sabotage/chantage Emeutes civiles Fraudes multiples Rumeurs Déviances	Conflit social Disparition d'hommes clés Sabotage Fraudes Dissémination d'information confidentielles...	
Événement déclencheur social/humain			



Événement déclencheur technique/économique			
Occurrences externes	-Crise ESB -Tempêtes de décembre (1999) -Raz-de-marée ou tsunami du 26 décembre, 300 000 morts (2004) -Tempête Xynthia (février 2010) -Inondations du Var (juin 2010) -Accident nucléaire majeur suite au raz-de-marée à Fukushima (mars 2011)	Malversations financières (Scandale Enron en faillite: 2001) Consommation d'un médicament (Bayer: août 2001: 52 morts ayant ingéré du Lipobay) Mercedes Classe A (oct. 1997) Bridgestone/Firestone: retrait de 62000 pneus (2000) Perte de 4,9 milliards d'euros sur les marchés financiers à la Société Générale (2008) Bulles spéculatives, crise financière des subprimes	Occurrences internes
	Attentats WTC à NY (2001) Chantage à l'empoisonnement Nestlé (Allemagne, 1997-1998) Suspicion de harcèlement sexuel (Agence Elite: 1999) Émeutes des banlieues françaises (décembre 2005)	Buffalo-Grill (suspicion d'importation de viande anglaise: 2002) Danone (fermeture de l'usine Lu à Calais: 2001) Révolutions ou guerres civiles (Roumanie décembre 1989, Conflits ethnico-religieux de l'Ex-Yougoslavie, Côte d'Ivoire, Printemps Arabe de 2011)	
Événement déclencheur social/humain			

Ce classement n'est qu'un outil d'analyse globale. En réalité, dans toute crise, il y a des enjeux d'ordre interne et externe et des dimensions sociales et technico-économiques. Finalement, on assisterait à une suite de déplacement des enjeux d'une crise sur toutes les cases (interne/externe, social/économique) des tableaux ci-dessus. Du fait du caractère complexe et contaminant de la crise, il faut parvenir assez vite à circonscrire l'événement déclencheur (si on le peut, car tout va très vite, comme, par exemple, dans le cas de la fermeture de l'usine de Renault Vilvorde en Belgique, en février 1997). Sans cette maîtrise-là, impossible ensuite d'empêcher les campagnes de presse, le boycott, les poursuites judiciaires, la grèves, etc. et donc aussi parfois une aggravation du phénomène.

Au-delà des éléments et des méthodes probabilistes et des modèles mathématiques d'analyse stratégique, l'évaluation des potentiels crises implique surtout une aptitude à imaginer l'impensable. Il faut, dans ce cas, mettre en œuvre des dispositifs d'études et de veille ouverts à toute forme de scénario (ruptures, fraudes, dérives, catastrophes cumulées, chutes imprévues du chiffre d'affaire, OPA, changement de contexte politique, révolutions, crise monétaire grave, etc.).

L'audit de gestion de crise commence toujours par un entretien avec la personne –et des acteurs- ou les groupes qui seront au centre de l'intervention si une telle situation a lieu (direction générale, direction de la communication, direction juridique, délégation des salariés...). À ce moment-là, on tente de sonder l'état d'esprit des acteurs de l'entreprise et l'ambiance d'autoprotection (idéologie, idées fallacieuses, anxiété, fuite) qui peut être activée. Les acteurs syndicaux peuvent aussi être dans l'aveuglement (**exemple : tchat avec Marie-Claire Cailletaud, responsable CGT-énergie : LeMonde.fr du 22 mars 2011**). En effet, les membres d'une organisation qui tentent de faire une évaluation de leur degré de préparation face à une crise ne peuvent accepter de dire qu'ils n'y ont jamais pensé.

3.5. Les routines et scripts

(Mixtes d'imaginaire et de représentations sociales) impliqué dans la prévention des crises :

En conséquence, ils vont mettre au premier plan leur meilleur profil public et les stratégies et routines propres à leur système de représentations, qu'ils pensent « protectrices » et « préventives ». On peut dire qu'il s'agit de représentations ou de scripts cognitifs spontanément activés, sur l'impossibilité de la crise ou sur l'aptitude à faire face. Roux-Dufort appelle ces modes de pensées, récurrents dans les discours des managers, « mythes structurants sur l'immunité de l'organisation ».

Dix d'entre eux mobiliseraient régulièrement l'attention :

Script n° 1 : « Notre taille nous protège » : cette affirmation repose sur un sentiment d'invulnérabilité qui ne tient pas compte des sources d'aggravation liée à la dimension de l'organisation (renommée d'une entreprise augmentant les effets négatifs des rumeurs ou d'un scandale, inertie, rigidité liées à la structure lourde de l'administration, la complexité de telles organisations suscite des conduites de contagion sociale –imitation, effet domino- et de déstructuration parfois malveillantes).

→ Ce script implique une réflexion sur la structure de l'organisation et sur sa réactivité ; on peut ajouter que de nombreuses voix proposent désormais le concept de « *small is available* ». Certains auteurs s'appuient sur le concept de convivialité d'Ivan Illich, 1973, *La convivialité*, Paris, Seuil. Voir le livre récent d'Alain Caillé, Marc Humbert, Serge Latouche, Patrick Viveret, 2011, *De la Convivialité : Dialogue sur la société conviviale de l'avenir*, Paris, La Découverte. Le concept de convivialité s'oppose à l'instauration d'une structuration arborescente et machinée de l'existence et autorise plusieurs routes possibles pour aborder le quotidien et le travail.

(Synthèse livre 2011 : *Tout le monde sent bien, sait bien que nos sociétés ne pourront pas continuer longtemps sur leur lancée actuelle, en ravageant toujours plus la nature, en laissant exploser les inégalités, en lâchant la bride à une finance folle qui dévaste et corrompt tout. Mais quelle alternative imaginer ? Les idéologies politiques héritées ne semblent plus être à la hauteur des défis de l'époque. C'est dans ce contexte qu'il convient d'examiner ce qui est susceptible de réunir certains des courants de pensée les plus novateurs de ces dernières années : décroissance, recherche de nouveaux indicateurs de richesse, anti-utilitarisme et paradigme du don, plaidoyer pour la sobriété volontaire, etc. Confrontant ici leurs points de vue, en cherchant davantage ce qu'ils ont en commun que ce qui les oppose, certains des animateurs les plus connus de ces courants constatent que l'essentiel, dans le sillage de certaines analyses d'Ivan Illich, est de jeter les bases d'une société conviviale : une société où l'on où l'on puisse vivre ensemble et « s'opposer sans se massacrer » (Marcel Mauss), même avec une croissance économique faible ou nulle)*

Script n° 2 : « *L'excellence met à l'abri de la crise* » : (l'exemple type est la croissance très ambitieuse, mondialisée, puis la chute fulgurante de Vivendi Universal). La phrase-clé proposée par Roux-Dufort : « le succès passé ne détermine pas le succès futur » (p. 90) : → importance de l'analyse du type de développement de l'entreprise et des dysfonctions de la croissance ;

Script n° 3 : « *Certaines crises n'arrivent qu'aux autres* » : les entreprises fortement technologiques ne se préparent qu'à des problèmes de haute-technologie (accidents, catastrophes). Elles anticipent donc les crises de leur secteur d'activité : → urgence de l'exploration de tout le spectre des crises envisageables ;

Script n° 4 : « *L'objectif de l'organisation implique la prise en compte plus radicale de certains risques inhérents à l'activité développée* » : la catastrophe de l'Exxon Valdez (en Alaska, 24 mars 1989) était évaluée comme un risque « acceptable économiquement » par la compagnie Exxon. → Quelle est la juste évaluation des risques acceptables pour une organisation ? (Voir l'article « La culture du risque est un problème démocratique, LeMonde.fr, 28 mars 2011).

Script n° 5 : « *Si une crise se déroule, il y aura toujours quelqu'un pour nous aider ou nous sauver* » : on suppose que tout a été prévu et que les spécialistes et experts ont organisé tous les scénarii. Ce qui est une grave estimation de l'environnement technoscientifique. Le report de responsabilité sur les interventions de l'État, de la police, ou des autorités sanitaires ou intérieures est un schéma mental source d'approximations. L'attente de protection des administrations fait que beaucoup d'organisations ne prévoient aucune « réponse » à certains événements déplaisants ou déstabilisateurs. → **Qu'est-ce qui est du ressort d'une organisation et qu'est-ce qui est dévolu aux acteurs et institutions externes ?**

Script n° 6 : « *L'unicité de chaque crise implique qu'il est impossible d'y faire face* ». C'est une erreur que de ne pas tenter de définir les points de faiblesse potentiels sous prétexte qu'on ne pourrait pas tout prévoir. En fait, il faut à la fois envisager un maximum de possibilités de crise et se préparer à affronter l'impossible. → A-t-on raison de concentrer certains moyens sur certains risques et non (ou moins) sur d'autres ?

Script n° 7 : « *Avec le temps, va tout s'en va !* » : l'idée que les crises se résorbent comme des plaies en se transformant en cicatrices invisibles est trompeuse. Il faut être interventionniste et agir vite et bien afin de juguler tous les grands effets secondaires négatifs engendrés par la situation de crise. → Quel est le dispositif de réaction d'urgence (réactivité, nature, moyens, organisation, management) existant ? Quelles sont les dispositifs de traitement des effets d'une catastrophe ou d'une crise ? Quelles actions et mesures à long terme faut-il structurer ? Une crise se gère surtout après son apparition.

Script n° 8 : « *La tentation techniciste* » : on s'accroche rituellement à des solutions très techniques parce qu'on pense ainsi mieux contrôler l'accident (procédures d'assurance, automatismes, expertise, technocratie). Conséquences : communication défailante, non-prise en considération des interconnexions humaines et des divers acteurs touchés par l'événement. La solution technique peut s'avérer illusoire dans certaines circonstances exceptionnelles (exemple : robots d'AREVA pour TEPCO)

Script n° 9 : « *Les crises résultent souvent d'erreurs humaines* » : ce genre de pensée oriente les acteurs vers l'attribution de la « faute » à un individu ou une minorité, placé au moment inadéquat dans le mauvais lieu. Il élimine de l'analyse le chaînage organisationnel et la complexité des mécanismes interactionnels ayant mené à la catastrophe ou à la crise.

Script n° 10 : « *Malgré la crise, il faut restaurer l'image de l'organisation* » : la bonne communication de crise ne peut pas reposer sur un semblant de gestion intégrée des événements fâcheux et sur la seule propagande. L'affrontement et la prise en compte des nouveaux problèmes, l'analyse de la situation doivent, au contraire, primer pour que l'objectif communicationnel soit couronné de succès et appuyée sur une action efficace. Une communication adaptée repose toujours sur une identité culturelle forte d'une organisation et sur une capacité collective à l'affinement des procédures.

Ces dix scripts sont l'objet d'un questionnaire d'évaluation sur le type de culture du risque et de la vulnérabilité existant dans une organisation. En plus de ces dix thèmes d'interrogation soumis au questionnement des managers, on ajoutera quatre types de thèmes névralgiques sur :

-les **types de crises envisagées** (établissement d'une sorte de « portefeuille de crise ») ;

-les **acteurs impliqués dans l'organisation** (intervenant directement ou non, en interne/externe, de façon habituelle ou extraordinaire, en fonction de la temporalité d'une crise) ;

-les **phases de gestion** (prévention des crises possibles, préparation à affronter des menaces, réaction et capacité à tirer des conséquences, des apprentissages de ces événements) ;

-les **domaines d'intervention** (techniques, humains-sociaux, légaux, politiques, stratégiques, éthiques-légitimateur, informationnels).

Le dernier point de questionnement est essentiel car il permet de détecter l'orientation gestionnaire d'une entreprise et ses points de forces et de faiblesses face aux phénomènes multiformes qu'est la crise. Des profils d'organisation (*porte-crise, techniciste, informationnelle, techniquement préparée, communicante, axée sur l'assurance ou sur le politique-éthique*) peuvent ainsi être dégagés.

3. 6. La gestion préventive et les scénarii de crise

Après la phase diagnostique et d'évaluation du potentiel de crise, l'entreprise est amenée à étudier ses points sensibles et son niveau de préparation. Il faut ensuite élaborer des plans de gestion et des scénarii. On ne parlera ici que de la *gestion préventive*. Le but de cette gestion préventive est la prise de conscience collective des dangers et des points de faiblesse guettant une organisation.

Il y a deux manières de faire des simulations : soit on **extrapole** (on part du présent pour réfléchir à l'évolution d'une situation recelant actuellement des potentialités de développement ou de faille), soit on **anticipe** (on part d'un futur éloigné désirable ou complètement indésirable et l'on revient vers les événements qui peuvent produire ce futur).

Pour y parvenir, il faut pouvoir penser la rupture. Dans ce but, il faut s'en tenir à des règles de conduite et de raisonnement inhabituelles et inconfortables. Roux-Dufort considère qu'il faut extirper les évidences, accepter l'inacceptable, se « mettre soi-même en situation de crise » afin de construire des scénarii de crise, donc simuler, entrer dans des jeux de rôles, inciter à l'imagination « destructrice » d'un réel approximatif et créatrices de plans d'actions nouveaux.

Il faut ainsi propager, intelligemment et stratégiquement, une « **culture de crise** » et fonder une **cellule de crise**, appelée à intervenir quand un problème se déclarera. Cette cellule aura pour rôle de :

- cerner les scénarii tendanciels et construire les scénarii inverses à ceux escomptés
- cerner les référents fondamentaux (normes techniques et industrielles, législations) et prendre le contre-pied ;
- cerner les acteurs-clés et imaginer une perte brutale de leur légitimité ou l'arrivée d'acteurs périphériques, inconnus ou à la marge ;
- faire relever les évidences (représentations dominantes, idéologies, pratiques habituelles) et les renverser ;
- faire la liste des impossibilités et les considérer comme subitement possibles.

Il s'agit donc ainsi de simuler le **phénomène de sidération** induit par une crise (remise en cause des points de référence traditionnels). Roux-Dufort propose de considérer 4 types de scénarii et donc de méthodes de travail :

Les scénarii convergents, élargis, de rupture et métaphoriques.

Les scénarii convergents (méthode historique, utilisée dans les assurances) : ils partent de données actuelles et vont vers le plus probable. Ils utilisent l'*extrapolation*. Par la démarche historique, on mesure la fréquence et les enchainements d'un événement et on extrapole (les accidents chez les jeunes conducteurs masculins → ce sont eux qui paient les plus fortes primes et encore plus s'ils sont motards, cette extrapolation a été remise en cause récemment par une plainte au nom de la parité « homme/femme »). Dans le secteur pétrolier ou ceux chimiques ou agro-alimentaires, on établit le même genre de raisonnement, fondé aussi sur des analyses de données fiables sur la récurrence de certains accidents (produits empoisonnés ou contrefaits et procédures de retrait). On présuppose alors que les événements critiques ont conduit à une expérience bénéfique et à un savoir théorisé, statistique, utile à l'organisation (élaboration de bases de données). Le biais possible de ce genre de méthode est dans la sous-estimation des risques peu probables qui, s'ils adviennent, créent un effet de sidération important.

Les scénarii élargis : on utilise alors la méthode dite « du **portefeuille de crise** » : on propose plutôt ici de réfléchir à l'étrange et à l'inattendu et à la multi-dimensionnalité des crises (définies alors comme des « événements à faible probabilité et à fort

impact »). On prend en compte un *large spectre de scénarii* (on part cependant de crises pouvant avoir lieu, en se situant dans un grand éventail de possibles associés à ce secteurs), renvoyant à plusieurs types de crises. Pour chaque type, l'entreprise doit proposer deux formules de situations déstabilisantes. La création d'un portefeuille de crise permet alors de cerner des interactions éventuelles entre les divers secteurs d'une organisation. On étend la réflexion à des domaines éloignés et ayant parfois de faibles chances d'occurrences. On place ensuite l'ensemble des scénarii envisagés et des formules possibles de crise dans le schéma décrit au début de ce cours magistral (technique/économique, social/humain, occurrence interne/externe).

Les scénarii de ruptures :

On imagine ici les futurs possibles. On fait se développer une pensée divergente contraire au fondement de la méthode convergente (fondée plus sur l'extrapolation). L'idée est de lister tous les truismes et les évidences de sens commun, puis de les renverser. Il s'agit alors de déconstruire les présupposés qui freinent la capacité d'imagination de scénarii de crise.

-1^{re} étape : les dirigeants et cadres travaillent sur l'ensemble des actifs et des acteurs intervenant dans le secteur d'activité (technologie, image de marque, matière grise, savoir-faire apparaissant comme vitaux dans la gestion des activités) ;

-2^e étape : examen des interactions entre les acteurs (ex. : interactions entre les employés, la presse, les familles, les concurrents...). On relève les interactions qu'on n'aurait jamais observées de prime abord. Il s'agit de prendre conscience de la complexité des relations dans un système ;

-3^e étape : identification des présupposés et des croyances bloquant les prises de conscience (projections de ces présupposés sur les crises sur deux axes « certain/incertain » + « important/peu important »).

On utilise alors la méthode dialectique en essayant de contrer les points de vue les plus communément admis et en tentant d'explorer tous les éléments tangibles appuyant l'avènement de certaines hypothèses et contre-hypothèses. Le but est alors de forcer les managers à dissoudre leurs certitudes. Ce genre de travail a lieu en petits groupes (quels sont les acteurs clés les plus essentiels à l'entreprise ? En termes de réussite, de survie de l'organisation ? Puis, on organise des séances sur des contre-hypothèses, avec une synthèse autour de nouveaux scénarii de crise et des schémas connus mais modifiés).

Les scénarii métaphoriques :

Il s'agit d'utiliser des catastrophes ou des crises existant dans d'autres espaces ou secteurs et d'imaginer quels sont les liens avec son propre secteur organisationnel. Les méthodes utilisées ici sont l'analogie et la transposition.

À la suite de l'application de ces méthodes, on fait des classements des situations organisationnelles, selon la gravité, la probabilité, la fréquence et les conséquences en élaborant des tableaux synoptiques résumant l'ensemble des résultats des quatre méthodes.

Ensuite on élabore :

A. une stratégie de communication publique et de médias afin de réguler l'information des différents acteurs impliqués extérieurement ou en interne ;

B. un manuel de gestion de crise et un annuaire d'urgence (personnes importantes à joindre). Le manuel comprend l'ensemble des scénarii et les réponses-solutions associées ;

C. une formation du personnel, des simulations de scénarii (→ prises de conscience à d'autres acteurs organisationnels), des tests de procédures et des analyses d'apprentissages issus de ces dispositifs d'expérimentation formatrice.

Les quatre types de scénarii : comparaison (tiré de Roux-Dufort, op. cit.)

	Scenarii convergents	Scénarii élargis	Scénarii de rupture	Scénarii de métaphoriques
<i>Produits à partir de</i>	Données historiques et tendances statistiques	Typologie de crises déjà appréhendées	Élaboration d'hypothèses usuelles + remise en cause	Comparaison avec des situations de crise extrêmes
<i>Articulés autour de</i>	Formules et schémas proches du secteur d'activité	Formules et schémas proches du secteur d'activité mais sur plusieurs domaines et plus variés	Formules, scripts et schémas non usuellement envisagés	Schémas, scripts et situations très catastrophiques ou très peu envisagés
<i>Spectre de récits et scénarii générés</i>	Réduit	Large	Large	Restreint
<i>Probabilité d'occurrence</i>	Forte	Assez forte	Faible	Faible

3.7. Critique de la pensée actuelle sur le risque et la vulnérabilité

À suite des grands accidents industriels (Seveso -1976- Amoco-Cadiz -1979- Three Mile Island -1984-, puis Tchernobyl - 1986), a émergé un sentiment fort de prise en compte de l'émergence d'une *société du risque* (titre de l'ouvrage du sociologue allemand Ulrich Beck, publié en 2001) et de l'avènement d'un **principe de responsabilité** (défendu par le philosophe allemand Hans Jonas, dès 1979).

La socio-anthropologie du risque part du pire projeté dans l'avenir et réinterprète du même coup à la lumière de cette « futurologie » l'ensemble des phénomènes socio-économiques et culturels. De ce point de vue, on assiste à un renversement de perspective car le Sud n'est plus pensé à partir de la modernité mais au contraire, c'est cette dernière qui est reformulée à partir des modèles des pays dits « en voie de développement ». Il s'agit d'une pensée « méridienne » élaborée à partir d'une position « de biais » ou en « contre-perspective ».

Trois questionnements nodaux sont à soulever à ce propos :

1. L'abandon philosophique de l'homme se traduit par un surinvestissement dans la technologie et l'innovation techno-industrielle. Cependant, cette dérive s'accompagne d'une obsession de maîtrise qui crée plus de problèmes (risques, environnement, pollution, aliénation) qu'elle n'en résout.
2. Plus ces dérives et ces surinvestissements technoscientifiques s'accroissent et plus on assiste à une déshumanisation de l'homme (déli de la réalité, fuite dans la « raison organisationnelle » et l'état agentique)
3. Plus ces conduites 1. et 2. se diffusent et plus la menace, la tension, la sensibilité aux risques, le sentiment de vulnérabilité s'accroissent. L'obsession sécuritaire et le principe de précaution finissent par devenir des formes trop rapidement activés et mises en avant par tous les acteurs d'une organisation, quelle qu'elle soit.

4. La responsabilité sociale des entreprises : éléments introductifs sur l'environnement

Introduction

4.1. La gestion et l'affrontement des risques : quelques autres exemples d'expérience et de données scientifiques : dette écologique et réparation

On entre de plain-pied ici dans une question essentielle : celle de la conduite de changement grâce aux sciences sociales. Rien ne sert d'avoir des données sûres sur un phénomène comme le changement climatique si l'on ne sait pas le faire passer.

Selon David Uzzell, professeur de psychologie environnementale à l'Université de Surrey en Grande Bretagne, dans sa leçon inaugurale à l'Académie britannique des sciences intitulée : « Psychologie et changement climatique », on peut envisager diverses pistes pour trouver des pontages avec les populations (« Psychology and climate change Psychology and Climate Change: Collective Solutions to a Global Problem », 23 Septembre 2010 à la Royal Society's Lecture Hall, Londres. Voir article : « Collective solutions to a global problem », *The Psychologist*, vol. 23, n° 11, pp. 880-883. Voir conférence en ligne : <http://www.britac.ac.uk/events/2010/babps-climate.cfm>).

Tout d'abord, il est important de bien se mettre à la place des gens pour qui le changement climatique est un phénomène difficile à concevoir concrètement. On nous renvoie des chiffres sur la fonte des glaces en Arctique ou sur l'augmentation du niveau des mers. Ces choses sont totalement théoriques pour beaucoup. On se retrouve devant un problème abordé par Edgar Morin dans son livre de 2005, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Le Seuil. On ne parvient pas à faire le lien entre notre action quotidienne et ses effets globaux et systémiques. Ce problème est d'autant plus redoutable que les messages écologistes sont perçus par beaucoup comme culpabilisateurs, moralistes et injustes pour les citoyens de base ? Selon Uzzell, lorsque les populations sont interviewées sur les causes des problèmes environnementaux, elles répondent souvent qu'il s'agit d'une passivité des gouvernements, des conséquences de l'activité industrielle ou de la pauvreté dans les pays en développement. Uzzell propose alors la bonne vieille recette pragmatique : montrer directement et de façon locale aux gens les bienfaits directs d'un contrôle de leur comportements (économies sur les coûts énergétiques, bienfaits de santé directs). Mais cela ne va pas bien loin sur le plan des actions concrètes. Uzell insiste sur un élément crucial : il ne faut pas culpabiliser les citoyens en leur faisant sentir leur action négative et donc orienter les gens à imaginer comment nous rendre plus heureux, avoir une meilleure santé ou créer plus d'emploi liés à l'économie verte. Cependant, ce type de stratégie doit être nuancée car elle peut conduire aussi à une trop grande réassurance et engendrer le sentiment que la « nature se réparera d'elle-même ». Au final, de nombreuses études sur l'impact d'une forte peur (par exemple : « pollution de l'air » ferait plus peur et aurait plus d'impact mental que « changement climatique » car la première expression fait penser à des effets concrets comme « mauvaise santé » ou bien « saleté » : <http://www.apa.org/science/about/publications/climate-change.aspx>). Voir aussi : Witte Kim et Allen Miker, 2000. « A Meta-Analysis of Fear Appeals: Implications for Effective Public Health Campaigns », *Health Education Behavior*, vol. 27 n°. 5, pp. 591-615.

Doit-on alors considérer, à l'instar de Jonas, que l'heuristique de la peur a encore de beaux jours devant elle? Ou bien que les logiques de prises en considération des représentations sociales des acteurs soient nécessaires ? Ce qui est clair est que l'urgence d'agir est immédiate par rapport à des problèmes qui ont de fortes chances de se produire dans les cinquante prochaines années. Jamais l'humanité n'a été obligée de prédire une énorme crise planétaire comme pour celle du changement climatique.

Tout ceci est d'autant plus compliqué que les groupes de pressions idéologiques et politiques sont souvent à la limite de la décence, tel le cas récent d'un fonctionnaire de l'État de Floride qui a été sanctionné parce qu'il avait fait illusion au « changement climatique ».

« Bart Bibler, un cadre du ministère, affirme ainsi avoir été mis à pied il y a quelques jours. Sa faute ? Alors qu'il participait à une réunion sur la gestion des côtes de Floride, il a évoqué la question de l'élévation du niveau de la mer et du réchauffement climatique. Des mots qu'il avait également utilisés dans un rapport. Lorsqu'il a refusé de les retirer, il s'est fait réprimander, puis renvoyer chez lui, son retour au travail étant désormais conditionné à une visite médicale. L'association Public Employees for Environmental Responsibility (<http://www.peer.org/>) (PEER), qui traque les dérives gouvernementales en matière

d'environnement, a décidé de porter plainte. "Si quelqu'un a besoin d'un dépistage sur sa santé mentale, c'est le gouverneur Rick Scott et d'autres responsables, qui disent aux fonctionnaires de faire semblant que le changement climatique et l'élévation du niveau de la mer n'existent pas", affirme Jerry Phillips, le responsable du PEER de Floride » (Stéphane Lauer, « En Floride, il ne fait pas bon parler du climat », *LeMonde.fr*, 24 mars 2015).

D'autres expériences, comme celle d'un chef indien d'Amazonie, luttant contre des bandes organisées et des mafieux de la déforestation, font émerger des positions originales dans des lieux improbables :

« Face aux siens qui commencent à vendre leurs terres, Almir Narayamoga Suruí, nommé chef de clan (des Gameb) à 17 ans, puis de son peuple tout entier à 26, cherche un « modèle où la protection de l'environnement serait aussi liée au profit ». Il tente tout d'abord de renouer avec les traditions, en réapprenant aux Suruí à se dessiner des peintures rituelles sur le corps, en instaurant des cours de portugais et de tupi-mondé, la langue locale, ou encore en mettant en place un programme sanitaire pour faire reculer la mortalité. Puis, alliant culture ancestrale et méthodes high-tech, le jeune chef, le seul parmi les siens à avoir obtenu un diplôme universitaire (en biologie), met sur pied un plan sur cinquante ans pour une gestion durable des ressources de la forêt : il instaure un moratoire sur l'exploitation forestière, plante 100 000 arbres et traque les abattages clandestins grâce à des GPS fournis par Google. "Je suis autant à l'aise avec un arc qu'un iPhone, un compte Twitter ou une page Facebook", affirme-t-il. Surtout, il lance un projet de compensation carbone, certifié par deux organismes internationaux en 2012. Le principe : vendre des crédits carbone à des entreprises qui souhaitent compenser leurs émissions de CO₂, correspondant à la protection des arbres, réservoirs de gaz à effet de serre. Résultat : malgré une déforestation illégale qui perdure sur leur territoire, les Suruí ont pu éviter l'équivalent de 250 000 tonnes d'émissions carbone. A quelques mois de la conférence climat de Paris, qui doit parvenir à un accord pour limiter le réchauffement de la planète à 2 °C d'ici la fin du siècle, et alors que l'on cherche toujours à concilier écologie et économie, l'opus a une visée plus large que la défense de l'Amazonie : l'instauration d'un mode de développement planétaire qui puiserait dans la sagesse des peuples de la forêt un nouveau modèle de démocratie et de vie » (Audrey Le Garric, « Ce chef indien qui combat la déforestation de l'Amazonie au prix de sa vie », *LeMonde.fr*, 20 mars 2015).

Le même chef indien a écrit un livre : Almir Narayamoga, 2015, *Sauver la planète. Le message d'un chef indien d'Amazonie*, Paris, Albin Michel et est présent au Salon du Livre à Paris en mars 2015.

D'autres initiatives peuvent être citées, comme celle du peintre Vincent J.F. Huang, un artiste taiwanais qui a décidé de travailler sur l'impact de nos civilisations sur l'environnement. Depuis une dizaine d'années, il réalise des œuvres picturales, sculpturales et des happenings autour d'animaux symboles de la biodiversité, menacés par le réchauffement climatique (voir œuvres sur ppt).

D'autres imaginent que c'est par la finance qu'on pourrait sauver la Planète (Audrey Le Garric, « La finance peut-elle sauver la planète », *LeMonde.fr*, 13 octobre 2010) lors de forums internationaux pour l'investissement responsable (Paris) : <http://www.frenchsif.org/isr/fir/>. De plateformes ISR (Investissement socialement responsable), RSE : Responsabilité sociale des entreprises (<http://www.strategie.gouv.fr/travaux/instances/plateforme-rse>) ou de groupements plus importants comme l'Eurosif (<http://www.eurosif.org/>), le Global Sustainable Investment Alliance (GSIA : <http://www.gsi-alliance.org/members-resources/global-sustainable-investment-review-2014/>). Pour ces différents organismes, il s'agit d'appliquer des critères environnementaux et sociaux de gouvernance aux entreprises et aux décisions d'investissement en plus de ceux en usage dans la finance.

Divers organismes financiers proposeraient donc des placements ISR (socialement responsables) en se basant sur le double objectif : 1. Valoriser les meilleures entreprises (en environnement, en social et en efficacité économique) ; 2. Exclure celles qui sont non éthiques. Il s'agit ni plus ni moins de discriminations positives et négatives.

Des organismes comme Axa Euro Valeurs responsables ou HSBC Actions Développement durable font des tris dans les entreprises en fonction de notamment les « économies de gaz à effet de serre », le « respect de la biodiversité », la « protection sociale des salariés » ou la lutte contre la corruption » et encore la protection de la « diversité de l'actionnariat ». D'autres organismes financiers, comme Financière Chaplain, éliminent de ses conseils d'investissements les sociétés d'armement, de l'alcool, du tabac, des OGM ou d'entreprises réalisant 50% de leur chiffre d'affaire dans les énergies fossiles. Cette société propose aussi de soutenir les investissements dans le développement durable, les énergies renouvelables ou le traitement des eaux ou des déchets.

Chez tous ces acteurs de la finance, on estime qu'il est plus rentable à long terme de favoriser ce genre d'investissement (car ils diversifieraient les risques) et que l'on peut attirer de nouveaux clients par une gestion éthique de l'argent. Cependant, divers analystes observent qu'il est parfois difficile de savoir où vont les fonds investis. On sait par exemple que BNP Paribas avait accepté d'investir 250 millions d'euros dans un projet de central nucléaire située dans une zone sismique en Bulgarie (sous la houlette d'industriels russes au début des années 1980). De plus, de nombreuses entreprises ne font des activités écologiquement ou socialement responsable qu'en terme de surface (une « vitrine ») et continuent la majeure partie de leurs activités de façon douteuse (exemple : Vinci au Qatar : « Mondial 2022 : Vinci accusé de « travail forcé » au Qatar », LeMonde.fr, 24 mars 2015). Des Associations, comme les Amis de la Terre, ont dénoncé le caractère factice des activités dites de RSE dans un rapport très critique (<http://www.amisdelaterre.org/Finance-responsable-Les-Amis-de-la.html>) et proposent des alternatives plus crédibles, par des publications comme celle du guide éco-citoyen « Environnement : comment choisir mon épargne ? ».

« Les Amis de la Terre ont étudié la composition des fonds ISR labellisés par Novethic en 2009. Le résultat est atterrant : parmi les 89 fonds analysés, pas moins de 71 fonds contiennent dans leurs portefeuilles d'actifs au moins une des 15 entreprises controversées sélectionnées par les Amis de la Terre pour leurs pratiques sociales et environnementales désastreuses : Total, BP, Areva, France Télécom, BNP Paribas, AXA, etc. Soisic Rivoalan, rédactrice du rapport, explique : *“Avec l'Investissement socialement responsable, banques et assurances entrent dans la valse du ‘développement durable’. Malheureusement, elles n'ont pas changé leurs pratiques réelles et se sont limitées à promouvoir un affichage qui n'a pas de sens. Elles vendent à leurs clients des fonds soi-disant socialement responsables mais il s'avère qu'ils ne le sont pas. Détenir des actions de Total, Shell, Areva ou de BNP Paribas est-il socialement responsable ? Pour les Amis de la Terre, la réponse est clairement ‘non’. L'appellation ‘ISR’ est donc totalement illégitime pour une immense majorité des produits d'épargne ainsi nommés par les banques et les assurances elles-mêmes”* ».

En fait, les analystes d'agence de notation de critères extra-financiers, comme Novethic, Vigeo ou Ethifinance, centrés donc sur des évaluations de critères financiers ISR, s'appuient surtout sur les rapports de développement durable transmis par les entreprises - en plus d'informations publiques dénichées auprès de la presse ou d'ONG.

« *“Il est donc très profitable pour les grands groupes de réaliser un catalogue de bons exemples tandis que les mauvais exemples ne sont pas médiatisés”, assure Thomas Lamarche, économiste à l'université Paris 7, spécialiste de la responsabilité sociale des entreprises. “La capacité à produire un discours critique sur les entreprises évaluées est d'autant plus difficile pour des agences comme Vigeo que lesdites entreprises sont présentes dans leur conseil d'administration. Si elles disent trop, les entreprises refuseront par ailleurs de leur répondre”, ajoute-t-il. Et de conclure : “L'ISR s'est fortement institutionnalisé. Aujourd'hui, il se met en place là où il ne gêne pas trop”* » (cité par Audrey Le Garric, *op. cit.*)

Ce type de dérive est d'ailleurs renforcé par des conduites très douteuses de scientifiques, comme Willie Soon (ou Wei-Hock Soon de son vrai nom), climatocéptique du Harvard-Smithsonian Center for Astrophysics, qui a été démasqué récemment comme ayant été « financé dans toutes ses recherches par industriels du pétrole et du charbon et qu'il a omis de mentionner ces liens, s'affranchissant ainsi de l'obligation de signaler d'éventuels conflits d'intérêts » (Lauer Stéphane, « Un climatocéptique de renom démasqué », LeMonde.fr, 23 février 2014). Stéphane Lauer poursuit : « Les soupçons qui pèsent sur l'astrophysicien ne sont pas nouveaux. Mais Greenpeace, en collaboration avec le Climate Investigations Center, a réussi à obtenir l'origine précise des soutiens accordés à M. Soon dans le cadre du Freedom of Information Act (FOIA), la loi américaine sur la liberté de l'information, qui oblige les agences fédérales à transmettre leurs documents à quiconque en fait la demande. Le Harvard-Smithsonian Center for Astrophysics, basé à Cambridge (Massachusetts), regroupe 300 chercheurs au sein d'une coopération entre la prestigieuse université et la Smithsonian Institution. Cette dernière est une agence gouvernementale, ce qui a permis d'utiliser la FOIA ».

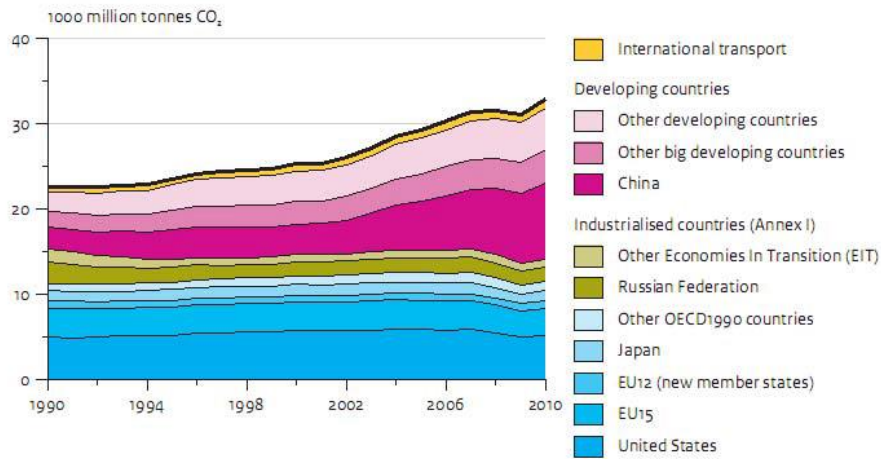
Pour en rajouter une couche supplémentaire, des rapports récents soutiennent que la réduction de nos émissions de CO₂ de 20% d'ici à 2020, voire -25% ou -30% (Christian de Perthuis (éd), 2011, *Trajectoires 2020-2050. Vers une économie sobre en carbone*, Paris, Ministère de l'écologie, octobre). Une économie en matière d'émission pourrait donc être bénéfique à l'économie mondiale. L'idée de réduire par 4 nos rejets de CO₂ (baisse de 75% pour la France comparé à 1990) devrait se faire au plus vite pour parvenir à ce cercle vertueux. La réduction de 30% serait la plus efficace : en limitant par exemple à 8% en 2050 avec comme perspective une économie, pour le secteur de la santé, de 3,5 milliards d'euros chaque année pour

l'Union Européenne. Cet objectif donnerait lieu à la création de 125000 emplois jusqu'en 2020, d'accroître la croissance à long terme en permettant à la France en positionnant cette dernière dans le secteur de l'économie et des technologies vertes. La non-prise d'initiative conduirait à des pertes d'un point de croissance et à la création de seulement 38000 emplois jusqu'en 2020 selon l'IDDRI (Institut du développement durable et des relations internationales : <http://www.iddri.org/iddri/>). D'autres organismes spécialisés comme le Réseau Action Climat France (<http://rac-f.org/Objectif-climat-30-le-choix.1904.html>) préconisent les mêmes objectifs (voir le rapport : Sébastien Blavier, Meike Fink et Célia Gauthier, 2012, *Objectif Climat. -30%, le choix gagnant de la France*, Montreuil, RACF). Ces prévisions sont basées sur une politique d'écotaxation des rejets de carbone dans l'UE en faisant remonter le prix à 40 euros la tonne en 2020. Il s'agit alors de vendre les droits à émettre des émissions plus chèrement. Une fois récoltées ces taxes, il y aurait un reversement aux entreprises économiquement, socialement et écologiquement responsables. Ce qui créerait de l'emploi. Ces objectifs ont été critiqués par de nombreux acteurs économiques surtout parce qu'ils iraient à l'encontre de nombreuses sociétés multinationales, membres du CAC40. Certains jugent le rapport de Perthuis « trop subversif » (comme le MEDEF), selon le journal La Tribune : « Selon nos informations, le micmac a pour origine le Medef, qui s'est insurgé contre l'avant-dernière version du rapport en la jugeant peu réaliste, et a incité à édulcorer le message. "Réduire les émissions de CO2 de 30 % n'est pas jouable", assure-t-on au syndicat du patronat. Parmi les idées subversives contenues dans la centaine de pages du rapport, on retrouve le lien entre croissance et changement climatique. Comme l'évoquait le rapport Stern en 2009, le rapport Perthuis conclut que la France bénéficiera de plus de croissance et d'emplois si elle accentue son effort. Dans les trois hypothèses envisagées, qui sont le statu quo (-20 % d'ici à 2020), ou le changement d'objectif à -25 % et -30 %, la dernière hypothèse est donc la plus riche en emplois (+125.000 en 2020 et +164.000 en 2050). En contribuant à tirer le prix du carbone vers le haut, soit environ 40 euros par tonne en 2020, porter l'objectif de réduction d'émission à -30 % permettra en effet au gouvernement de retirer des ressources supplémentaires » (Aline Robert, « Réduction d'émissions de CO2 : le rapport qui dérange », La Tribune, 6 novembre 2010).

On voit donc que certains groupements économiques jouent un rôle anti-écologique et antinational pour protéger des intérêts installés dans une routine. Le gouvernement de l'époque (ministère Kosciusko-Morizet) a donc enterré le rapport. En réalité, au niveau mondial, nos rejets de CO2 ont augmenté depuis 1990 de plus de 45% mondialement selon un rapport de la NOAA. Selon le département d'État américain, on aurait eu une croissance des émissions de CO2 de 6% en 2010 (la plus forte jamais enregistrée). Tout cela conduit le monde au pire scénario du GIEC (augmentation des températures de 6% d'ici à 2100). Selon un article de Nature (Rogelj Joeri et al., 2011, « Emission pathways consistent with a 2 °C global temperature limit », Nature Climate Change, 1, 413-418 : http://www.nature.com/articles/nclimate1258.epdf?referrer_access_token=B-ZdS4t5DUck3ylzeYbw1dRgN0jAjWel9jnR3ZoTv0OkIHeSZxw9gzna7vNvvgbv6-JLga1KPd2_PV9VrfQ3JbFXMP9N8WCm7vSp09F1UrHQDU_s_nkiyxIUds0pldpSeNkg2I3DTGkVEip_4qHcOpV3PQdFO0d84QUlu12aO44iDoch49qiNFBxVhSva88RHNusKanlSSdoVciJTgo0brWjsSp77Bc-w2i4uGyE725UBzMH5Oalztz007y2ehVE8&tracking_referrer=petrole.blog.lemonde.fr), il serait déjà trop tard. Joeri Rogelj indique :

« En l'absence d'un engagement ferme à mettre en place des mécanismes capables d'enclencher rapidement un déclin très prononcé des émissions mondiales, il existe des risques significatifs que la cible des 2°C, que tant de nations ont acceptée, soit déjà en train de nous échapper ».

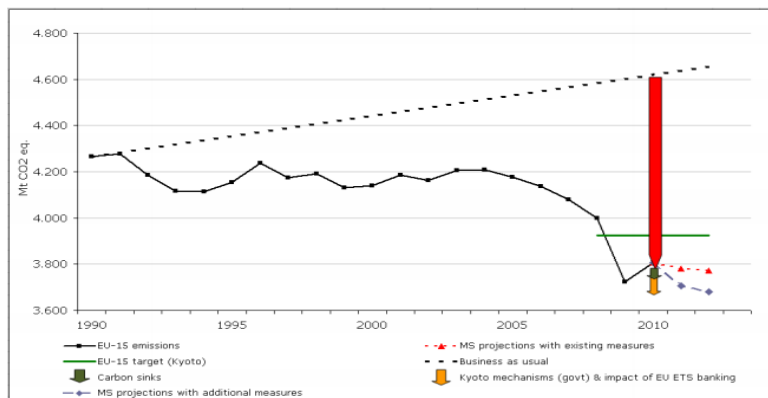
Figure 3.1
Global CO₂ emissions from fossil fuel use and cement production per region



Source: EDGAR4.2 (1970-2008); IEA, 2010; USGS,2011; WSA,2011; NOAA,2011

On constate donc une augmentation de 45% des émissions entre 1990 et 2010. L'Union Européenne s'en tirerait le mieux :

Figure 1: Actual and projected emissions for EU-15



Cependant, le tableau est encore plus complexe qu'on ne peut le penser après ces éléments d'analyse. Il faut en effet rajouter le concept de « dette écologique » à la compréhension de l'évolution des émissions de carbone dans le monde. Cette notion implique que l'industrialisation et les dommages écologiques qu'elle a produits rendent les pays développés redevables vis-à-vis des pays en voie de développement. Dans un tel schéma, les coûts du développement économique sont transvasés des pays riches vers les pays pauvres qui ne peuvent en gérer les effets. Le schéma de raisonnement émane aussi des pays en développement, durant les années 1980, comme une contre-politique (« nous pays pauvres, notre dette financière existe » mais « mais vous pays riches ; vous avez créé le trou dans la couche d'ozone et les excès de CO₂ »). Donc quand on parle de « dette écologique », on présuppose une reconnaissance par ceux-ci d'une responsabilité à l'égard des plus pauvres. On imagine une « responsabilité historique » des pays riches et donc des systèmes de réparation. La Convention des Nations unies ne parle pas de « responsabilité historique » mais de « responsabilité commune mais différenciée ».

Si on considère l'idée d'une responsabilité commune mais différenciée, on peut trouver probablement des pistes de travail entre les divers pays car on sort de l'attribution de fautes les uns envers les autres au profit d'une coresponsabilité et d'un principe de solidarité. Dans un entretien avec Audrey Le Garric, Eloi Laurent, professeur à Science Po-Paris, spécialiste de la question, indique qu'« on voit très bien à quel point la Chine change la donne, dans le temps et l'espace : elle a émis quatre fois moins de gaz à effet de serre que les États-Unis depuis la révolution industrielle si on prend comme référence le début des années 2000, mais d'ici à 2050, si elle poursuit sur sa trajectoire, elle en aura émis autant ».

Dans le même temps, une équipe de Stanford a montré que les flux de dioxyde de carbone de la Chine vers les États-Unis atteignent près de 350 millions de tonnes, du fait des importations américaines en énergie, biens et services, soit à peu près autant que les émissions liées à la production en France. Comment calcule-t-on alors la dette écologique des États-Unis vis-à-vis de la Chine ?

Ce qui ne veut pas dire que les principes qui fondent le concept de dette écologique doivent être abandonnés : les enjeux de justice sont au cœur de tous les débats écologiques et il y a des inégalités environnementales considérables entre les nations et au sein des nations, il faut les mesurer pour les combattre. Mais on ne le fera qu'en se tenant éloigné de tout discours simpliste, car la justice, en particulier entre les nations, est un art incroyablement difficile » (Le Garric Audrey, « Dette écologique : qui va payer l'addition ? », LeMonde.fr, 10 novembre 2011).

Dans un article scientifique sur ce problème, U. Thara Srinivasana a pu calculer avec son équipe que si l'on tient compte des pondérations en fonction de leur poids économique réel dans le commerce mondial, les pays les plus pauvres et ceux intermédiaires assument en fait la plus grande partie de la dette écologique : 45 % pour les pays pauvres, 52 % pour les pays intermédiaires et seulement 3 % pour les pays riches (Srinivasana Thara U. et al., 2008, « The debt of nations and the distribution of ecological impacts from human activities », PNAS, vol. 105, n°5 (février), pp. 1768-1773). Dans une étude de

2009, on a calculé les « bénéfices écologiques » et on a remarqué « l'inégale répartition des bénéfices environnementaux dans le monde [...] et qu'un Européen consomme 43 kg de ressources naturelles par jour, un Américain 88 kg et un Australien 100 kg contre 34 kg pour un Sud-Américain, 14 kg pour un Asiatique et 10 kg pour un Africain » (Eloi Laurent interviewé par Le Garric, op. cit.).

Cependant, d'après le spécialiste, aucune solution juridique internationale n'a été trouvée malgré plusieurs tentatives aux Nations Unies car les dispositifs de comptabilisation de la dette créaient des controverses et des désaccords. On n'est pas parvenu à édicter des normes et des critères de calculs équitables et clairs. La notion de dette écologique a jusqu'à maintenant effrayé les gouvernements sans pour autant avoir été reniée en tant que processus de réflexion sur les solidarités intergénérationnelles et internationales à ce propos. Nous serions donc tous des « débiteurs écologiques » quel que soit notre capacité à en assumer le remboursement.

Donc cette vertu de l'UE dans sa capacité à réduire les émissions de carbone notamment est illusoire car il ne tient pas compte des rejets dus aux activités de production et de transport associées aux produits importés de Chine et d'ailleurs. Si on intègre ces données-là, les émissions des citoyens européens explosent. Les multinationales européennes délocalisent depuis vingt-cinq ans des milliers d'emplois vers la Chine et font produire des masses d'ouvriers dans des conditions sociales, salariales et écologiques lamentables et contribuent par-dessus le marché à augmenter la dette écologique des chômeurs européens qu'ils ont produits par leur recherche de profit. On le voit, la solution à la question écologique ne pourra passer que par une profonde mutation des conceptions économiques dans la distribution des modes de productions dans le monde. Pas de gestion écologique sans science ni révolution économique et transformation réelle des critères de définition des modes de gestion des entreprises multinationales.